

Insee Dossier

Occitanie



N° 10

Décembre 2020

Migrations résidentielles en Occitanie

Coordination : Direction régionale d'Occitanie

Directrice de la publication : Caroline Jamet

Rédaction en chef : Aurore Bouyssonnier, Michèle Even

Pilotage du projet : Alice Tanay

Auteurs : Vincent Rodes, Jean-Philippe De Palmas

Mise en page : Jean-Jacques Maillart

Contact presse : medias-occitanie@insee.fr

© Insee 2020

Retrouvez-nous sur [insee.fr](https://www.insee.fr)



Sommaire

1 - Les nouveaux arrivants en Occitanie dynamisent la plupart des territoires.....	page 4
---	---------------

2 - Les migrations résidentielles dans les départements

• Les migrations résidentielles dans le département de l'Ariège.....	page 8
• Les migrations résidentielles dans le département de l'Aude.....	page 12
• Les migrations résidentielles dans le département de l'Aveyron.....	page 17
• Les migrations résidentielles dans le département du Gard.....	page 21
• Les migrations résidentielles dans le département de la Haute-Garonne.....	page 28
• Les migrations résidentielles dans le département du Gers.....	page 35
• Les migrations résidentielles dans le département de l'Hérault.....	page 40
• Les migrations résidentielles dans le département du Lot.....	page 47
• Les migrations résidentielles dans le département de la Lozère.....	page 51
• Les migrations résidentielles dans le département des Hautes-Pyrénées.....	page 54
• Les migrations résidentielles dans le département des Pyrénées-Orientales.....	page 58
• Les migrations résidentielles dans le département du Tarn.....	page 62
• Les migrations résidentielles dans le département du Tarn-et-Garonne.....	page 66

3 - Sources, définitions et pour en savoir plus.....	page 71
---	----------------

L'Occitanie figure parmi les régions les plus attractives de France. Rapportés à la population, les 145 000 nouveaux habitants arrivés d'une autre région ou d'un pays étranger au cours de l'année 2016 représentent 2,5 % de la population régionale, la part la plus élevée de France métropolitaine. L'Occitanie accueille les populations réputées les plus mobiles (étudiants, cadres...) mais aussi des retraités. Par ailleurs, un actif sur trois est en recherche d'emploi lors de son installation dans la région.

L'essentiel des arrivants s'installent dans les zones les plus urbanisées, dont un tiers dans Toulouse Métropole ou Montpellier Méditerranée Métropole. Dans les deux métropoles, mais aussi dans certains autres territoires où ils sont nombreux au regard de la population présente, les nouveaux habitants arrivant de l'extérieur de la région viennent compenser les échanges déficitaires avec les autres territoires d'Occitanie.

La quasi-totalité des territoires bénéficient de l'attractivité de la région et gagnent des habitants au jeu des migrations externes. Certains, cependant, en gagnent beaucoup plus, grâce aux arrivants en provenance d'autres territoires d'Occitanie. C'est le cas notamment de la communauté d'agglomération (CA) du Sicoval, du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays Tolosan ou encore de la CA de l'Albigeois.

Vincent Rodes, Alice Tanay (Insee)

Même si la croissance démographique ralentit légèrement sur la période récente, l'Occitanie gagne en moyenne 43 600 habitants par an entre 2012 et 2017, une hausse annuelle de 0,8 % deux fois plus importante qu'en France métropolitaine. Les arrivées dans la région, plus nombreuses que les départs, constituent le moteur essentiel de cette dynamique : le solde migratoire contribue ainsi à hauteur de + 0,7 % par an à la croissance démographique régionale, contre seulement + 0,1 % pour le solde naturel (écart entre les naissances et les décès).

Les nouveaux arrivants renouvellent fortement la population d'Occitanie

Entre le 1^{er} janvier 2016 et le 1^{er} janvier 2017, 145 000 nouveaux habitants se sont installés en Occitanie. Cet effectif est le 3^e plus élevé des régions françaises, après l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes. Rapportés à la population, les arrivants externes (définitions) représentent 2,5 % de la population régionale, une part qui situe l'Occitanie au 2^e rang des régions françaises, derrière la Guyane.

La plupart de ces arrivants externes résidaient auparavant en Île-de-France (17 % des arrivants) ou dans une région voisine : Nouvelle-Aquitaine (14 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (13 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (12 %). Nombreux également sont ceux en provenance de l'étranger : 26 200 personnes, soit 18 % des entrants. Ils arrivent principalement d'un pays européen voisin de la France (Espagne, Royaume-Uni, Belgique, Italie, Allemagne) ou du Maghreb. Cette part des nouveaux arrivants en provenance de l'étranger est néanmoins inférieure à la moyenne nationale, et en particulier beaucoup plus faible que celles observées en Île-de-France, dans le Grand Est ou en Auvergne-Rhône-Alpes.

La moitié des nouveaux arrivants en Occitanie s'installent dans les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault (figure 1). Même s'ils sont nettement moins nombreux, ceux qui choisissent le Lot et la Lozère ont un impact important sur la population locale. Ils représentent près de 3 % des populations lotoise et lozérienne.

Outre étudiants et cadres réputés mobiles, les nouveaux arrivants sont aussi des seniors ou des chômeurs

Forte de nombreux atouts (pôles d'enseignement supérieur d'envergure nationale, emplois qualifiés dans l'aéronautique, le spatial, l'agro-alimentaire ou le médical, cadre de vie...), la région Occitanie, comme la plupart des régions attractives, accueille les populations réputées les plus mobiles. C'est le cas notamment des étudiants qui changent de région de résidence pour poursuivre leurs études. Ils sont 17 % parmi les nouveaux arrivants (figure 2) au cours de l'année 2016, soit 25 300 personnes, alors qu'ils ne représentent que 4 % de la population dite stable (définitions). Plus largement, les jeunes de 18 à 29 ans représentent 38 % des nouveaux arrivants (13 % dans la population stable).

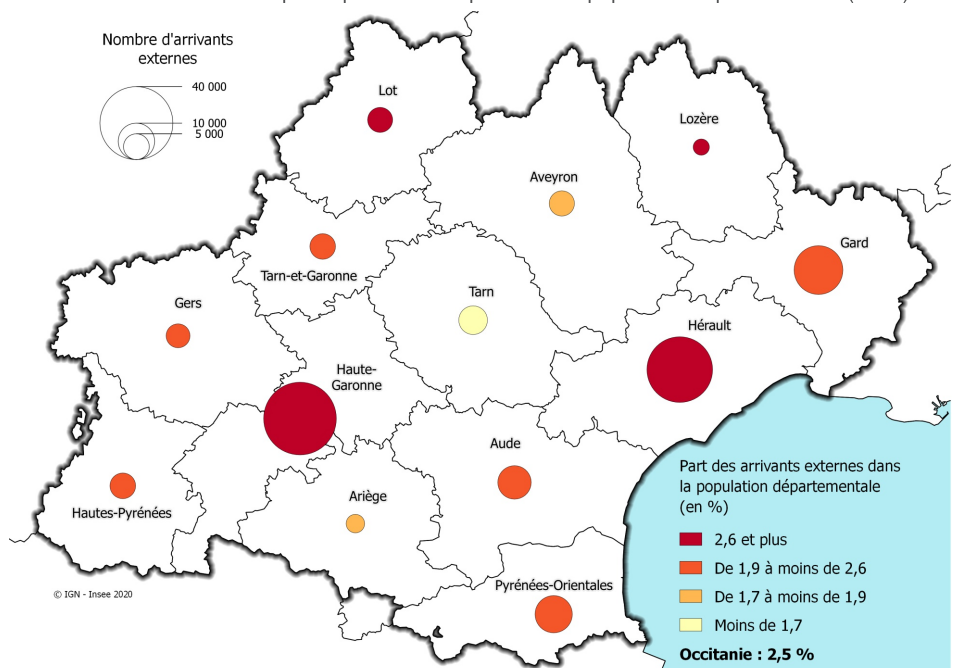
Les plus diplômés et les catégories socio-

professionnelles supérieures bénéficient d'un pouvoir d'achat suffisant pour envisager une migration résidentielle, pour saisir une opportunité professionnelle ou simplement pour changer de cadre de vie. Ainsi, parmi les nouveaux arrivants en Occitanie, 59 % sont titulaires d'un diplôme au moins équivalent au baccalauréat, contre 40 % de la population stable. En outre, parmi les 50 100 nouveaux arrivants ayant un emploi, 28 % sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure (17 % parmi la population stable). Cette part significative se situe néanmoins en deçà de celle observée en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes, et surtout Île-de-France.

Mais d'autres profils sont plus spécifiques à la région. Parmi les nouveaux arrivants, 16 % se déclarent au chômage, soit un tiers des actifs arrivant dans la région. C'est la part la plus élevée des régions métropolitaines, devant celle observée en

1 Un nouvel arrivant sur deux s'installe en Haute-Garonne ou dans l'Hérault

Nombre d'arrivants externes par département et part dans la population départementale (en %)



Champ : ensemble des arrivants depuis une région autre que l'Occitanie ou l'étranger

Source : Insee, recensement de la population 2017

Nouvelle-Aquitaine et en Bretagne. Un marché du travail créateur d'emplois comme l'est celui d'Occitanie en 2016 peut susciter des arrivées d'actifs, qui ne peuvent pas tous y être insérés immédiatement. Par ailleurs, les retraités sont, eux aussi, plus présents parmi les nouveaux arrivants que dans la plupart des autres régions (13 %, soit le 4^e rang régional). En revanche, seulement 15 % des personnes qui s'installent dans la région y sont nées, soit cinq points de moins qu'en moyenne dans les régions de France métropolitaine. Les natifs sont particulièrement nombreux parmi les arrivants dans les DOM (excepté en Guyane) ou dans des régions moins attractives comme les Hauts-de-France ou le Grand Est.

L'Occitanie, une région que l'on quitte aussi

Si l'Occitanie attire beaucoup de nouveaux résidents chaque année, nombreux aussi sont ceux qui la quittent pour une autre région¹. Au cours de l'année 2016, 86 700 personnes sont parties d'Occitanie, soit un taux de sortants de 15 habitants pour 1 000, hors déménagements vers un pays étranger.

Au total, avec un taux d'entrants de 21 pour 1 000, l'Occitanie gagne 6 habitants pour 1 000 au jeu des migrations résidentielles entre régions françaises, l'un des taux les plus élevés, derrière la Bretagne et la Nouvelle-Aquitaine. Cela correspond à un solde migratoire positif de 32 000 personnes (hors flux avec l'étranger) en 2016, ce qui place l'Occitanie au 2^e rang régional derrière la Nouvelle-Aquitaine où le taux de sortants est un peu plus faible. L'Occitanie gagne plus d'habitants qu'elle n'en perd dans ses échanges avec chacune des régions françaises.

De même que pour les entrants, les jeunes de 18 à 29 ans sont très nombreux parmi les sortants (1 sortant sur 2). Pour cette tranche d'âge, les arrivées restent toutefois plus nombreuses que les départs. Il en est de même pour les étudiants.

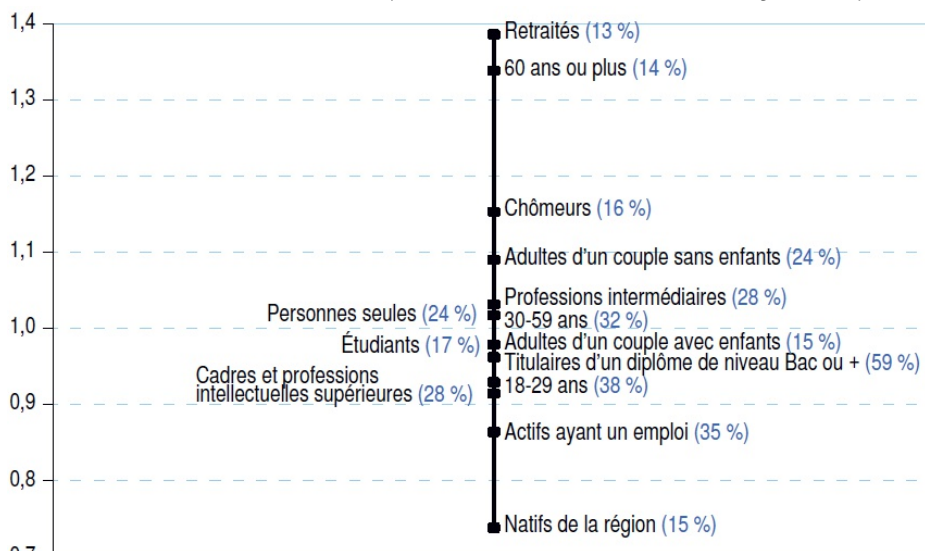
Le solde migratoire est également excédentaire pour les retraités qui sont deux fois plus nombreux à s'installer dans la région qu'à la quitter. Le solde est ainsi largement positif avec 8 900 retraités supplémentaires en 2016, soit 28 % de l'excédent migratoire régional total. Parmi les actifs (en emploi ou non), le nombre de sortants est élevé, mais le solde migratoire reste néanmoins positif, aussi bien pour les actifs en emploi que pour les chômeurs.

Les nouveaux arrivants se concentrent dans les territoires les plus urbanisés

Qu'ils proviennent d'une autre région ou de l'étranger, le tiers des nouveaux arrivants externes résident dans les métropoles toulousaine et montpelliéraine, soit 49 700 personnes en 2016. Ils sont nombreux également à s'installer dans les plus grandes agglomérations de la région : Nîmes,

2 L'Occitanie plus attractive vis-à-vis des seniors que les autres régions métropolitaines

Profil des arrivants en 2016 en Occitanie comparé à celui des arrivants dans les autres régions métropolitaines



Lecture : en Occitanie, la part des retraités parmi les nouveaux arrivants est supérieure de 40 % (rapport de 1,4) à celle observée dans les autres régions métropolitaines. Les retraités représentent 13 % de l'ensemble des nouveaux arrivants en Occitanie.

Champ : ensemble des nouveaux arrivants depuis une région autre que l'Occitanie ou l'étranger

Source : Insee, recensement de la population 2017

Perpignan, Narbonne. D'autres territoires accueillent moins de nouveaux arrivants, mais ces derniers y représentent tout de même près de 3 % de la population : c'est le cas du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Figeac, Quercy, Vallées de la Dordogne, de celui du Pays d'Armagnac situé au nord-ouest du Gers, comme de la communauté d'agglomération (CA) du Pays de l'Or, à l'est de Montpellier.

Le profil des nouveaux arrivants est assez différent selon les territoires d'installation. Sans surprise, les trois quarts des étudiants qui viennent en Occitanie s'installent dans les deux métropoles régionales ou à proximité (CA du Sicoval). Dans les métropoles, les étudiants constituent plus du tiers des arrivants externes. Ils sont également bien représentés dans les CA de Tarbes-Lourdes-Pyrénées et de l'Albigeois, en lien avec la présence d'établissements d'enseignement supérieur. Parmi les cadres ou professions intellectuelles supérieures venant d'une autre région ou de l'étranger, la moitié s'installent dans les deux métropoles. Ils forment 42 % des arrivants sur Toulouse Métropole et 33 % sur Montpellier Méditerranée Métropole.

Par ailleurs, au moins un arrivant sur cinq est au chômage quand il s'installe dans la CA du Grand Narbonne, dans le Pays Cévennes, dans le Pays Pyrénées Méditerranée ou encore dans la CA Hérault Méditerranée. Enfin, dans de nombreux territoires du littoral ou de l'arrière-pays méditerranéen, au moins un arrivant sur cinq est retraité ; c'est aussi le cas dans le Lot ou dans le PETR de l'Ariège.

Les échanges externes compensent le déficit migratoire interne marqué dans certains territoires

Si la quasi-totalité des territoires de projet bénéficient de la forte attractivité de la région et gagnent des habitants au jeu des migrations

avec les autres régions, les mobilités internes à la région influent également sur les dynamiques résidentielles (figure 3). Ainsi, parmi toutes les personnes ayant déménagé au sein de la région durant l'année 2016, 171 800 résident dans un territoire de projet différent de celui où elles habitaient un an auparavant, à comparer aux 145 000 arrivées externes et aux 87 000 sorties vers les autres régions françaises.

Les deux métropoles régionales affichent un déficit migratoire avec les autres territoires de projet de la région, particulièrement important pour Toulouse Métropole (figure 4). Ce sont les arrivées en provenance de l'extérieur de la région, bien plus nombreuses que les arrivées internes, qui permettent aux métropoles d'avoir au final un excédent migratoire élevé. Il en est de même pour le PETR Figeac, Quercy, Vallée de la Dordogne, le PETR du Grand Quercy, mais aussi la CA du Gard Rhodanien ou le PETR Pays d'Armagnac, mais pour des volumes d'entrants plus faibles.

Dans d'autres territoires, les arrivées externes ne sont guère plus nombreuses que les arrivées infra-régionales, mais ce sont elles, aussi, qui rendent positif le solde migratoire global alors même que les échanges sont déficitaires avec les autres territoires de projet d'Occitanie. C'est le cas par exemple de la communauté urbaine (CU) Perpignan Méditerranée Métropole et de la CA du Grand Narbonne.

En revanche, dans la CA de Nîmes Métropole, le flux important d'arrivants en provenance d'autres régions ne parvient pas à compenser un volume de départs équivalent vers l'extérieur de la

¹ Par définition, les sortants vers l'étranger ne sont pas recensés en France. Les indicateurs présentés dans cette partie reposent donc sur les seuls échanges avec les autres régions françaises.

région, mais surtout un déficit migratoire marqué avec les autres territoires de la région (en particulier avec le Pays Cévennes). La CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées est dans une situation comparable, en déficit avec les autres territoires de projet de la région.

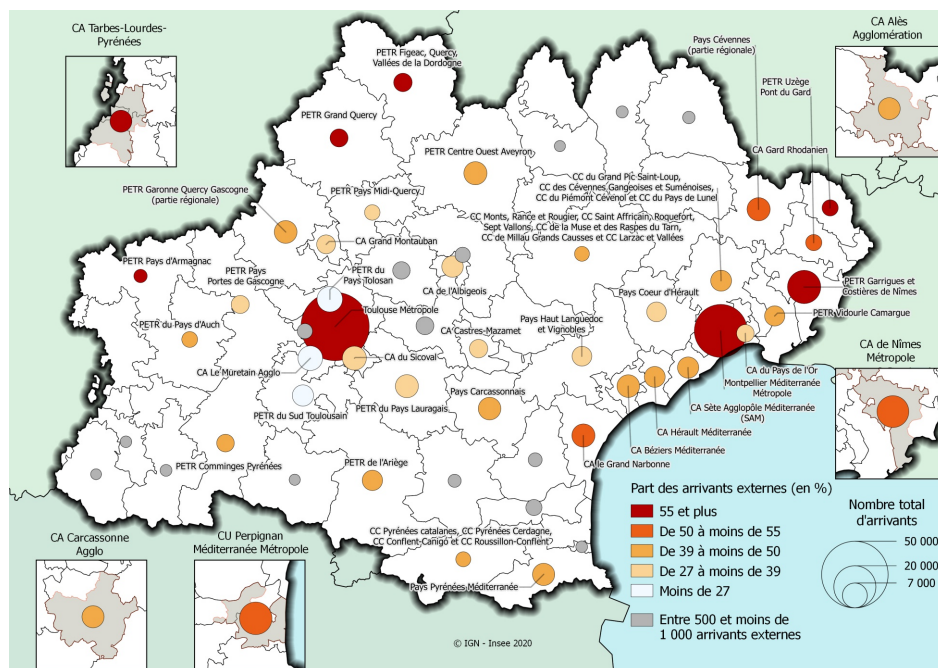
Enfin, pour d'autres territoires, l'excédent migratoire avec les autres régions est trop faible et ne peut compenser des échanges infra-régionaux déficitaires : le solde migratoire global est alors négatif. Cela concerne notamment les CA de Castres-Mazamet, du Grand Montauban, de Béziers Méditerranée ou encore de Sète Agglopolie Méditerranée, ainsi que la communauté de communes (CC) de la Save au Touch située à proximité de la métropole toulousaine.

Dans d'autres territoires, l'attractivité est portée par des échanges infra-régionaux excédentaires

À l'inverse, certains territoires de projet sont attractifs surtout parce qu'ils attirent de nombreux habitants en provenance d'autres territoires d'Occitanie. S'ils gagnent également des habitants dans leurs échanges avec l'extérieur de la région, les flux infra-régionaux sont plus importants, illustrant des phénomènes d'étalement urbain au-delà des métropoles et des grandes agglomérations du littoral méditerranéen. Il s'agit surtout de territoires situés à proximité de Toulouse Métropole, avec laquelle les échanges sont nombreux : CA du Sicoval et PETER du Pays Tolosan, fortement excédentaires dans leurs échanges avec les autres territoires de projet de la région, où les migrations infra-régionales peuvent représenter les trois quarts des arrivées totales, mais aussi PETER du Pays Lauragais ou encore PETER Sud Toulousain qui échange, pour sa part, notamment avec la CA du Muretain. La CA de l'Albigeois est, elle aussi, excédentaire grâce aux arrivées en provenance de Toulouse Métropole (à hauteur des départs) mais surtout d'autres territoires voisins d'Occitanie. Il en est de même à l'est de la région pour le Pays Haut Languedoc et Vignobles ou pour les CC du Grand Pic Saint-Loup, des Cévennes Gangeoises et Suménoises, du Piémont Cévenol et du Pays de Lunel, situées dans l'arrière-pays méditerranéen, qui gagnent de nombreux habitants en provenance de Montpellier Méditerranée Métropole. ■

3 Peu de territoires où les arrivants externes sont majoritaires

Nombre total d'arrivants (externes et internes) dans les territoires d'Occitanie et part de ceux arrivant de l'extérieur de la région

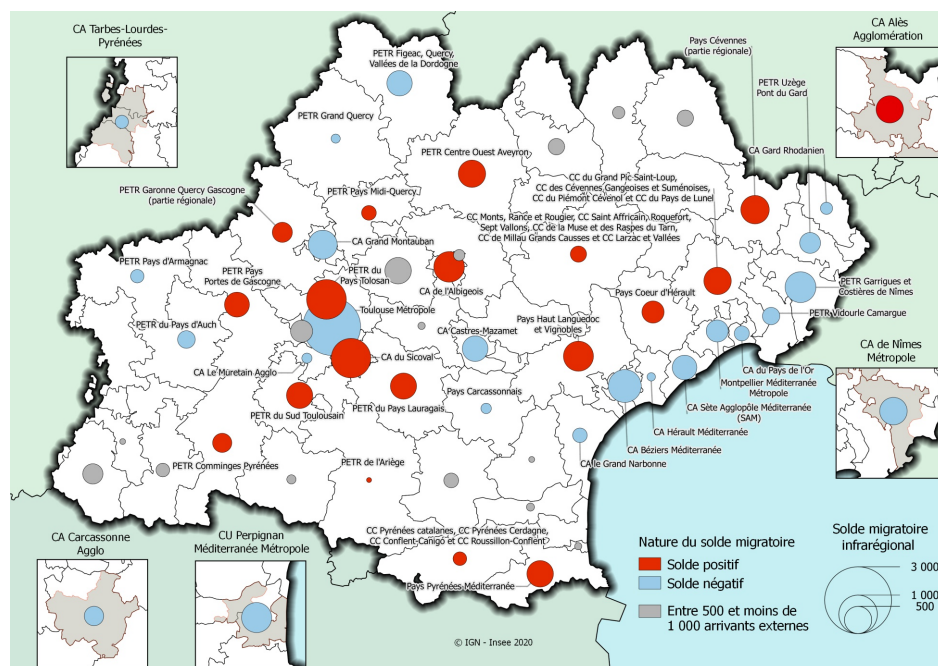


Lecture : l'absence de rond sur un territoire signifie un flux de nouveaux arrivants externes inférieur à 500 personnes. Les vignettes correspondent à des zones englobées dans des territoires infrarégionaux plus grands (ex : le territoire de la CA Carcassonne Agglo est inclus dans celui du Pays Carcassonnais).

Source : Insee, recensement de la population 2017

4 De nombreux territoires perdent des habitants au jeu des migrations infrarégionales

Solde migratoire interne dans les territoires d'Occitanie



Lecture : le solde migratoire interne (écart entre les arrivées et les départs depuis/vers des territoires situés en Occitanie) est négatif sur le PETER Garrigues et Costières de Nîmes, il s'établit à - 650 habitants.

L'absence de rond sur un territoire signifie un flux de nouveaux arrivants externes inférieur à 500 personnes.

Source : Insee, recensement de la population 2017

Encadré 1**Les migrations coïncident souvent avec un événement de la vie**

Un déménagement peut parfois correspondre à un événement particulier dans la trajectoire de vie, telles que la naissance d'un enfant ou la mise en couple. Pour 28 % des ménages arrivant en Occitanie, la migration coïncide avec une mise en couple ou une séparation et pour 16 %, elle correspond au départ d'un enfant du domicile parental. Les autres événements sont plus rares, comme le retour au domicile parental, la rupture ou la création d'une colocation, l'arrivée d'un enfant... Au total, pour 62 % des ménages arrivant en Occitanie, la migration coïncide avec une modification de la composition du ménage ; les autres ménages sont dits « stables ».

Près de la moitié des ménages arrivant en Occitanie, et un tiers parmi les « stables », changent de type de logement (appartement / maison). Ainsi, 28 % des nouveaux ménages de la région quittent une maison pour s'installer dans un appartement ; cette situation est bien plus fréquente à l'occasion d'une séparation (49 %). Avec un impact sur le statut d'occupation des logements pour plus de la moitié des ménages : en particulier 30 % des ménages qui étaient propriétaires deviennent locataires lors de leur arrivée dans la région. Cela ne concerne que 17 % des ménages « stables » mais jusqu'à la moitié des ménages à l'issue d'une séparation.

Comme dans beaucoup de régions de province, et même si la situation peut n'être que transitoire, 43 % des ménages qui s'installent en Occitanie vivent dans un logement plus petit qu'auparavant (33 % dans un logement plus grand). C'est évidemment plus souvent le cas à l'issue d'une séparation : 2 ménages qui se séparent sur 3 vivent dans un logement plus petit.

Encadré 2**Le Green New Deal de la Région Occitanie**

Accueillir le quart de la croissance démographique française dans les 25 prochaines années est une chance, une force mais cela pose un double défi :

- un défi en termes de cohésion sociale et territoriale car cette attractivité est inégalement répartie. Or il est essentiel de permettre à chacun d'accéder aux services de proximité, d'éducation, de santé, de culture, de mobilité et d'emploi ;
- un défi environnemental car cette attractivité pèse fortement sur les biens communs (artificialisation des sols, menace de la biodiversité, surconsommation énergétique...).

Pour répondre à ces enjeux, la Région, dans le cadre de sa feuille de route Occitanie 2040, s'est fixé deux priorités majeures : un rééquilibrage territorial et un nouveau modèle de développement. Un rééquilibrage pour d'une part, maîtriser la croissance démographique des métropoles et du littoral et d'autre part, renforcer l'attractivité de tous les territoires en confortant et revitalisant les centralités de nos villes moyennes et bourgs centres structurants... Changer de modèle pour aller vers un développement plus vertueux, plus solidaire.

Ces priorités sont déclinées de façon très opérationnelle dans le plan de transformation et de développement - Green New Deal Occitanie, dont elle vient de se doter pour que ce monde d'après plus durable et plus juste devienne vite une réalité.

Les migrations résidentielles dans le département de l'ARIÈGE (09)

- Des arrivées en Ariège légèrement plus nombreuses que les départs
- La majorité des entrants viennent d'Occitanie
- De nombreux natifs d'Occitanie et de retraités parmi les arrivants
- Des installations qui se concentrent dans trois EPCI
- Peu de mobilités résidentielles internes entre les EPCI du département

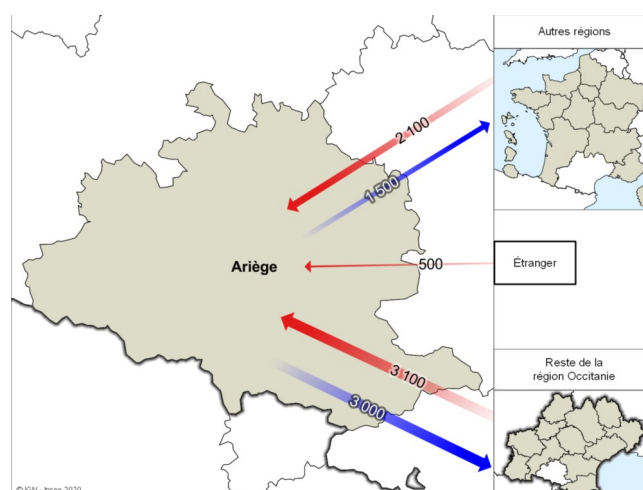
Faible impact des migrations résidentielles sur la population ariégeoise

Durant l'année 2016, 5 700 personnes viennent s'installer dans le département de l'Ariège, dont 500 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapporté à la population moyenne du département, soit 151 000 personnes) s'élève à 34 habitants pour 1 000, le 6^e taux le plus élevé de la région, juste devant l'Hérault.

Dans le même temps, 4 500 habitants quittent le département, soit 30 pour 1 000 (4^e rang de la région).

Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est légèrement positif, à hauteur de 700 personnes. En volume, il figure parmi les moins élevés de la région. Rapporté à la population moyenne du département, cela place l'Ariège au 10^e rang des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (4,3 pour 1 000).

Flux résidentiels entre le département de l'Ariège, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee, recensement de la population 2017

Plus de la moitié des entrants viennent d'Occitanie

Parmi les entrants, 3 100 sont en provenance d'un autre département de la région, un flux bien supérieur aux arrivées depuis les autres régions françaises. Cela représente 54 % du total des entrants, proportion la plus élevée parmi les départements de la région, devant le Tarn (52 %). Un arrivant sur deux en provenance d'Occitanie résidait auparavant en Haute-Garonne (soit 1 700 personnes).

Origine des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans l'Ariège, selon le territoire de provenance		
Occitanie	3 100	54 %
Ailleurs en France (hors Mayotte)	2 100	37 %
Étranger	500	9 %
Ensemble	5 700	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Les entrants s'installent principalement dans trois EPCI : la communauté de communes (CC) des Portes d'Ariège Pyrénées, la CC Couserans-Pyrénées et la communauté d'agglomération (CA) Pays Foix-Varilhes.

Destination des nouveaux arrivants Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans l'Ariège, selon l'EPCI d'installation		
CC des Portes d'Ariège Pyrénées	1 600	28 %
CC Couserans-Pyrénées	1 200	21 %
CA Pays Foix-Varilhes	1 100	20 %
Autres EPCI de l'Ariège	1 800	31 %
Ensemble des EPCI	5 700	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Un département attractif pour les natifs d'Occitanie et les retraités

Les arrivants en Ariège sont plus âgés que les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie. Si les actifs en emploi demeurent majoritaires parmi les 5 700 personnes nouvellement installées (32 %), 16 % des arrivants se déclarent en effet retraités au moment du recensement, une proportion bien plus importante que celle observée dans la région. Parmi les arrivants en l'Ariège, 39 % sont natifs d'Occitanie, un poids qui est 1,4 fois celui observé dans l'ensemble des départements d'Occitanie.

En revanche, le département attire peu de jeunes, étudiants ou non : 26 % des arrivants ont entre 18 et 29 ans et seulement 6 % des arrivants sont étudiants.

Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont moins représentés parmi les arrivants en activité (18 % contre 24 % dans l'ensemble des départements de la région).

Deux tiers des partants restent en Occitanie

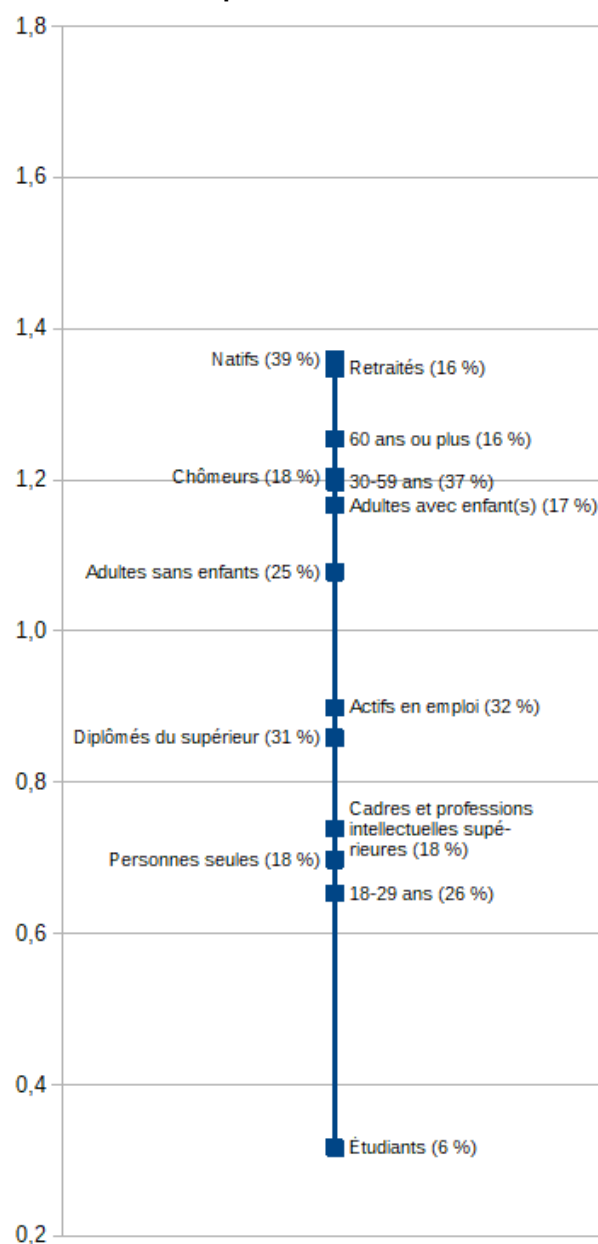
Dans le même temps, parmi les 4 500 personnes qui quittent l'Ariège en 2016, deux tiers restent en Occitanie, la proportion la plus forte des départements de la région.

Dans quatre cas sur dix, les sortants sont âgés de 18 à 29 ans. Les adultes avec enfant(s) représentent tout de même 16 % des sortants, soit 1,2 fois ce qui est observé dans l'ensemble des départements d'Occitanie.

Lecture du graphique : la part des retraités parmi les arrivants en Ariège (16 %) est supérieure de 35 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rapport égal à 1,35).

Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger
Source : Insee, recensement de la population 2017

Profils comparés des nouveaux arrivants dans l'Ariège et dans l'ensemble des départements d'Occitanie



De plus, 2 800 Ariégeois changent d'EPCI de résidence

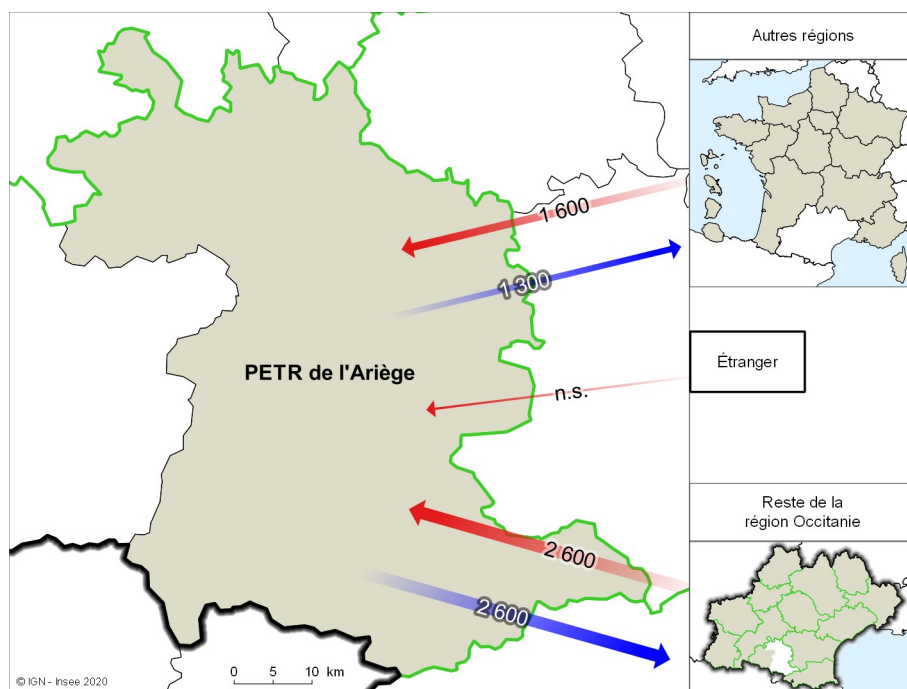
Les mobilités résidentielles au sein de l'Ariège conduisent 2 800 habitants à changer d'EPCI de résidence au sein du département en 2016. Cela représente 22 % de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées en Ariège, départs de l'Ariège ou déménagements au sein de l'Ariège avec changement d'EPCI).

Le département de l'Ariège comprend deux territoires de projet (hors parc naturel régional) : la communauté d'agglomération (CA) Pays Foix-Varilhes et le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) de l'Ariège qui l'englobe.

Annexe cartographique : bilan des migrations résidentielles 2016 dans les territoires de projet inclus (en totalité ou en partie) dans le département de l'Ariège

Ne figurent que les territoires de projet où au moins un tiers de la population habite dans le département et où le flux de nouveaux arrivants est au moins égal à 1 000 personnes.

Figure 1 – Flux résidentiels entre le PETR de l'Ariège, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Les migrations résidentielles dans le département de l'AUDE (11)

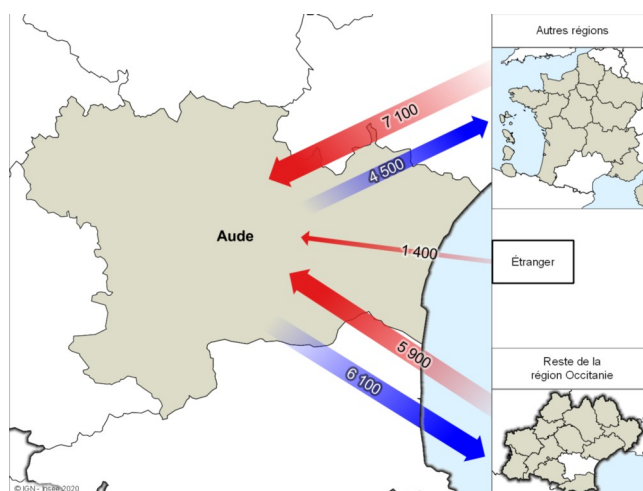
- Plus d'arrivées dans l'Aude que de départs
- Deux entrants sur cinq viennent d'Occitanie
- Un département très attractif pour les retraités
- Un tiers des arrivants s'installent dans la CA Le Grand Narbonne, et presque autant dans la CA Carcassonne Agglo
- Peu de déménagements entre ECPI au sein du département

Un solde migratoire important

Durant l'année 2016, 14 400 personnes viennent s'installer dans le département de l'Aude, dont 1 400 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapporté à la population moyenne du département, soit 364 000 personnes) s'élève à 36 habitants pour 1 000, le 5^e taux le plus élevé de la région, juste derrière le Lot.

Dans le même temps, 10 600 habitants quittent le département, soit 29 pour 1 000 (7^e rang de la région). Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est donc positif, à hauteur de 2 400 personnes. En volume, il figure parmi les plus élevés de la région. Rapporté à la population moyenne du département, cela place l'Aude au 4^e rang des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (6,7 pour 1 000).

Flux résidentiels entre le département de l'Aude, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee, recensement de la population 2017

Deux entrants sur cinq viennent d'Occitanie

Parmi les entrants, 5 900 proviennent d'un autre département de la région (dont un quart de l'Hérault ou de la Haute-Garonne). Ils représentent deux entrants sur cinq, une proportion médiane parmi les départements de la région. Trois autres régions participent de façon significative aux entrées dans le département, en premier lieu l'Île-de-France. Mais leur contribution aux entrées dans le département est inférieure à 10 % pour chacune d'elles.

Origine des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans l'Aude, selon le territoire de provenance		
Occitanie	5 900	41 %
Île-de-France	1 300	9 %
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	1 100	7 %
Auvergne-Rhône-Alpes	1 000	7 %
Ailleurs en France (hors Mayotte)	3 700	26 %
Étranger	1 400	10 %
Ensemble	14 400	100 %

Origine des nouveaux arrivants en provenance d'Occitanie		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans l'Aude, selon le département de provenance		
Hérault	1 900	13 %
Haute-Garonne	1 700	12 %
Autres départements	2 300	75 %
Occitanie	5 900	100 %

Source : Insee - recensement de la population 2017

Les entrants s'installent majoritairement dans la communauté d'agglomération (CA) Le Grand Narbonne qui accueille plus du tiers des nouveaux arrivants, et dans celle de Carcassonne Agglo.

Destination des nouveaux arrivants Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans l'Aude, selon l'EPCI d'installation		
CA Le Grand Narbonne	5 200	36 %
CA Carcassonne Agglo	4 000	28 %
CC Castelnaudary Lauragais Audois	1 400	10 %
CC Région Lézignanaise, Corbières et Minervois	1 300	9 %
Autres EPCI de l'Aude	2 500	17 %
Ensemble des EPCI	14 400	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Un département très attractif pour les retraités

Les arrivants dans l'Aude sont plus âgés que les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie. Si les actifs en emploi demeurent majoritaires parmi les 14 400 personnes nouvellement installées (31 %), 18 % des arrivants se déclarent en effet retraités au moment du recensement, une proportion 1,45 fois plus élevée que celle observée dans l'ensemble des départements d'Occitanie

En revanche, le département attire peu de jeunes, étudiants ou non : 27 % des arrivants ont entre 18 et 29 ans (30 % de moins que dans l'ensemble des départements d'Occitanie) et seuls 6 % des arrivants sont étudiants.

Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont également moins représentés parmi les arrivants en activité (19 % contre 24 % dans l'ensemble des départements de la région).

Plus de la moitié des partants restent en Occitanie

Dans le même temps, parmi les 10 600 personnes qui quittent l'Aude en 2016, une large majorité restent en Occitanie (58 % soit le 4^e rang des départements de la région).

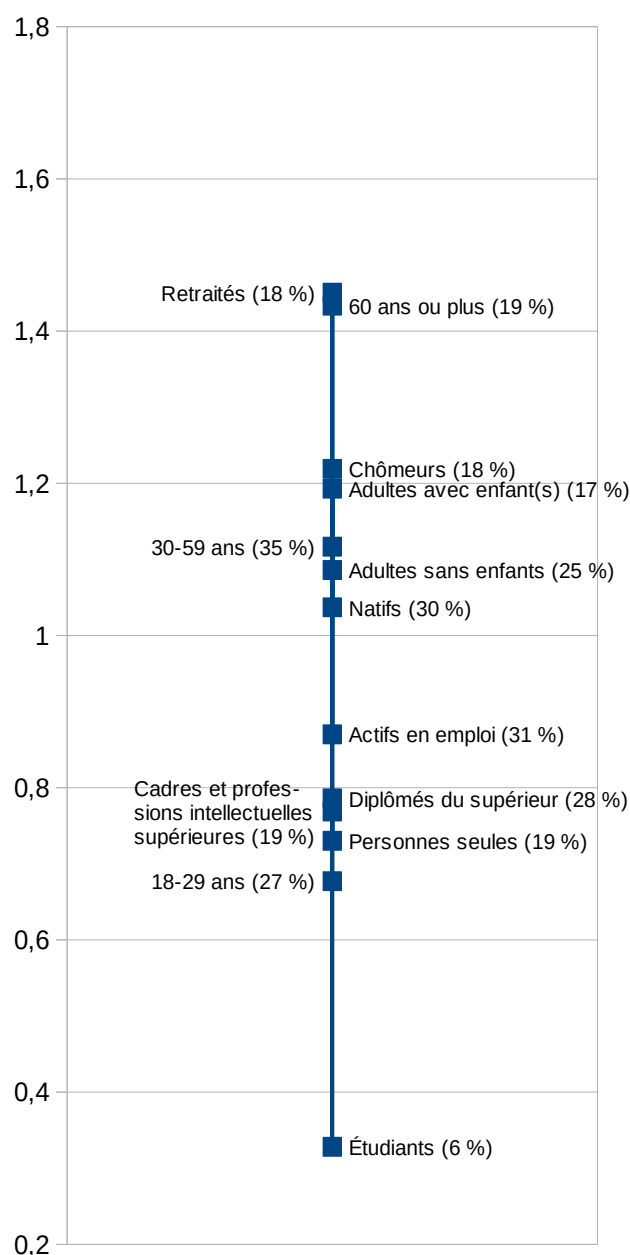
Dans quatre cas sur dix, les sortants sont âgés de 18 à 29 ans et autant sont actifs en emploi. Mais les retraités représentent tout de même 12 % des sortants, un quart de plus que dans l'ensemble des départements d'Occitanie.

Lecture du graphique : la part des retraités parmi les arrivants dans l'Aude (18 %) est supérieure de 45 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rapport égal à 1,45).

Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger

Source : Insee, recensement de la population 2017

Profils comparés des nouveaux arrivants dans l'Aude et dans l'ensemble des départements d'Occitanie



De plus, 5 100 Audois changent d'EPCI de résidence

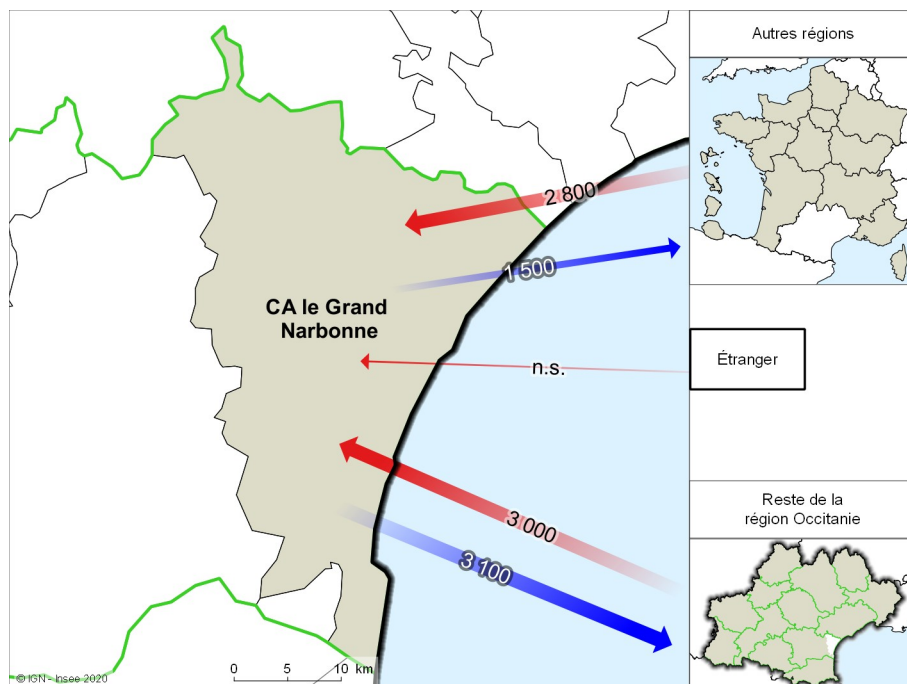
Les mobilités résidentielles au sein de l'Aude sont moins importantes que celles observées dans les autres départements de la région. En 2016, 5 100 habitants déménagent au sein du département de l'Aude en changeant d'EPCI de résidence. Cela représente 17 % de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées dans l'Aude, départs de l'Aude ou déménagements au sein de l'Aude avec changement d'EPCI).

Le département de l'Aude comprend six territoires de projet (hors parc naturel régional). Il s'agit de la Communauté d'agglomération (CA) le Grand Narbonne, le Pays Carcassonnais qui englobe la CA Carcassonne Agglo, une partie du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays Lauragais, le PETR Vallée de l'Aude. Et une commune de l'Aude se trouve dans le Pays Vallée de l'Agly situé quasi exclusivement dans les Pyrénées-Orientales. Les principaux échanges entre ces territoires se font entre le Pays Carcassonnais et le PETR du Lauragais, à l'avantage du premier.

Annexe cartographique : bilan des migrations résidentielles 2016 dans les territoires de projet inclus (en totalité ou en partie) dans le département de l'Aude

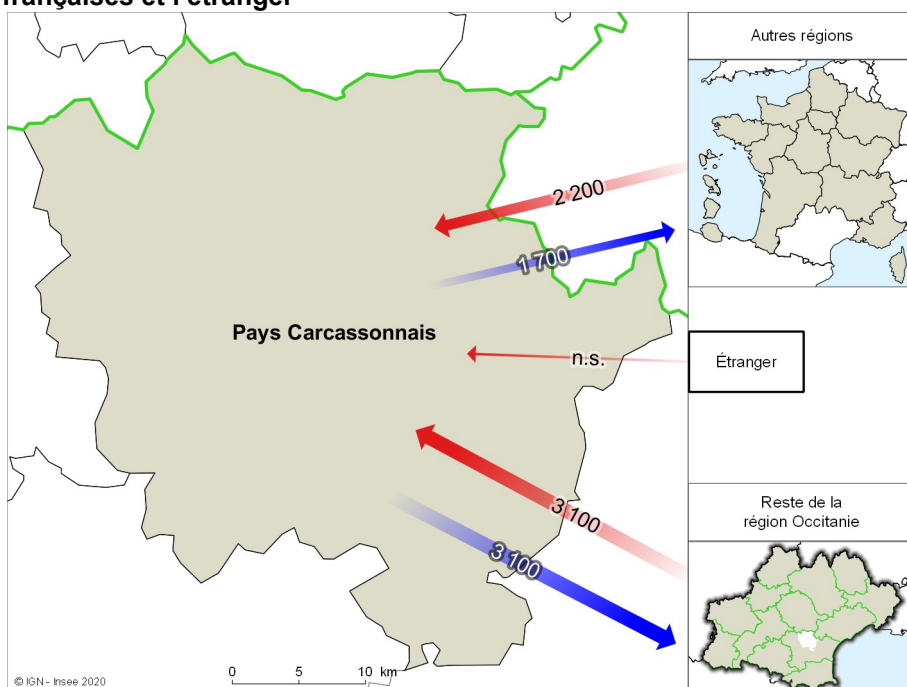
Ne figurent que les territoires de projet où au moins un tiers de la population habite dans le département et où le flux de nouveaux arrivants est au moins égal à 1 000 personnes.

Figure 1 – Flux résidentiels entre la CA le Grand Narbonne, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



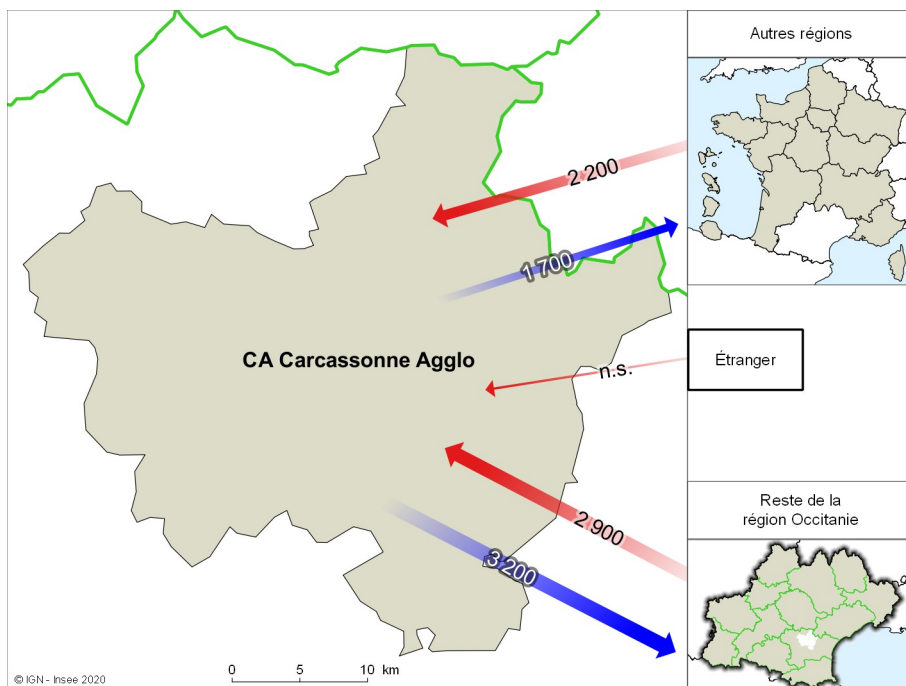
Source : Insee, recensement de la population 2017

Figure 2 – Flux résidentiels entre le Pays Carcassonnais, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee, recensement de la population 2017

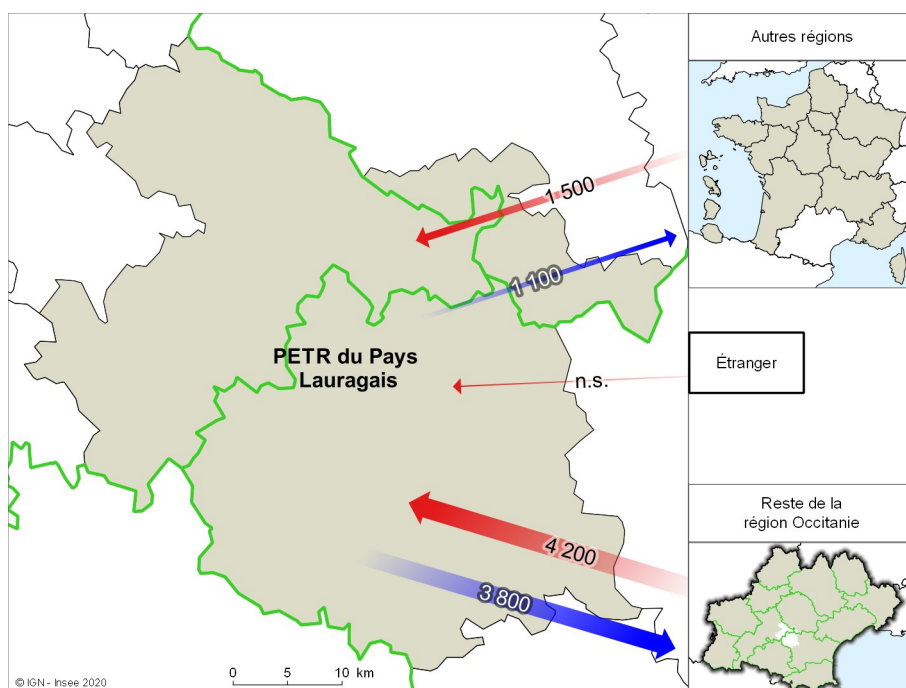
Figure 3 – Flux résidentiels entre la CA Carcassonne Agglo, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Figure 4 – Flux résidentiels entre le PETR du Pays Lauragais, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Les migrations résidentielles dans le département de l'AVEYRON (12)

- De faibles taux d'entrants et de sortants, mais un solde migratoire positif
- Quatre entrants sur dix viennent d'Occitanie
- Un département attractif pour les natifs et les seniors
- Six partants sur dix restent en Occitanie
- Des mobilités internes importantes entre EPCI du département

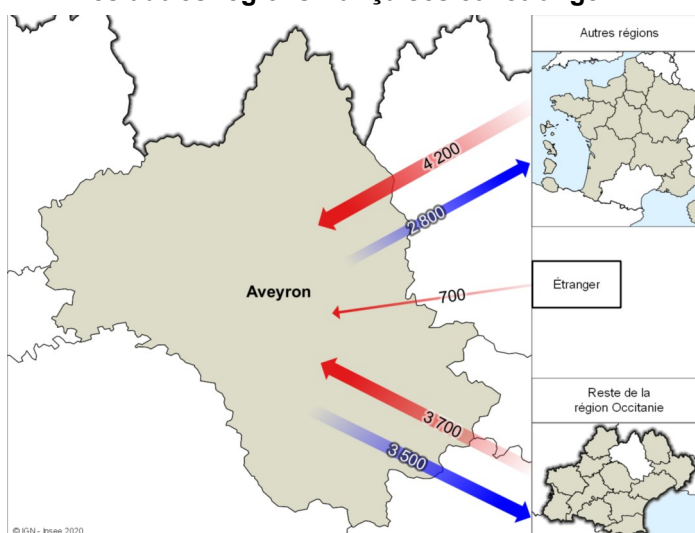
Des taux d'entrants et de sortants très bas

Durant l'année 2016, 8 600 personnes viennent s'installer dans l'Aveyron, dont 700 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapporté à la population moyenne du département, soit 274 900 personnes) s'élève à 29 habitants pour 1 000, le 2^e taux le plus bas de la région derrière les Pyrénées-Orientales.

Dans le même temps, 6 300 habitants quittent le département, soit 23 pour 1 000 (2^e taux le plus bas de la région).

Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est donc positif, à hauteur de 1 600 personnes. Rapporté à la population moyenne du département, il place l'Aveyron au 8^e rang des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (5,8 pour 1 000).

Flux résidentiels entre le département de l'Aveyron, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee, recensement de la population 2017

Quatre entrants sur dix viennent d'Occitanie

Parmi les entrants, 3 700 sont en provenance d'un autre département de la région (principalement la Haute-Garonne et les départements voisins de l'Hérault, du Tarn et du Lot). Ils représentent quatre entrants sur dix, une proportion médiane parmi les départements de la région. Les autres arrivées proviennent principalement d'Île-de-France, d'Auvergne-Rhône-Alpes, de Provence-Alpes-Côte d'Azur ou de l'étranger.

Origine des nouveaux arrivants

Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans l'Aveyron, selon le territoire de provenance

Occitanie	3 700	43 %
Ailleurs en France (hors Mayotte)	4 200	49 %
Étranger	700	8 %
Ensemble	8 600	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Un nouvel arrivant sur cinq s'installe dans la communauté d'agglomération (CA) de Rodez Agglomération.

Destination des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans l'Aveyron, selon l'EPCI d'installation		
CA Rodez Agglomération	1 900	22 %
CC de Millau Grands Causses	1 000	11 %
CC du Grand Villefrancois	1 000	11 %
Autres EPCI de l'Aveyron	4 700	56 %
Ensemble des EPCI	8 600	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Un département attractif pour les natifs et les seniors

Près de quatre entrants sur dix en Aveyron sont natifs de l'Occitanie, soit 1,3 fois ce qui est observé dans l'ensemble des départements de la région.

Autre spécificité du département de l'Aveyron, les nouveaux arrivants sont plus âgés que les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie. Si les actifs en emploi sont bien plus nombreux parmi les 8 600 nouvellement installés (38 %), 15 % des arrivants se déclarent en retraite au moment du recensement. Plus globalement, c'est l'ensemble des personnes de 60 ans ou plus qui sont davantage présentes parmi les arrivants en Aveyron que dans l'ensemble des départements d'Occitanie.

À l'inverse, seuls 16 % des arrivants en emploi sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure, l'une des proportions les plus faibles en Occitanie (24 % dans l'ensemble des arrivants dans les départements d'Occitanie). Comme dans la majorité des départements et en raison d'une offre de formation moins étoffée que dans les deux métropoles régionales, seuls 13 % des nouveaux arrivants sont étudiants.

Six partants sur dix restent en Occitanie

Dans le même temps, parmi les 6 300 personnes qui quittent le département de l'Aveyron en 2016, près de six sur dix (56 %) restent en Occitanie, une part relativement élevée comparativement à l'ensemble des départements de la région.

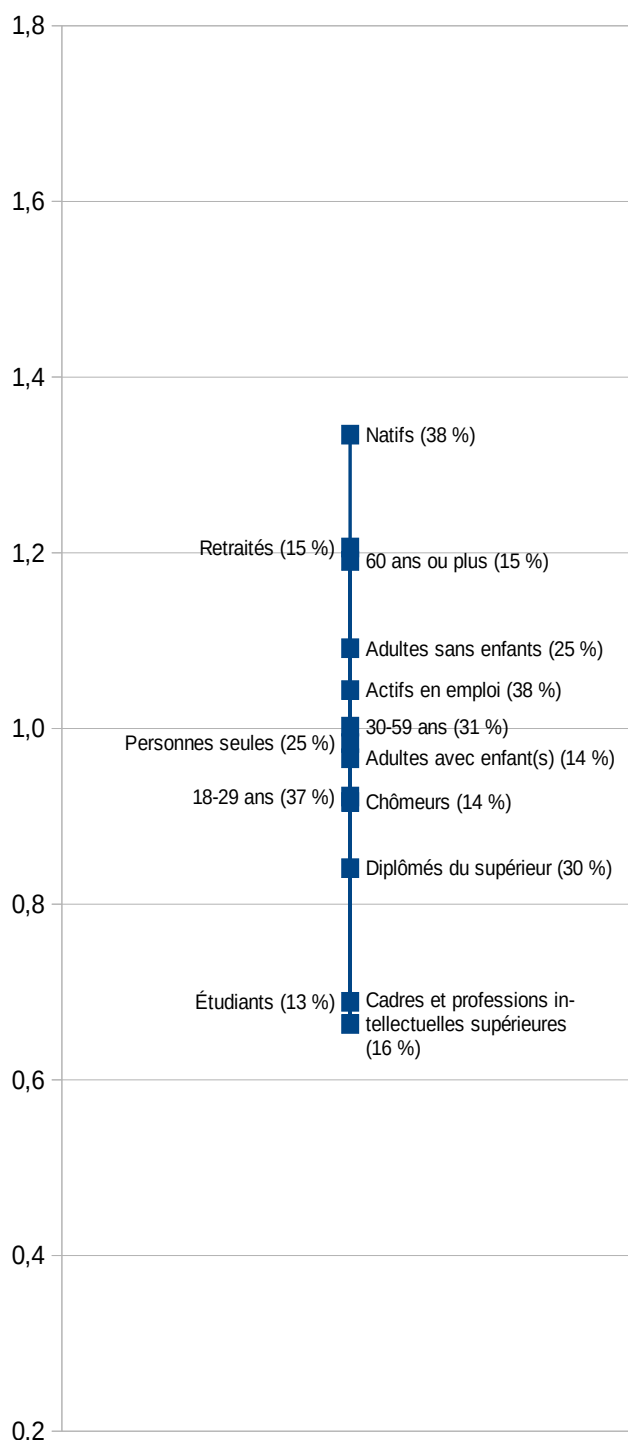
Les étudiants sont assez nombreux parmi les sortants de l'Aveyron (27 %), tout comme les personnes seules (33 %). En revanche, seuls 17 % des actifs en emploi qui quittent le département sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure, une part plus faible que celle observée dans l'ensemble des départements d'Occitanie (23 %).

Lecture du graphique : la part des retraités parmi les arrivants dans l'Aveyron est supérieure de 20 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rapport égal à 1,2). Les retraités représentent 15 % de l'ensemble des nouveaux arrivants dans l'Aveyron.

Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger.

Source : Insee, recensement de la population 2017

Profils comparés des nouveaux arrivants dans l'Aveyron et dans l'ensemble des départements d'Occitanie



De plus, 5 800 Aveyronnais changent d'EPCI de résidence

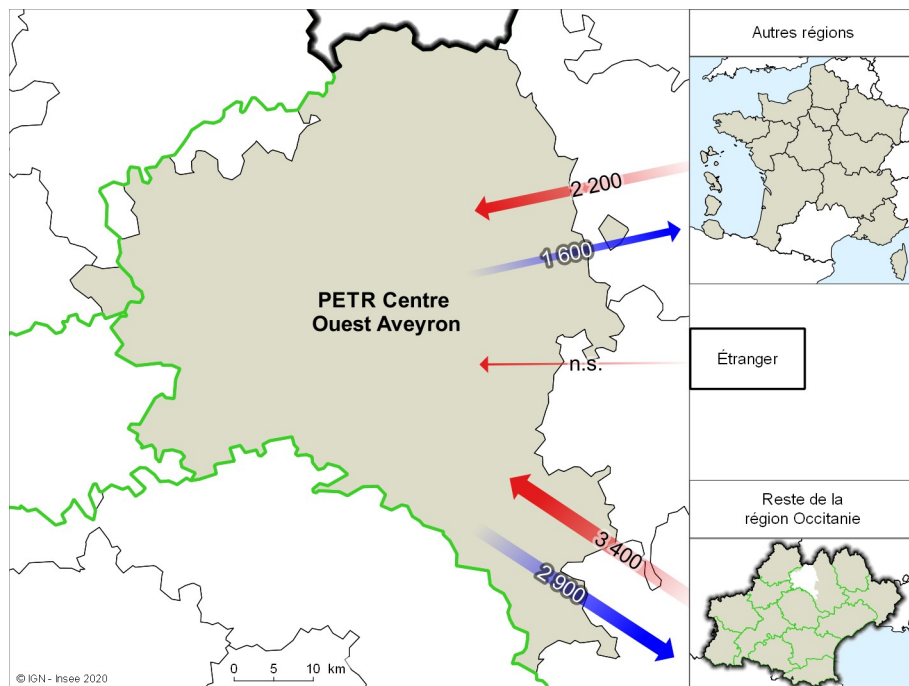
Les mobilités résidentielles au sein du département de l'Aveyron sont assez importantes. En 2016, 5 800 habitants déménagent dans le département en changeant d'EPCI de résidence. Cela représente près de 30 % de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées en Aveyron, départs de l'Aveyron ou déménagements au sein du département avec changement d'EPCI).

L'Aveyron comprend cinq territoires de projet (hors parc naturel régional). Il s'agit du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Centre Ouest Aveyron qui englobe la communauté d'agglomération (CA) Rodez Agglomération, du PETR du Haut-Rouergue, du PETR du Lévézou et d'une petite partie du PETR Figeac, Quercy, Vallées de la Dordogne, territoire situé essentiellement dans le département du Lot. Les principaux échanges internes entre ces espaces concernent le PETR Centre Ouest Aveyron qui a un excédent migratoire avec l'ensemble des autres territoires de projet.

Annexe cartographique : bilan des migrations résidentielles 2016 dans les territoires de projet inclus (en totalité ou en partie) dans le département de l'Aveyron

Ne figurent que les territoires de projet où au moins un tiers de la population habite dans le département et où le flux de nouveaux arrivants externes est au moins égal à 1 000 personnes.

Figure 1 – Flux résidentiels entre le PETR Centre Ouest Aveyron, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Les migrations résidentielles dans le département du GARD (30)

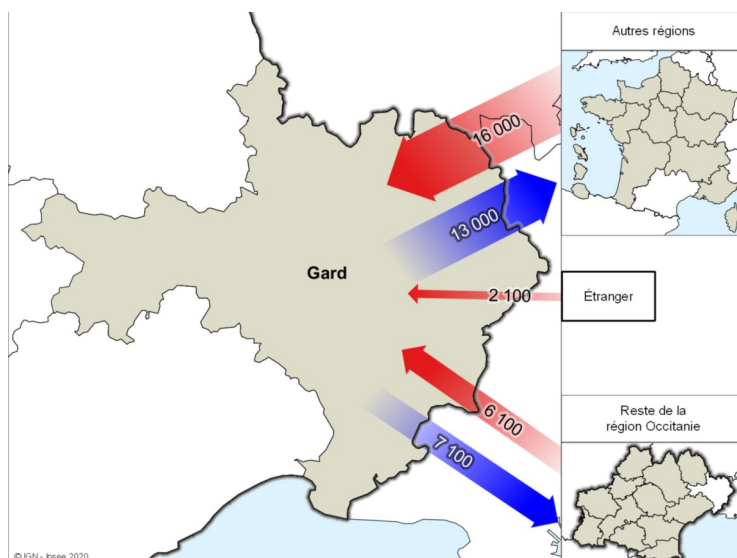
- Plus d'arrivées dans le Gard que de départs
- Les trois quarts des entrants viennent d'une autre région ou de l'étranger
- Un département attractif pour les familles
- Seul un tiers des sortants restent en Occitanie
- Nombreux déménagements au sein du Gard entre grandes agglomérations

Faible impact des migrations résidentielles sur la population

Durant l'année 2016, 24 200 personnes viennent s'installer dans le département du Gard, dont 2 100 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapporté à la population moyenne du département, soit 733 100 personnes) s'élève à 30 habitants pour 1 000, un taux faible dans la région (11^e place juste derrière les Hautes-Pyrénées).

Dans le même temps, 20 100 habitants quittent le département, soit 27 pour 1 000 (9^e rang de la région). Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est donc positif, à hauteur de 2 000 personnes. Rapporté à la population moyenne du département, cela place le Gard au 12^e rang seulement des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (2,6 pour 1 000).

Flux résidentiels entre le département du Gard, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee, recensement de la population 2017

Un quart des entrants viennent d'Occitanie

Parmi les entrants, 6 100 proviennent d'un autre département de la région (trois sur quatre depuis l'Hérault). Ils représentent un quart des entrants, proportion la plus faible observée parmi les départements de la région, derrière l'Hérault et les Pyrénées-Orientales. Presque autant arrivent depuis la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, loin devant les autres régions.

Origine des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans le Gard, selon le territoire de provenance		
Occitanie	6 100	25 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 500	23 %
Auvergne-Rhône-Alpes	3 000	12 %
Île-de-France	2 500	10 %
Ailleurs en France (hors Mayotte)	5 000	21 %
Étranger	2 100	9 %
Ensemble	24 200	100 %

Source : Insee - recensement de la population 2017

Plus du tiers des entrants s'installent dans la communauté d'agglomération (CA) de Nîmes Métropole. Les CA d'Alès Agglomération, du Gard Rhodanien et du Grand Avignon accueillent entre 7 et 14 % des nouveaux arrivants.

Destination des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans le Gard, selon l'EPCI d'installation		
CA de Nîmes Métropole	8 400	35 %
CA Alès Agglomération	3 400	14 %
CA du Gard Rhodanien	2 200	9 %
CA du Grand Avignon	1 700	7 %
Autres EPCI du Gard	8 500	35 %
Ensemble des EPCI	24 200	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Un département attractif pour les familles

Parmi les arrivants dans le Gard, les actifs en emploi demeurent majoritaires parmi les 24 200 personnes nouvellement installées (39 %).

17 % des arrivants déclarent au recensement avoir la charge d'un ou plusieurs enfants, une proportion plus importante que celle observée au niveau de l'ensemble des départements de la région. *A contrario*, les personnes seules sont moins représentées (20 % des nouveaux arrivants contre 25 %).

Le département attire relativement peu de jeunes, étudiants ou non : 33 % des arrivants ont entre 18 et 29 ans et 11 % seulement des arrivants sont étudiants.

Seul un tiers des partants restent en Occitanie

Dans le même temps, parmi les 20 100 personnes qui quittent le Gard en 2016. Seul un tiers reste en Occitanie : c'est la part la plus faible des départements de la région.

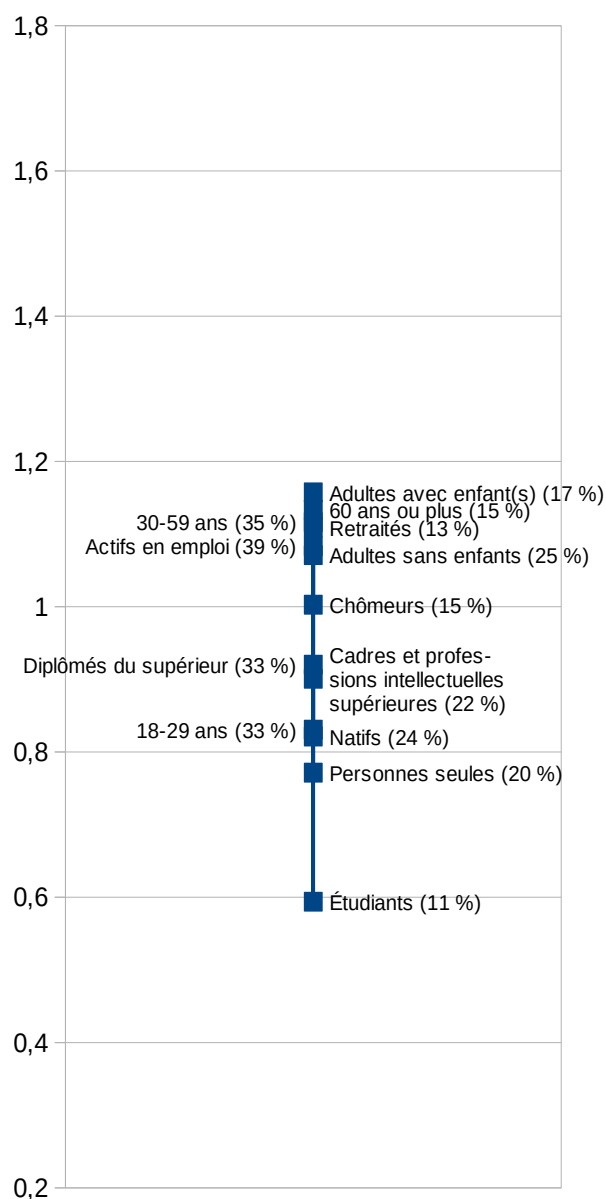
Dans quatre cas sur dix, les sortants sont âgés de 18 à 29 ans. Autant sont actifs en emploi. Mais au regard de ce qui se passe dans les autres départements de la région, ce sont les retraités qui sont le plus représentés parmi les sortants : 11 % soit 1,2 fois plus que ce qui est observé dans l'ensemble des départements d'Occitanie.

Lecture du graphique : la part des adultes avec enfant(s) parmi les arrivants dans le Gard (17%) est supérieure de 16 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rapport égal à 1,16).

Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger.

Source : Insee, recensement de la population 2017

Profils comparés des nouveaux arrivants dans le Gard et dans l'ensemble des départements d'Occitanie



De plus, 12 000 Gardois changent d'EPCI de résidence

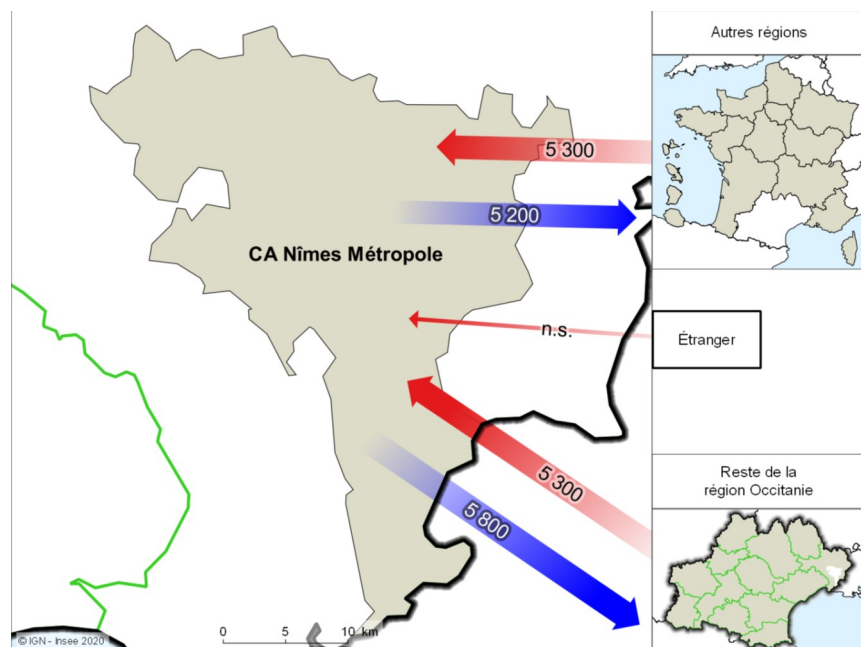
Les mobilités résidentielles au sein du Gard sont également importantes. En 2016, 12 000 habitants déménagent au sein du département en changeant d'EPCI de résidence. Cela représente 21 % de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées dans le Gard, départs du Gard ou déménagements au sein du Gard avec changement d'EPCI).

Le département du Gard comprend dix territoires de projet (hors parc naturel régional) : les communautés d'agglomération (CA) de Nîmes Métropole et d'Alès Agglomération, chacune incluse dans un territoire de projet plus vaste, à savoir le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Garrigues et Costières de Nîmes pour la première et le Pays Cévennes pour la seconde ; la CA Gard Rhodanien ; la CA du Grand Avignon ; le PETR Uzège-Pont du Gard ; le PETR Vidourle Camargue ; le PETR Causses Cévennes. Quelques communes appartiennent à l'Association Territoriale Terres de Vie en Lozère. Le PETR Garrigues et Costières de Nîmes a des échanges équilibrés avec les PETR Uzège-Pont du Gard et Vidourle Camargue, alors qu'ils sont déficitaires avec le Pays Cévennes.

Annexe cartographique : bilan des migrations résidentielles 2016 dans les territoires de projet inclus (en totalité ou en partie) dans le département du Gard

Ne figurent que les territoires de projet où au moins un tiers de la population habite dans le département et où le flux de nouveaux arrivants est au moins égal à 1 000 personnes.

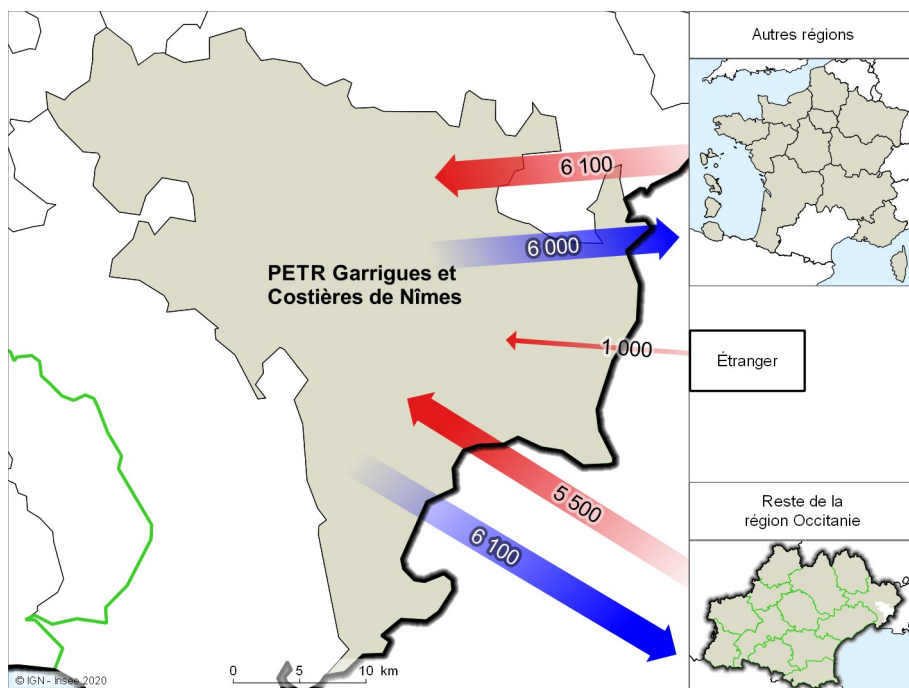
Figure 1 – Flux résidentiels entre la CA Nîmes Métropole, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

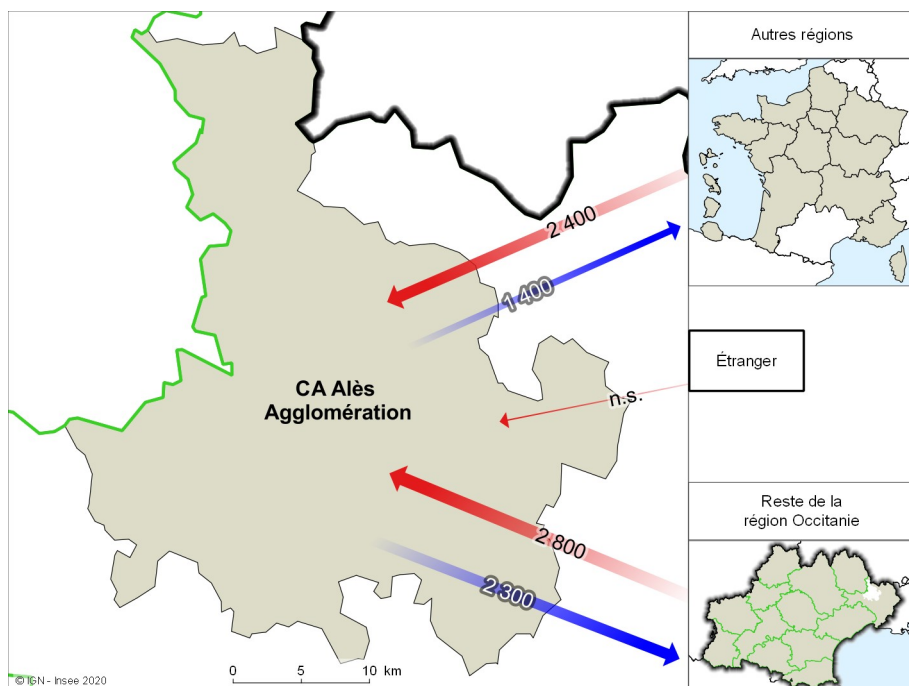
Figure 2 – Flux résidentiels entre le PETR Garrigues et Costières de Nîmes, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

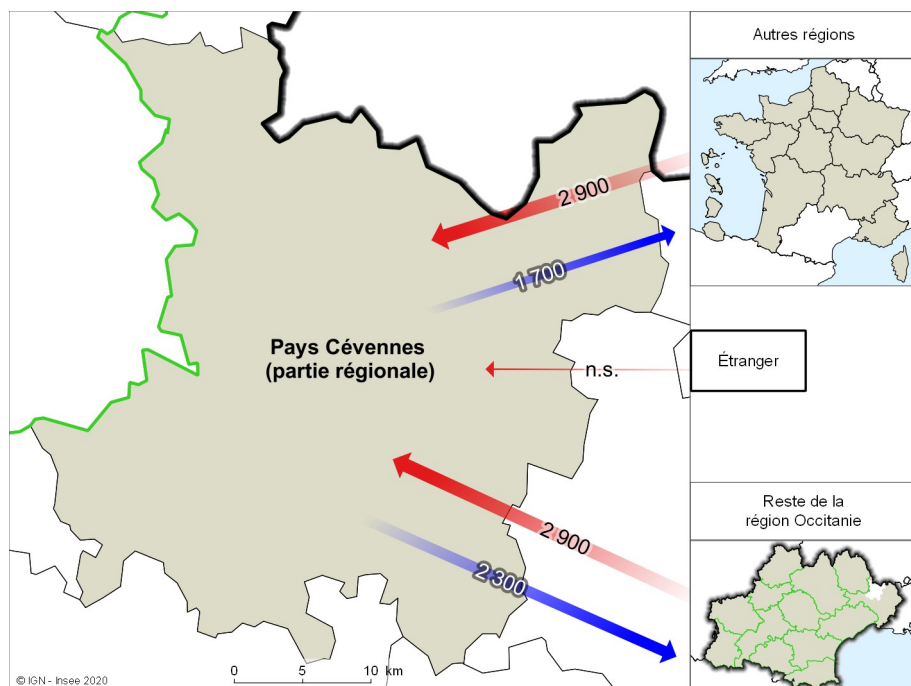
Figure 3 – Flux résidentiels entre la CA Alès Agglomération, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

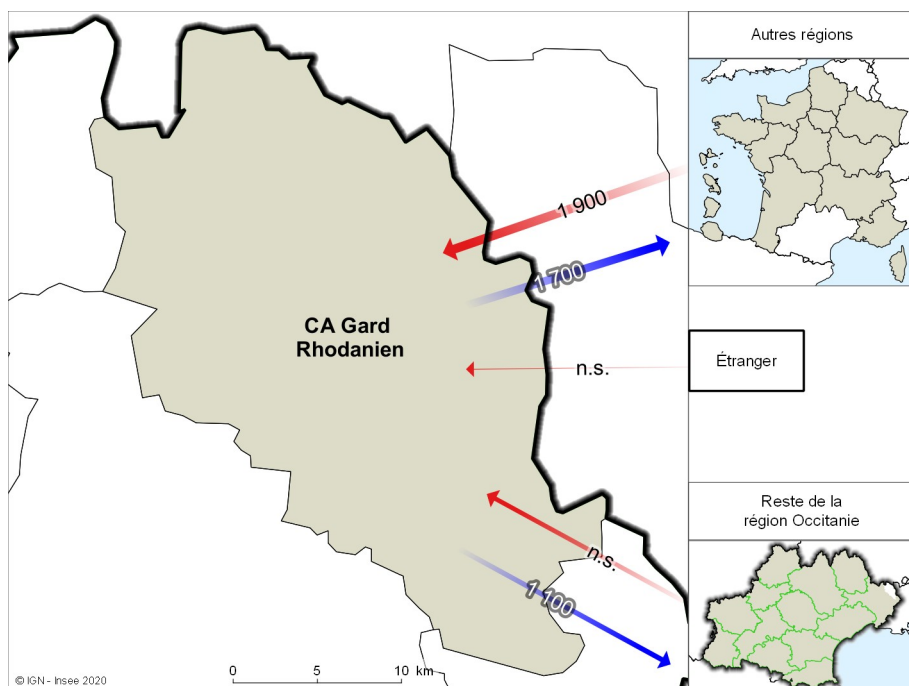
Figure 4 – Flux résidentiels entre le Pays Cévennes (partie régionale), le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

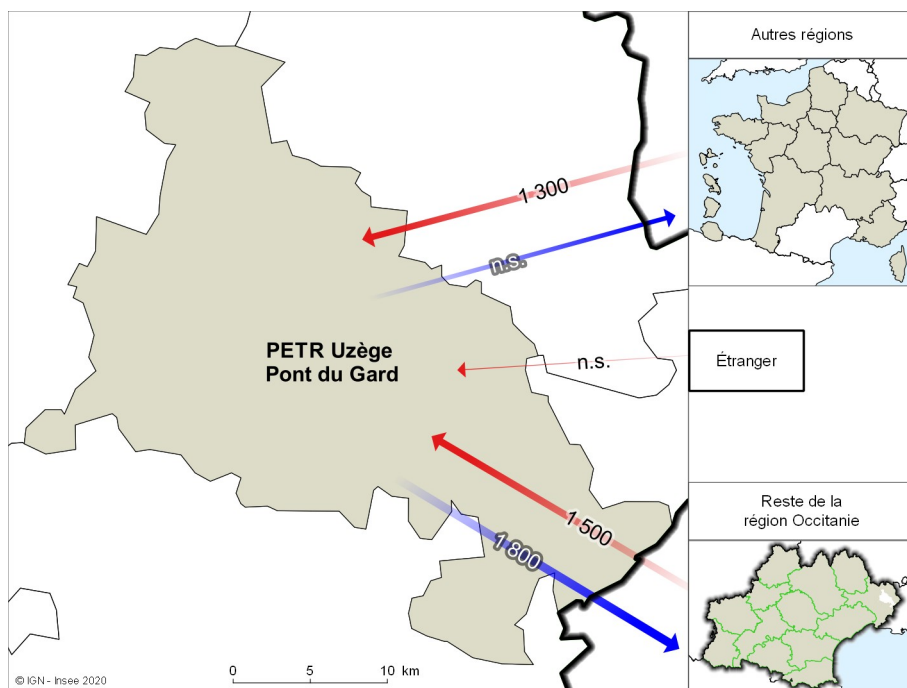
Figure 5 – Flux résidentiels entre la CA Gard Rhodanien, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

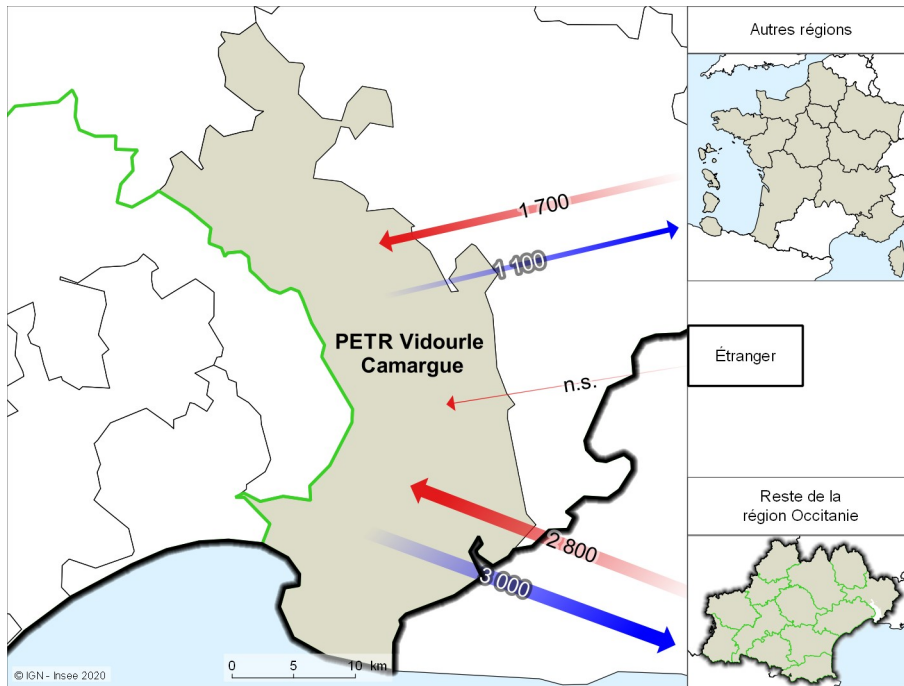
Figure 6 – Flux résidentiels entre le PETR Uzège Pont du Gard, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Figure 7 – Flux résidentiels entre le PETR Vidourle Camargue, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



Les migrations résidentielles dans le département de la HAUTE-GARONNE (31)

- Des flux d'arrivées intenses en Haute-Garonne
- Sept entrants sur dix arrivent d'une autre région ou de l'étranger
- Un département très attractif pour les jeunes et les cadres
- Les trois quarts des nouveaux arrivants s'installent dans Toulouse Métropole
- Les mobilités résidentielles internes au département : surtout de Toulouse Métropole vers les territoires de projet voisins

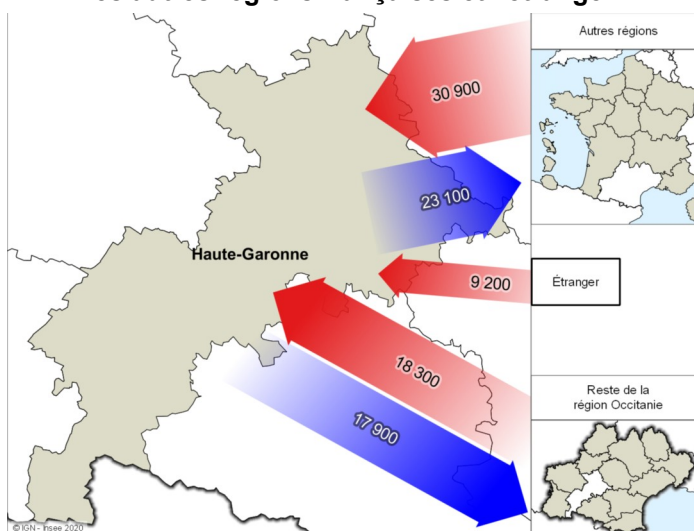
Un solde migratoire très élevé

Durant l'année 2016, 58 400 personnes viennent s'installer en Haute-Garonne, dont 9 200 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapportés à la population moyenne du département, soit 1 333 400 personnes) s'élève à 37 habitants pour 1 000, le 2^e taux le plus élevé de la région, juste derrière la Lozère où la population et les flux sont beaucoup plus faibles.

Dans le même temps, 41 000 habitants quittent le département, soit 31 pour 1 000 (2^e rang de la région).

Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est donc positif, à hauteur de 8 200 personnes. En volume, c'est le plus élevé de la région. Mais rapporté à la population moyenne du département, cela place la Haute-Garonne au 6^e rang des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (6,2 pour 1 000).

Flux résidentiels entre le département de la Haute-Garonne, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee, recensement de la population 2017

Trois entrants sur dix viennent d'Occitanie

Parmi les entrants, 18 300 viennent d'un autre département de la région, principalement le Tarn, puis le Tarn-et-Garonne. Cela représente trois entrants sur dix, une proportion parmi les plus faibles des départements de la région. Un arrivant sur quatre résidait auparavant en Île-de-France ou en Nouvelle-Aquitaine.

Origine des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants en Haute-Garonne, selon le territoire de provenance		
Occitanie	18 300	31 %
Île-de-France	7 900	14 %
Nouvelle-Aquitaine	7 000	12 %
Ailleurs en France (hors Mayotte)	16 000	27 %
Étranger	9 200	16 %
Ensemble	58 400	100 %

Origine des nouveaux arrivants en provenance d'Occitanie		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants en Haute-Garonne, selon le département de provenance		
Tarn	3 400	19 %
Tarn-et-Garonne	2 600	14 %
Aude	1 900	10 %
Gers	1 800	10 %
Ariège	1 800	10 %
Hérault	1 800	10 %
Autres départements	5 000	27 %
Occitanie	18 300	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Trois nouveaux arrivants sur quatre s'installent sur le territoire de Toulouse Métropole. Les autres résident principalement dans les communautés d'agglomération (CA) du Sicoval, du Muretain Agglo et dans la communauté de communes (CC) Cœur et Coteaux du Comminges et celle de la Save au Touch.

Destination des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans la Haute-Garonne, selon l'EPCI d'installation		
Toulouse Métropole	43 200	74 %
CA du Sicoval	3 000	5 %
CA Le Muretain Agglo	2 500	4 %
CC Cœur et Coteaux du Comminges	1 400	2 %
CC de la Save au Touch	1 000	2 %
Autres EPCI de Haute-Garonne	7 300	12 %
Ensemble	58 400	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Un département attractif pour les jeunes et les actifs en emploi

Le département de la Haute-Garonne attire beaucoup de jeunes, étudiants ou non : 53 % des nouveaux arrivants ont entre 18 et 29 ans et 30 % sont étudiants. En raison de la présence de grands pôles universitaires, la part des étudiants parmi les entrants est 1,6 fois plus élevée que dans l'ensemble des départements d'Occitanie.

Par ailleurs, la Haute-Garonne est aussi le département d'Occitanie où les actifs en emploi sont les plus nombreux parmi les arrivants. À l'inverse, seuls 5 % des arrivants se déclarent en retraite.

Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont très présents parmi les arrivants en activité (32 % contre 24 % dans l'ensemble des départements d'Occitanie).

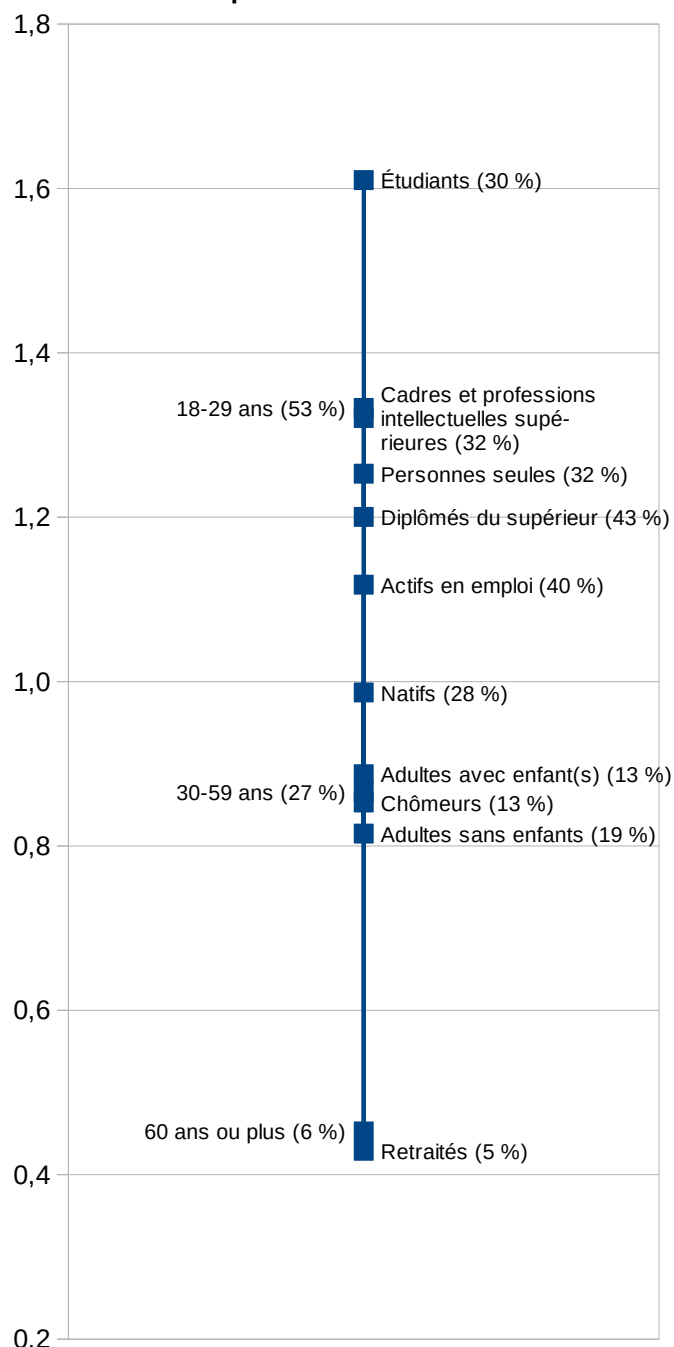
La moitié des partants restent en Occitanie

Dans le même temps, parmi les 41 000 personnes qui quittent le département de la Haute-Garonne en 2016, seules 44 % restent en Occitanie, soit l'un des taux les plus bas de la région.

La moitié des sortants sont âgés de 18 à 29 ans. Les actifs en emploi représentent 46 % des sortants. Parmi eux, trois sur dix sont cadres, soit 1,3 fois ce qui est observé parmi les actifs en emploi sortants de l'ensemble des départements de la région.

Lecture du graphique : la part des retraités parmi les arrivants en Haute-Garonne est inférieure de 60 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rapport égal à 0,4). Les retraités représentent 5 % de l'ensemble des nouveaux arrivants dans la Haute-Garonne.
Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger
Source : Insee, recensement de la population 2017

Profils comparés des nouveaux arrivants en Haute-Garonne et dans l'ensemble des départements d'Occitanie



De plus, 33 100 Haut-Garonnais changent d'EPCI de résidence

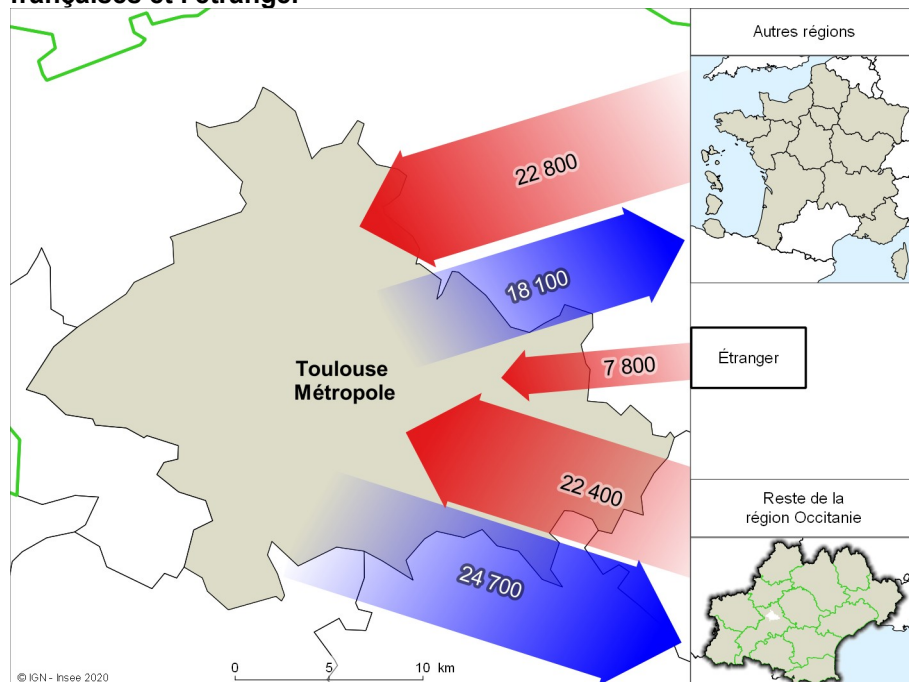
Les mobilités résidentielles au sein de la Haute-Garonne sont également importantes. En 2016, 33 100 habitants déménagent dans le département en changeant d'EPCI de résidence. Cela représente le quart de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées en Haute-Garonne, départs de Haute-Garonne ou déménagements au sein du département avec changement d'EPCI).

Le département de la Haute-Garonne comprend neuf territoires de projet (hors parc naturel régional) : Toulouse Métropole, la communauté d'agglomération (CA) Le Muretain Agglo et la CA du Sicoval, le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays Tolosan, le PETR du Pays Lauragais, le PETR du Sud Toulousain, le PETR Comminges Pyrénées, le PETR Pays Portes de Gascogne et le PETR du Pays de Cocagne. Les principaux échanges internes au département se font entre Toulouse Métropole et l'ensemble des territoires de projet voisins, notamment le PETR du Pays Tolosan, la CA du Sicoval et la CA Le Muretain Agglo, avec un solde négatif pour la métropole.

Annexe cartographique : bilan des migrations résidentielles 2016 dans les territoires de projet inclus (en totalité ou en partie) dans le département de la Haute-Garonne

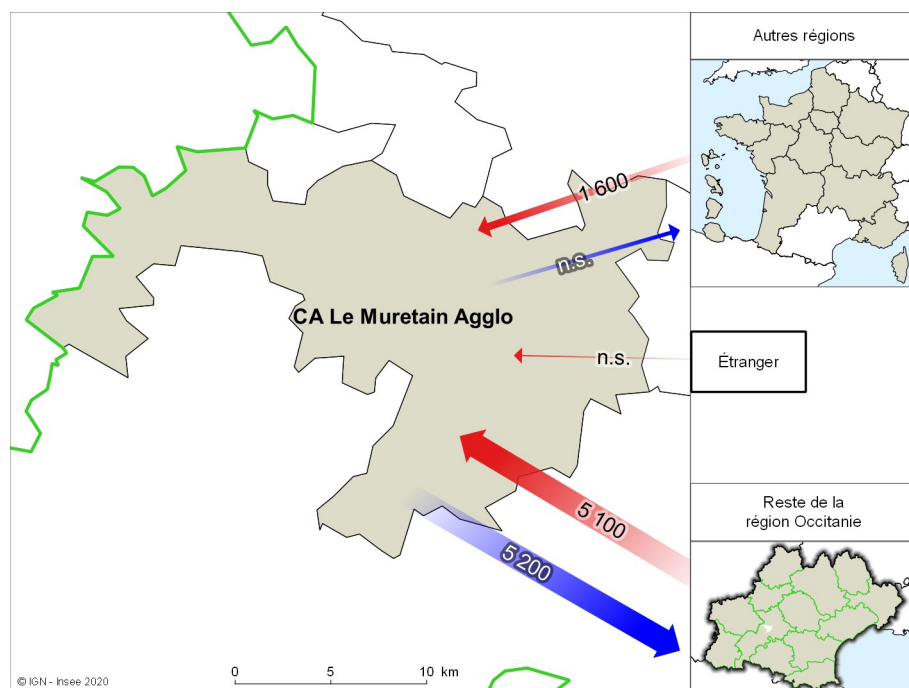
Ne figurent que les territoires de projet où au moins un tiers de la population habite dans le département et où le flux de nouveaux arrivants externes est au moins égal à 1 000 personnes.

Figure 1 – Flux résidentiels entre Toulouse Métropole, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee, recensement de la population 2017

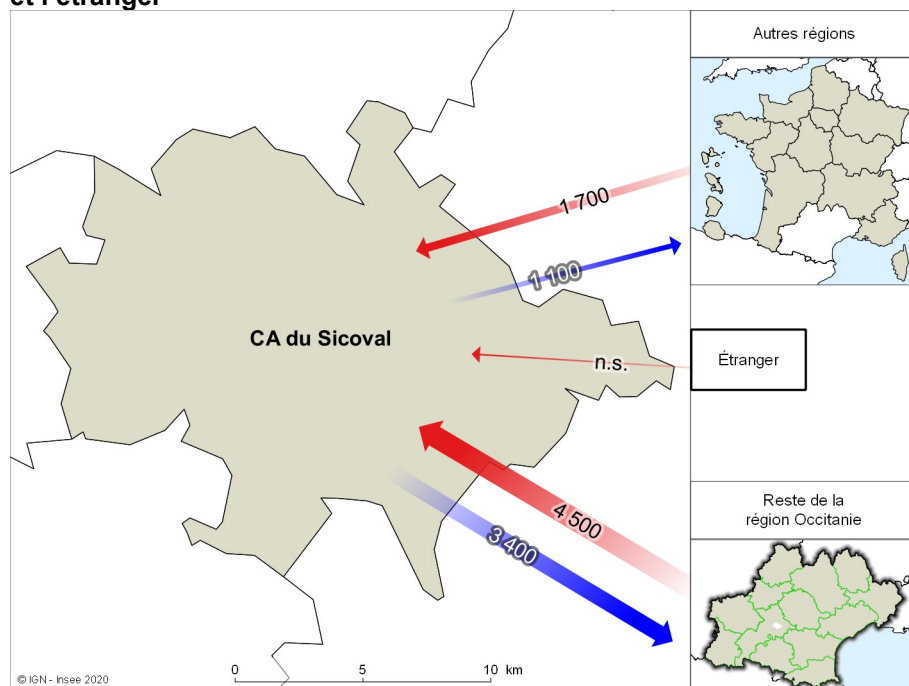
Figure 2 – Flux résidentiels entre la CA Le Muretain Agglo, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



n.s. : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

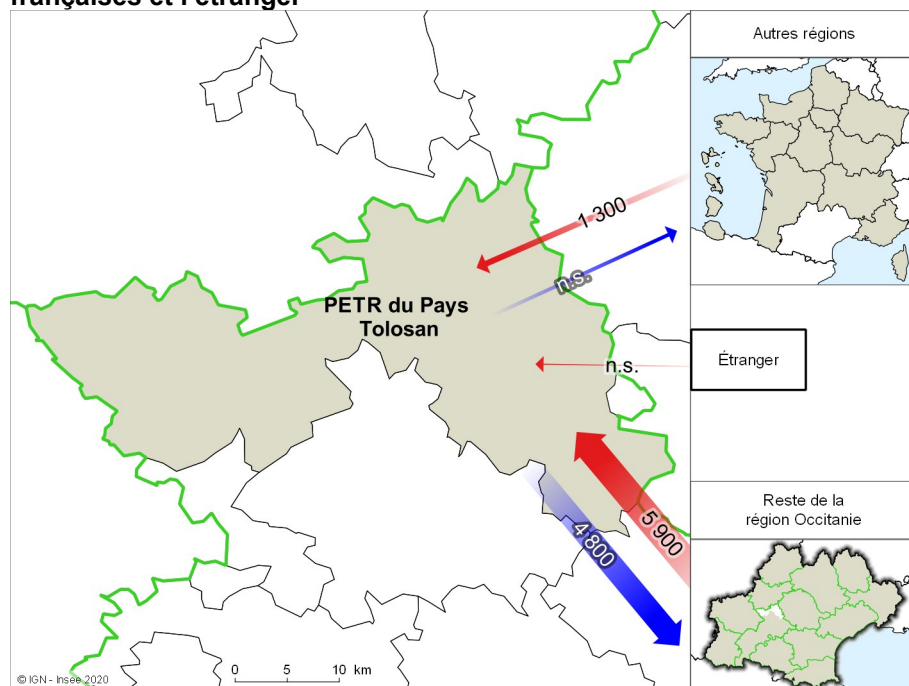
Figure 3 – Flux résidentiels entre la CA du Sicoval, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



n.s. : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

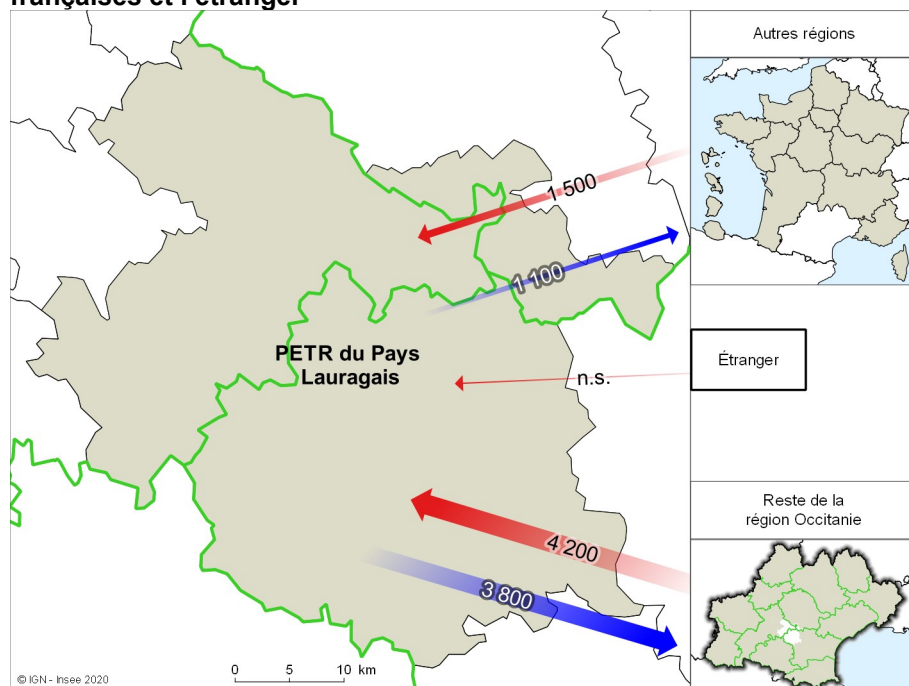
Figure 4 – Flux résidentiels entre le PETR du Pays Tolosan, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



n.s. : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

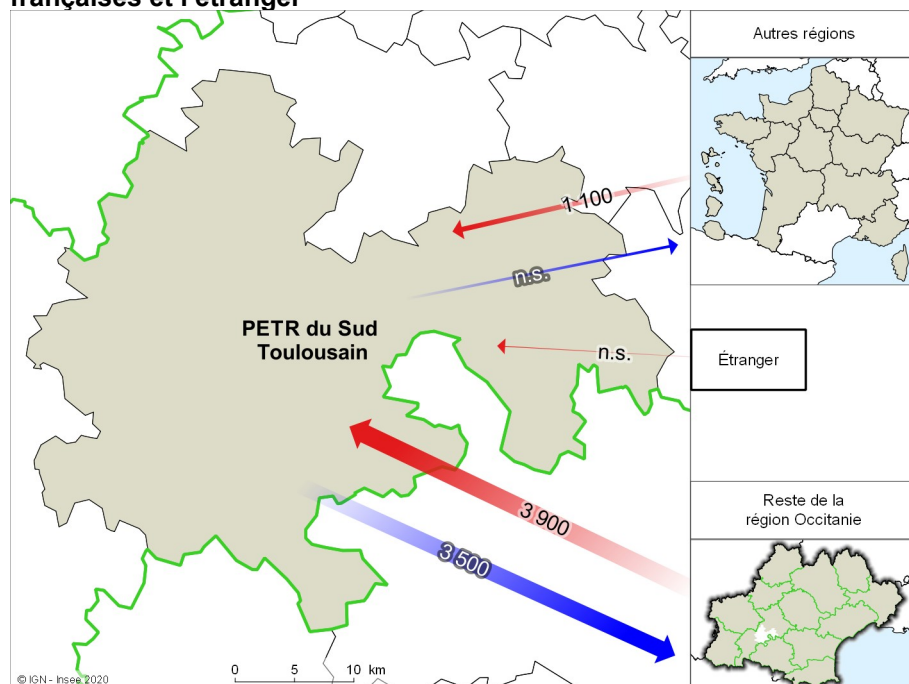
Figure 5 – Flux résidentiels entre le PETR du Pays Lauragais, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



n.s. : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

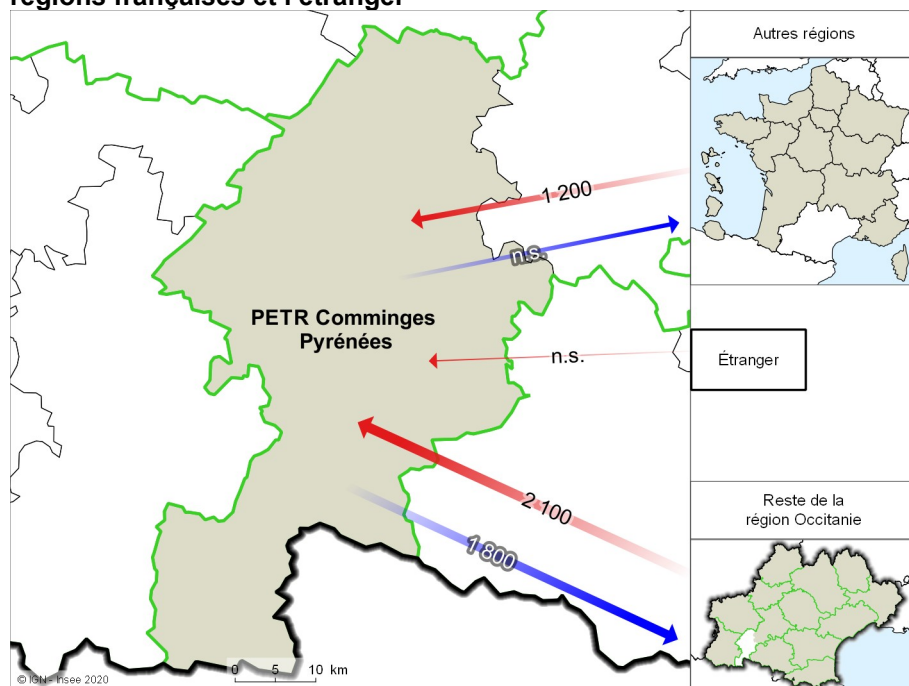
Figure 6 – Flux résidentiels entre le PETR du Sud Toulousain, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



n.s. : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Figure 7 – Flux résidentiels entre le PETR Comminges Pyrénées, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



n.s. : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Les migrations résidentielles dans le département du GERS (32)

- Plus d'arrivées dans le Gers que de départs
- Six entrants sur dix viennent d'une autre région ou de l'étranger
- Un département très attractif pour les retraités
- Installations plus nombreuses à l'est du département
- Des échanges internes favorables au PETR Pays Portes de Gascogne

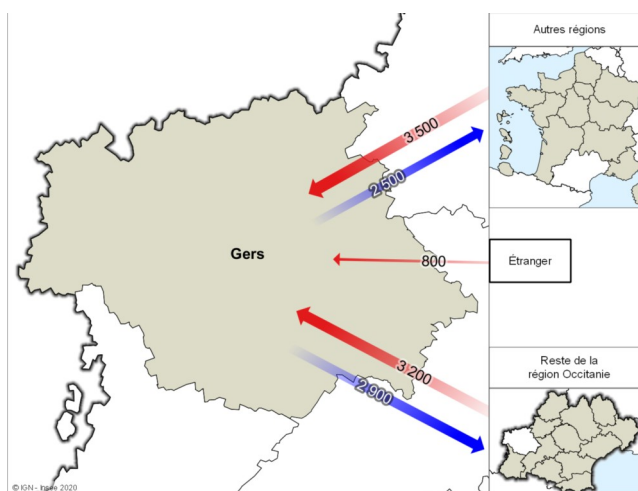
Impact fort des migrations résidentielles sur la population

Durant l'année 2016, 7 500 personnes viennent s'installer dans le département du Gers, dont 800 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapporté à la population moyenne du département, soit 188 000 personnes) s'élève à 36 habitants pour 1 000, le 3^e taux le plus élevé de la région, juste derrière la Haute-Garonne.

Dans le même temps, 5 400 habitants quittent le département, soit 29 pour 1 000 (8^e rang de la région).

Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est donc positif, à hauteur de 1 300 personnes. En volume, il reste limité. Mais rapporté à la population moyenne du département, cela place le Gers au 2^e rang des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (7,0 pour 1 000).

Flux résidentiels entre le département du Gers, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee, recensement de la population 2017

Quatre entrants sur dix viennent d'Occitanie

Parmi les entrants, 3 200 viennent d'un autre département de la région (dont 2 000 de la Haute-Garonne). Cela représente quatre entrants sur dix, une proportion médiane parmi les départements de la région. La Nouvelle-Aquitaine est la principale région d'échanges : 18 % des nouveaux arrivants en sont originaires.

Origine des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans le Gers, selon le territoire de provenance		
Occitanie	3 200	42 %
Nouvelle Aquitaine	1 300	18 %
Ailleurs en France (hors Mayotte)	2 200	29 %
Étranger	800	11 %
Ensemble	7 500	100 %

Source : Insee - recensement de la population 2017

Les entrants s'installent majoritairement dans la communauté d'agglomération (CA) Grand Auch Cœur de Gascogne et la communauté de communes (CC) de la Gascogne Toulousaine.

Destination des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans le Gers, selon l'EPCI d'installation		
CA Grand Auch Cœur de Gascogne	1 300	18 %
CC de la Gascogne Toulousaine	1 000	14 %
Autres EPCI du Gers	5 200	68 %
Ensemble des EPCI	7 500	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Un département très attractif pour les retraités

Les arrivants dans le Gers sont plus âgés que les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie. Si les actifs en emploi demeurent majoritaires parmi les 7 500 personnes nouvellement installées (40 %), 17 % des arrivants se déclarent retraités au moment du recensement, un poids qui est 1,4 fois ce qui est observé dans l'ensemble des départements de la région.

En revanche, le département attire peu de jeunes, étudiants ou non : 28 % des arrivants ont entre 18 et 29 ans et seulement 8 % des arrivants sont étudiants.

Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont moins représentés parmi les arrivants en activité (18 % dans le Gers contre 24 % dans l'ensemble des départements de la région).

Plus de la moitié des partants restent en Occitanie

Dans le même temps, parmi les 5 400 personnes qui quittent le Gers en 2016, plus de la moitié restent en Occitanie (54 % soit le 6^e rang des départements de la région).

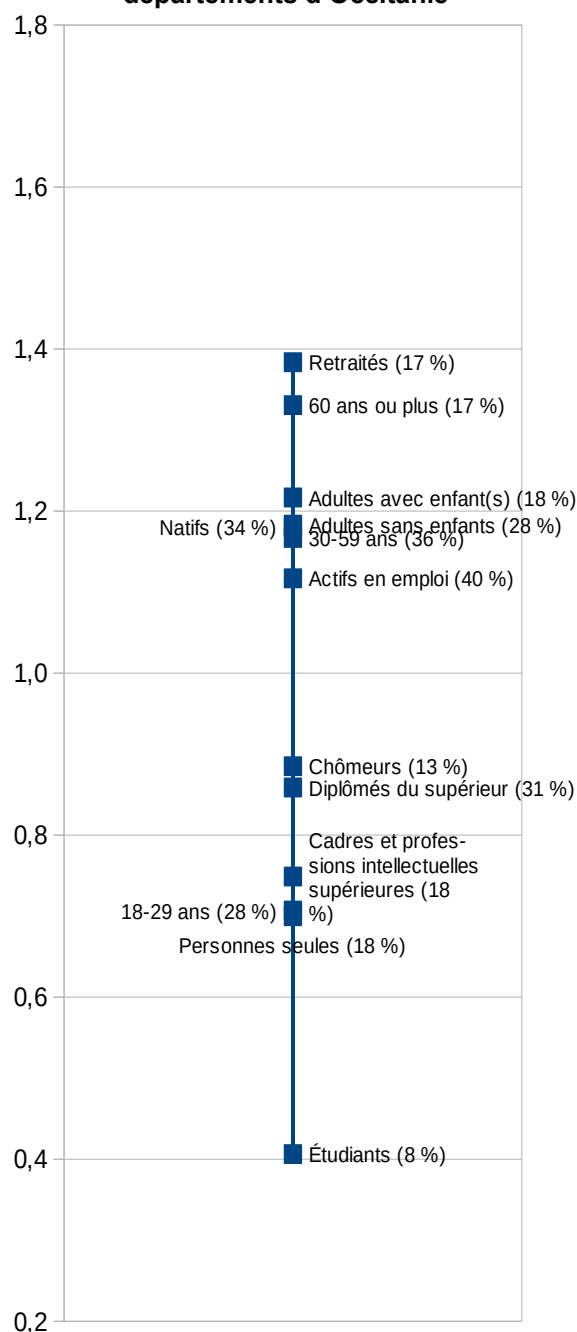
Dans quatre cas sur dix, les sortants sont âgés de 18 à 29 ans. Mais les retraités représentent tout de même 11 % des sortants, une proportion plus élevée que dans l'ensemble des départements d'Occitanie. Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont moins nombreux parmi les sortants qu'ailleurs (15 % contre 23 %).

Lecture du graphique : la part des retraités parmi les arrivants dans le Gers (17%) est supérieure de 38 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rapport égal à 1,38).

Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger.

Source : Insee, recensement de la population 2017

Profils comparés des nouveaux arrivants dans le Gers et dans l'ensemble des départements d'Occitanie



De plus, 3 800 Gersois changent d'EPCI de résidence

Les mobilités résidentielles au sein du Gers sont également importantes. En 2016, 3 800 habitants déménagent au sein du département du Gers en changeant d'EPCI de résidence. Cela représente 22 % de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées dans le Gers, départs du Gers ou déménagements au sein du Gers avec changement d'EPCI).

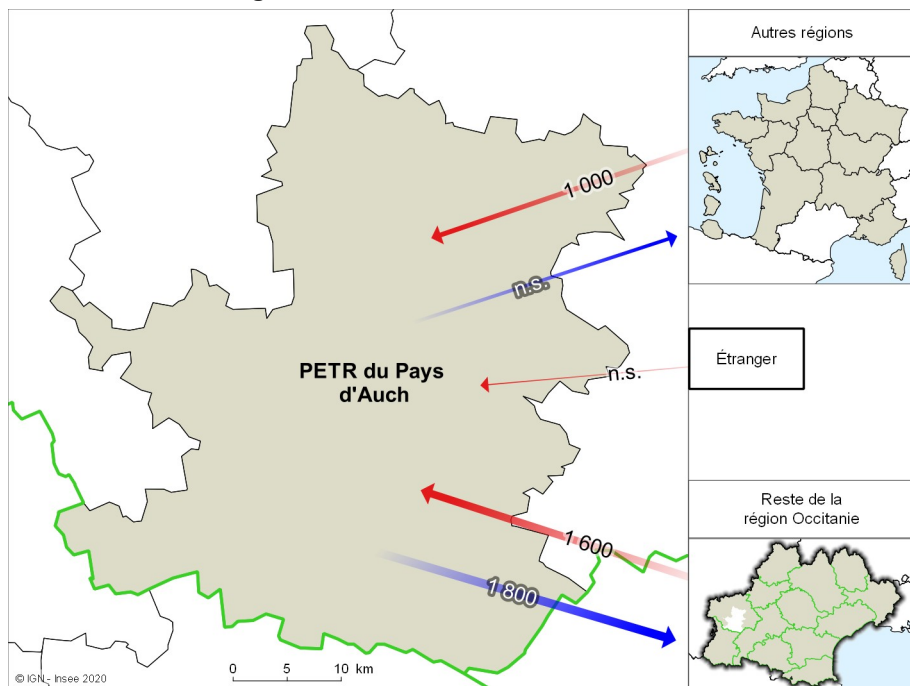
Le département du Gers comprend sept territoires de projet. Il s'agit de la communauté d'agglomération (CA) du Grand Auch Cœur de Gascogne incluse dans le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays d'Auch, du PETR Pays Portes de Gascogne, du PETR Pays d'Armagnac et d'une partie du PETR du Pays du Val d'Adour (principalement situé dans les Hautes-Pyrénées) et du PETR Adour-Chalosse-Tursan. Une commune est en outre rattachée au PETR Garonne Quercy Gascogne principalement situé dans le Tarn-et-Garonne.

Les principaux flux se situent sur les territoires du PETR du Pays d'Auch et du PETR Pays Portes de Gascogne, plutôt en faveur de ce dernier qui bénéficie également d'arrivées plus nombreuses depuis Toulouse Métropole.

Annexe cartographique : bilan des migrations résidentielles 2016 dans les territoires de projet inclus (en totalité ou en partie) dans le département du Gers

Ne figurent que les territoires de projet où au moins un tiers de la population habite dans le département et où le flux de nouveaux arrivants est au moins égal à 1 000 personnes.

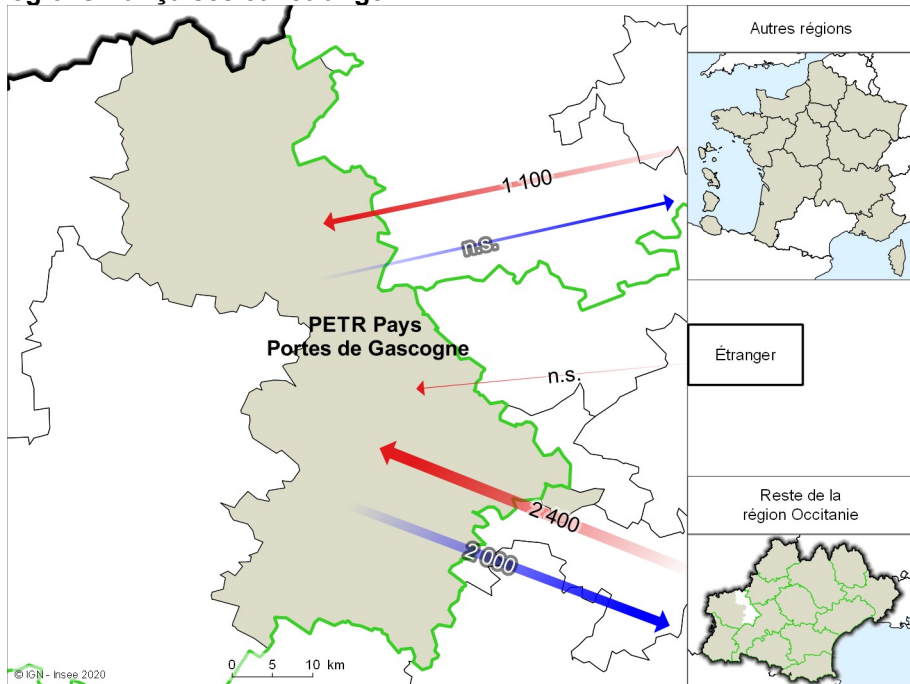
Figure 1 – Flux résidentiels entre le PETR du Pays d'Auch, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

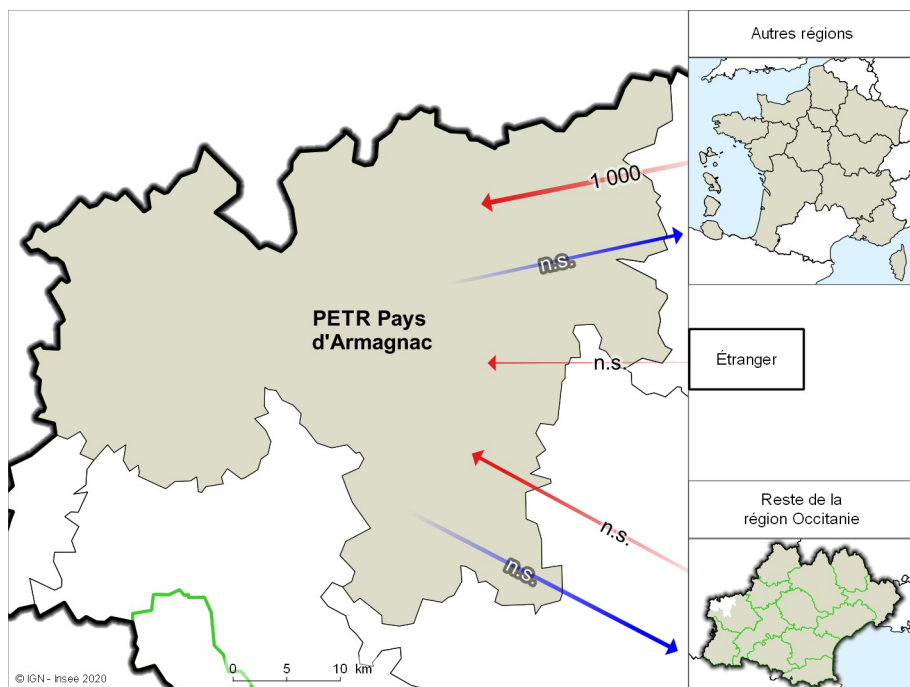
Figure 2 – Flux résidentiels entre le PETR Pays Portes de Gascogne, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Figure 3 – Flux résidentiels entre le PETR Pays d'Armagnac, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Les migrations résidentielles dans le département de l'HÉRAULT (34)

- Un excédent important des arrivées sur les départs
- Trois arrivants sur quatre viennent d'une autre région ou depuis l'étranger
- Un département attractif pour les jeunes, notamment les étudiants
- Trois nouveaux arrivants sur cinq s'installent sur Montpellier Méditerranée Métropole
- Les mobilités résidentielles internes au département : Montpellier Méditerranée Métropole perd globalement des habitants dans ses échanges avec les territoires de projet voisins

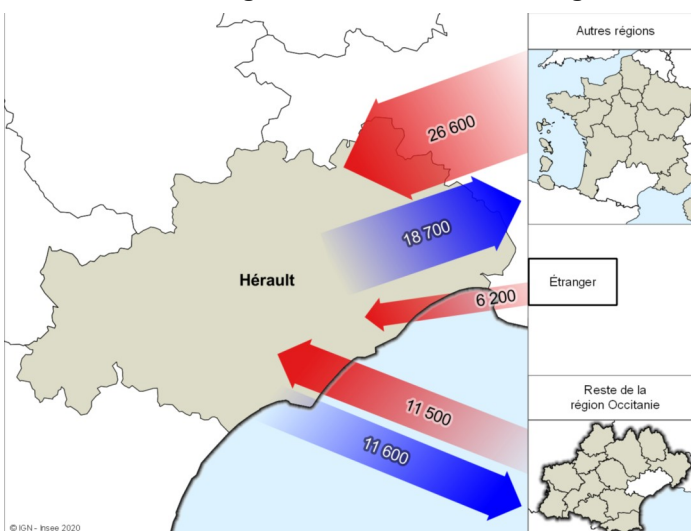
Un excédent important des arrivées sur les départs

Durant l'année 2016, 44 300 personnes viennent s'installer dans l'Hérault, dont 6 200 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapporté à la population moyenne du département, soit 1 122 100 personnes) est médian dans la région : 34 habitants pour 1 000 (7^e rang des départements de la région).

Dans le même temps, 30 300 habitants quittent le département, soit 27 pour 1 000 (10^e rang de la région).

Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est donc positif, à hauteur de 7 800 personnes. En volume, c'est le 2^e plus élevé de la région derrière la Haute-Garonne. Rapporté à la population moyenne du département, l'Hérault est au 3^e rang des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (6,9 pour 1 000) derrière le Gers et la Lozère.

Flux résidentiels entre le département de l'Hérault, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee, recensement de la population 2017

Les trois quarts des entrants viennent d'une autre région ou de l'étranger

Trois entrants sur quatre, soit 32 800 personnes résidaient auparavant à l'étranger ou dans une autre région que l'Occitanie, notamment en Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le quart restant concerne les arrivants d'un autre département de la région, principalement le Gard.

Origine des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans l'Hérault, selon le territoire de provenance		
Occitanie	11 500	26 %
Île-de-France	6 200	14 %
Auvergne-Rhône-Alpes	5 200	12 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 600	10 %
Ailleurs en France (hors Mayotte)	10 600	24 %
Étranger	6 200	14 %
Ensemble	44 300	100 %

Origine des nouveaux arrivants en provenance d'Occitanie		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans l'Hérault, selon le département de provenance		
Gard	4 700	41 %
Aude	1 700	15 %
Haute-Garonne	1 500	13 %
Pyrénées-Orientales	1 400	12 %
Autres départements	2 200	19 %
Occitanie	11 500	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Près de 60 % des nouveaux arrivants s'installent sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole. Plus de 25 % dans l'une des quatre communautés d'agglomération (CA) du département : Béziers-Méditerranée, Hérault-Méditerranée, Sète Agglopôle Méditerranée et Pays de l'Or.

Destination des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans l'Hérault, selon l'EPCI d'installation		
Montpellier Méditerranée Métropole	25 000	56 %
CA de Béziers-Méditerranée	3 400	8 %
CA Hérault-Méditerranée	2 900	7 %
CA Sète Agglopôle Méditerranée	2 900	7 %
CA du Pays de l'Or	1 800	4 %
CC du Pays de Lunel	1 500	3 %
CC du Grand Pic Saint-Loup	1 300	3 %
Autres EPCI de l'Hérault	5 500	12 %
Ensemble des EPCI	44 300	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Un département attractif pour les jeunes, notamment les étudiants

Le département de l'Hérault attire beaucoup de jeunes, étudiants ou non : 45 % des nouveaux arrivants ont entre 18 et 29 ans. Parmi les 44 300 personnes nouvellement installées dans l'Hérault, le quart sont des étudiants, en lien avec la présence de grands pôles universitaires. C'est 1,3 fois la proportion observée dans l'ensemble des départements d'Occitanie.

Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont très présents parmi les arrivants en emploi (26 % contre 24 % dans l'ensemble des départements d'Occitanie).

Seuls quatre partants sur dix restent en Occitanie

Dans le même temps, parmi les 30 300 personnes qui quittent le département de l'Hérault en 2016, seules 38 % restent en Occitanie, soit le 2^e taux le plus bas de la région, juste derrière le Gard.

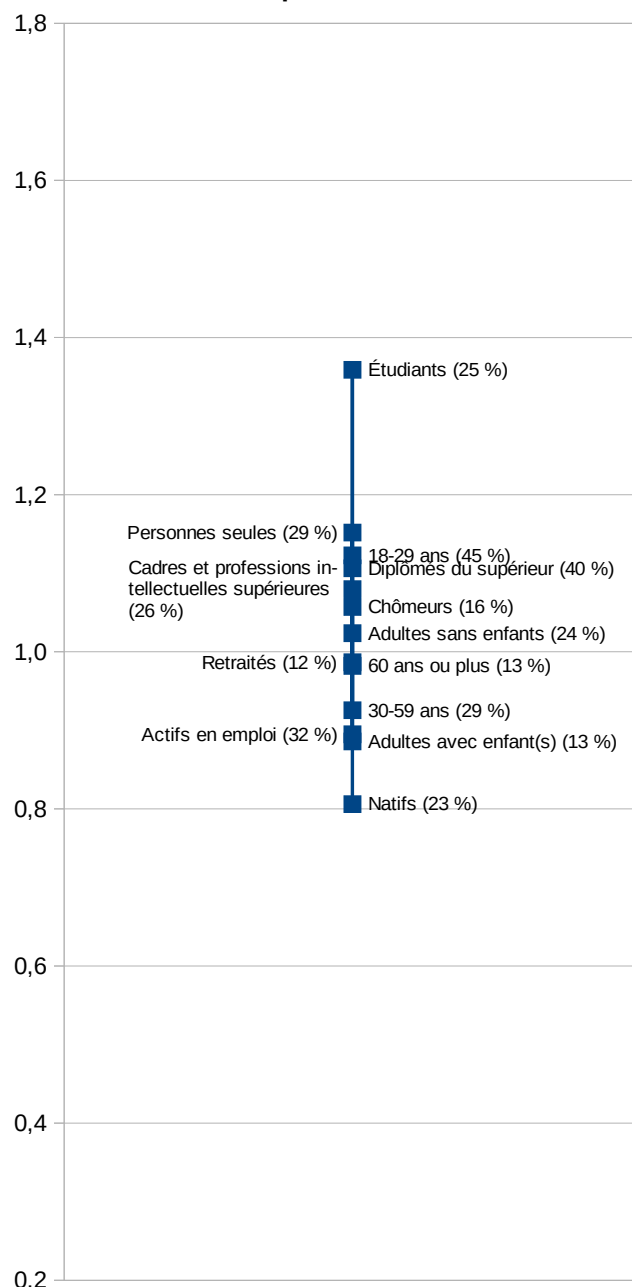
Les actifs en emploi représentent 43 % des sortants. Parmi eux, 26 % sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure, soit trois points de plus que dans l'ensemble des départements de la région. Plus globalement, les diplômés du supérieur sont plus nombreux parmi les sortants que dans l'ensemble des départements d'Occitanie : 43 % contre 36 %.

Lecture du graphique : la part des étudiants parmi les arrivants dans l'Hérault est supérieure de 36 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rapport de près de 1,36). Les étudiants représentent 25 % de l'ensemble des nouveaux arrivants dans l'Hérault.

Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger.

Source : Insee, recensement de la population 2017

Profils comparés des nouveaux arrivants dans l'Hérault et dans l'ensemble des départements d'Occitanie



De plus, 25 600 Héraultais changent d'EPCI de résidence

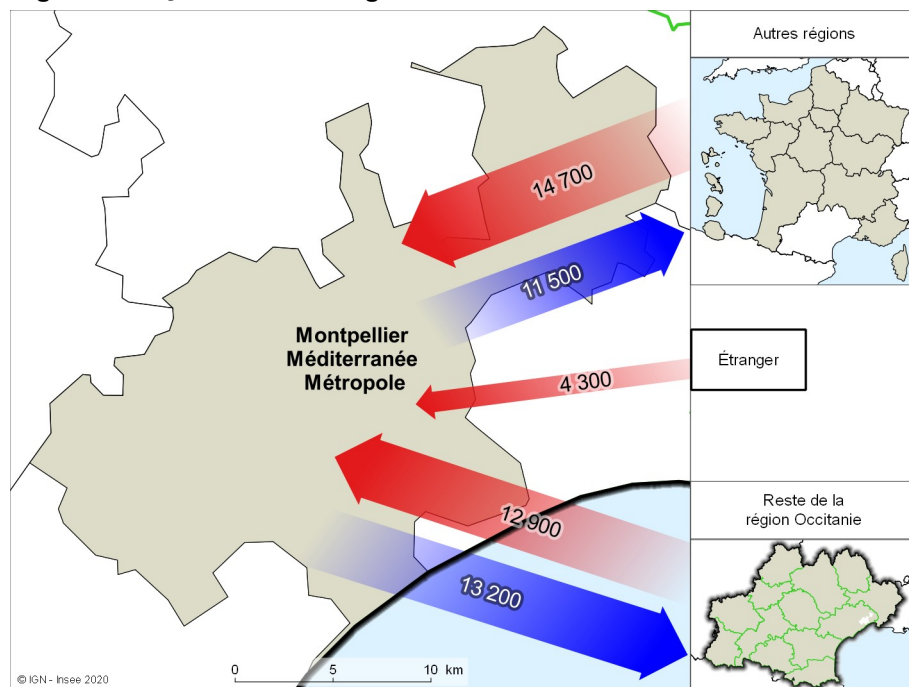
Les mobilités résidentielles au sein du département de l'Hérault sont également importantes. En 2016, 25 600 habitants déménagent dans le département en changeant d'EPCI de résidence. Cela représente le quart de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées dans l'Hérault, départs de l'Hérault ou déménagements au sein du département avec changement d'EPCI).

Le département de l'Hérault comprend huit territoires de projet (hors parc naturel régional) : Montpellier Méditerranée Métropole, la communauté d'agglomération (CA) de Béziers Méditerranée, la CA de Sète Agglopôle Méditerranée, la CA Hérault Méditerranée, la CA du Pays de l'Or, le Pays Cœur d'Hérault, le Pays Haut Languedoc et Vignobles, et le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Hautes-Terres d'Oc, territoire situé essentiellement dans le département voisin du Tarn. Les principaux échanges internes se font entre Montpellier Méditerranée Métropole et l'ensemble des territoires de projet voisins. Montpellier Méditerranée Métropole perd globalement des habitants dans ces échanges internes, notamment avec le Pays Cœur d'Hérault, territoire situé au nord-ouest de la métropole.

Annexe cartographique : bilan des migrations résidentielles 2016 dans les territoires de projet inclus (en totalité ou en partie) dans le département de l'Hérault

Ne figurent que les territoires de projet où au moins un tiers de la population habite dans le département et où le flux de nouveaux arrivants externes est au moins égal à 1 000 personnes.

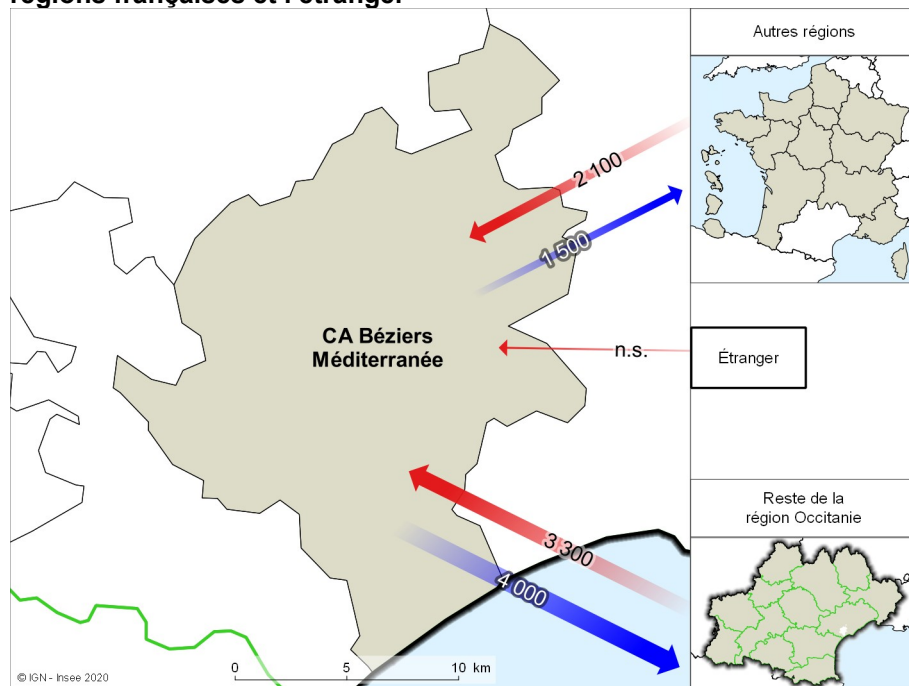
Figure 1 – Flux résidentiels entre Montpellier Méditerranée Métropole, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Figure 2 – Flux résidentiels entre la CA de Béziers Méditerranée, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Figure 3 – Flux résidentiels entre la CA de Sète Agglopôle Méditerranée, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger

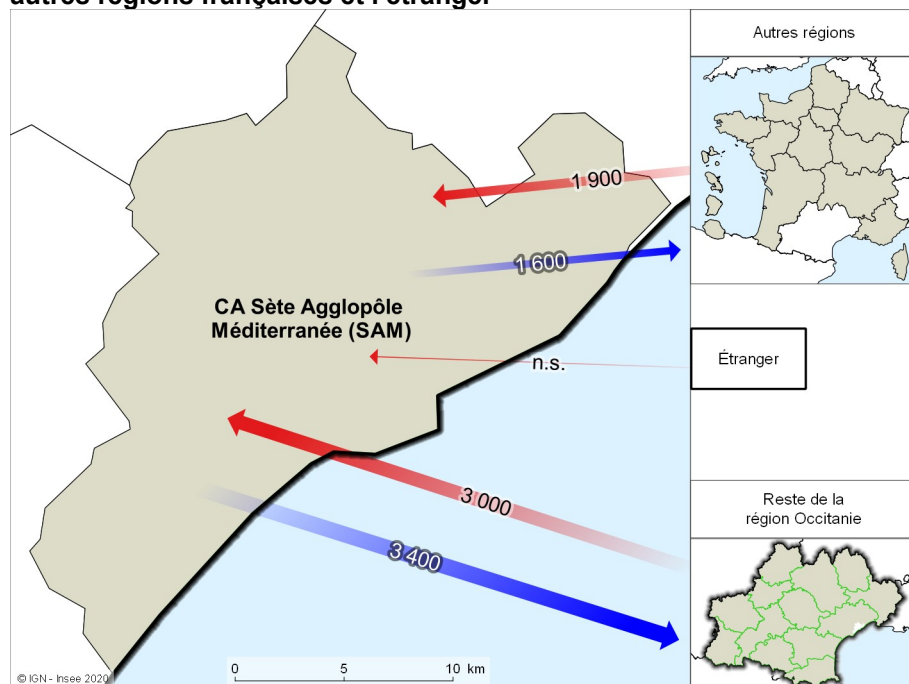


Figure 4 – Flux résidentiels entre la CA Hérault Méditerranée, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger

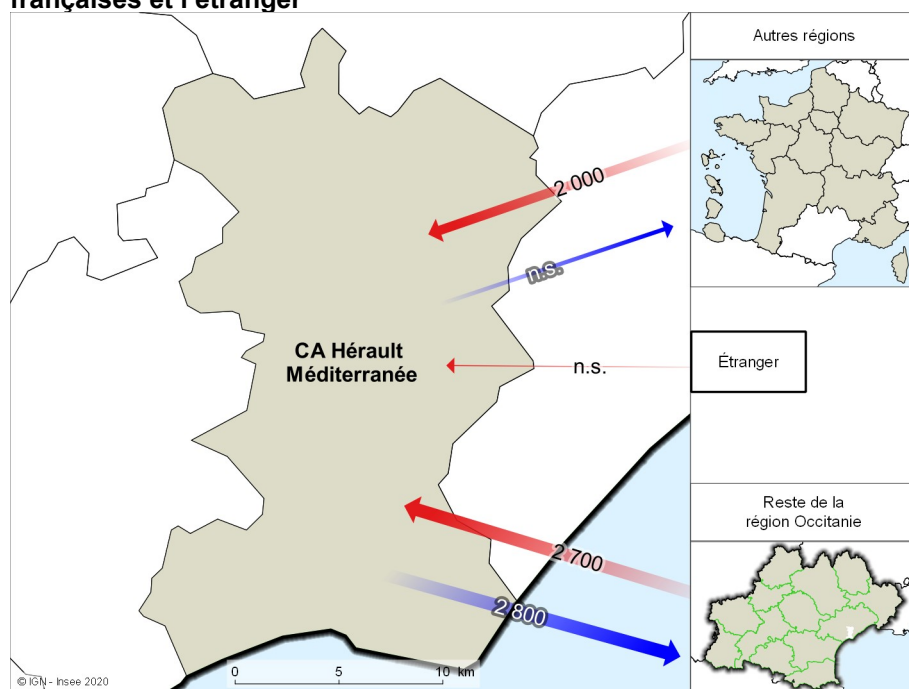


Figure 5 – Flux résidentiels entre la CA du Pays de l'Or, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger

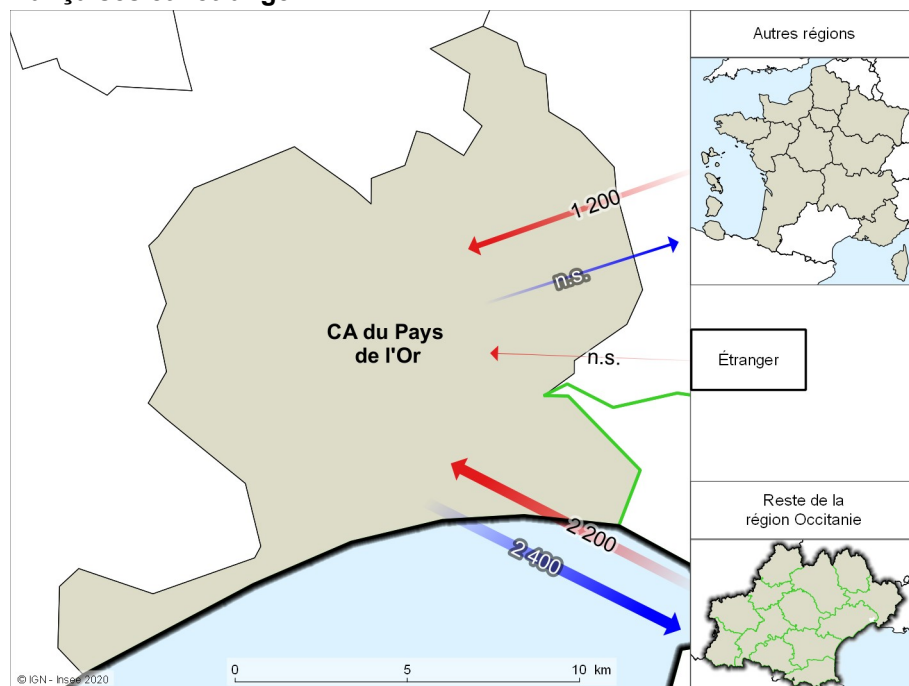


Figure 6 – Flux résidentiels entre le Pays Cœur d'Hérault, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger

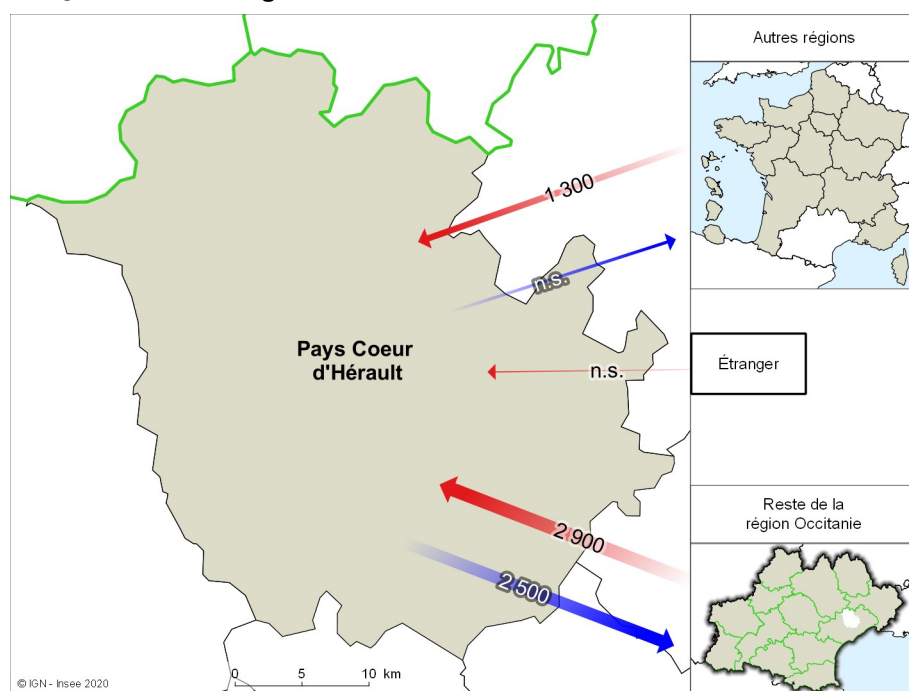
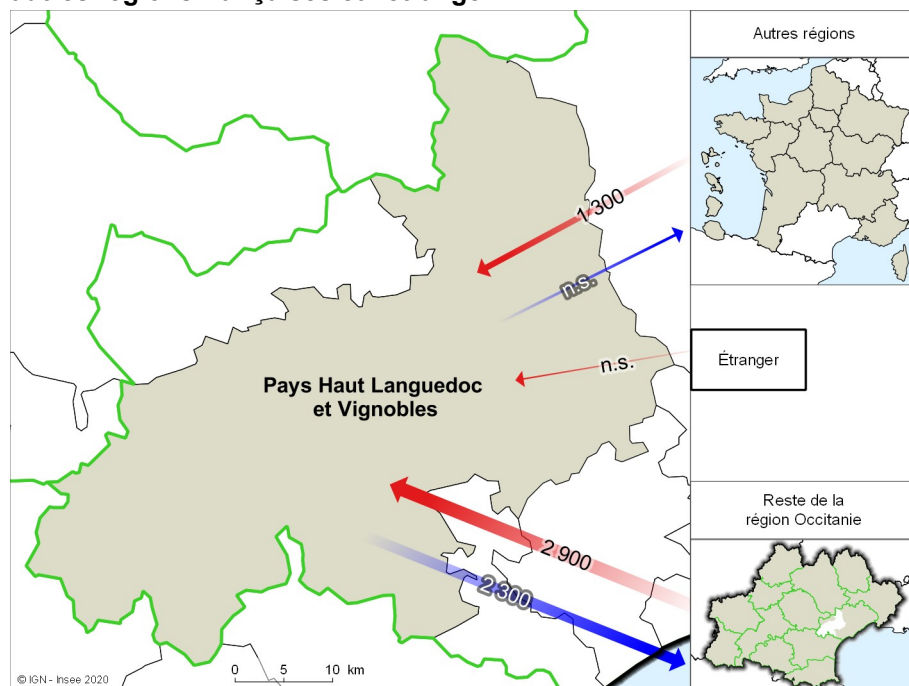


Figure 7 – Flux résidentiels entre le Pays Haut Languedoc et Vignobles, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Les migrations résidentielles dans le département du LOT (46)

- Plus d'arrivées dans le Lot que de départs
- Sept entrants sur dix viennent d'une autre région ou de l'étranger
- Un département très attractif pour les retraités
- Installations équilibrées dans les deux pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR)
- Les mobilités résidentielles internes au département : surtout entre la communauté d'agglomération du Grand Cahors et le reste du PETR du Grand Quercy

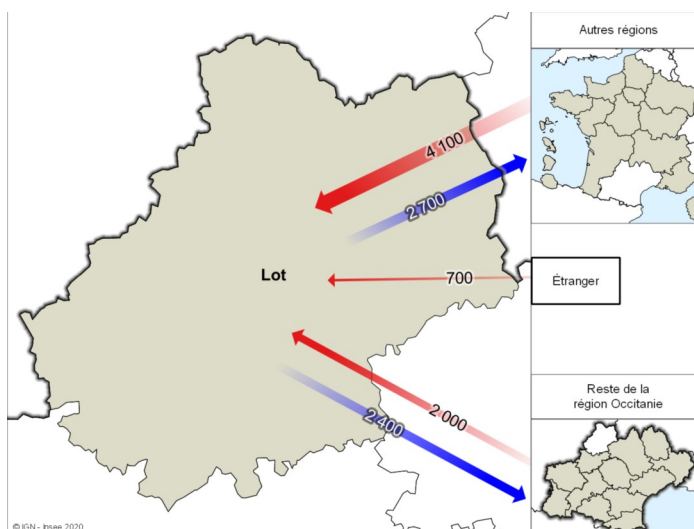
Un solde migratoire élevé

Durant l'année 2016, 6 800 personnes viennent s'installer dans le département du Lot, dont 700 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapportés à la population moyenne du département, soit 171 000 personnes) s'élève à 36 habitants pour 1 000, le 4^e taux le plus élevé de la région, juste derrière le Gers.

Dans le même temps, 5 100 habitants quittent le département, soit 30 pour 1 000 (3^e rang de la région).

Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est donc positif, à hauteur de 1 000 personnes. En volume, il figure parmi les plus faibles de la région. Mais rapporté à la population moyenne du département, cela place le Lot au 7^e rang des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (5,9 pour 1 000).

Flux résidentiels entre le département du Lot, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee, recensement de la population 2017

Trois entrants sur dix viennent d'Occitanie

Parmi les entrants, 2 000 sont en provenance d'un autre département de la région (Haute-Garonne, puis Aveyron). Cela représente trois entrants sur dix, une proportion parmi les plus faibles des départements de la région. Presque autant arrivent de Nouvelle-Aquitaine.

Origine des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans le Lot, selon le territoire de provenance		
Occitanie	2 000	30 %
Nouvelle-Aquitaine	1 500	22 %
Ailleurs en France (hors Mayotte)	2 600	38 %
Étranger	700	10 %
Ensemble	6 800	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Les entrants s'installent majoritairement dans les communautés de communes (CC) des Causses et Vallée de la Dordogne, du Grand Figeac et dans la communauté d'agglomération (CA) du Grand Cahors.

Destination des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans le Lot, selon l'EPCI d'installation		
CC Causses et Vallée de la Dordogne	1 800	26 %
CC Grand Figeac	1 600	24 %
CA Grand Cahors	1 600	23 %
Autre EPCI du Lot	1 800	27 %
Ensemble	6 800	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Profils comparés des nouveaux arrivants dans le Lot et dans l'ensemble des départements d'Occitanie

Un département attractif pour les retraités

Les arrivants dans le Lot sont plus âgés que les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie. Si les actifs en emploi demeurent majoritaires parmi les 6 800 personnes nouvellement installées (35 %), 21 % des arrivants se déclarent en effet retraités au moment du recensement, la proportion la plus forte observée dans la région.

En revanche, le département attire peu de jeunes, étudiants ou non : 31 % des arrivants ont entre 18 et 29 ans et 10 % des arrivants sont étudiants.

Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont moins représentés parmi les arrivants en activité (21 % contre 24 %).

La moitié des partants restent en Occitanie

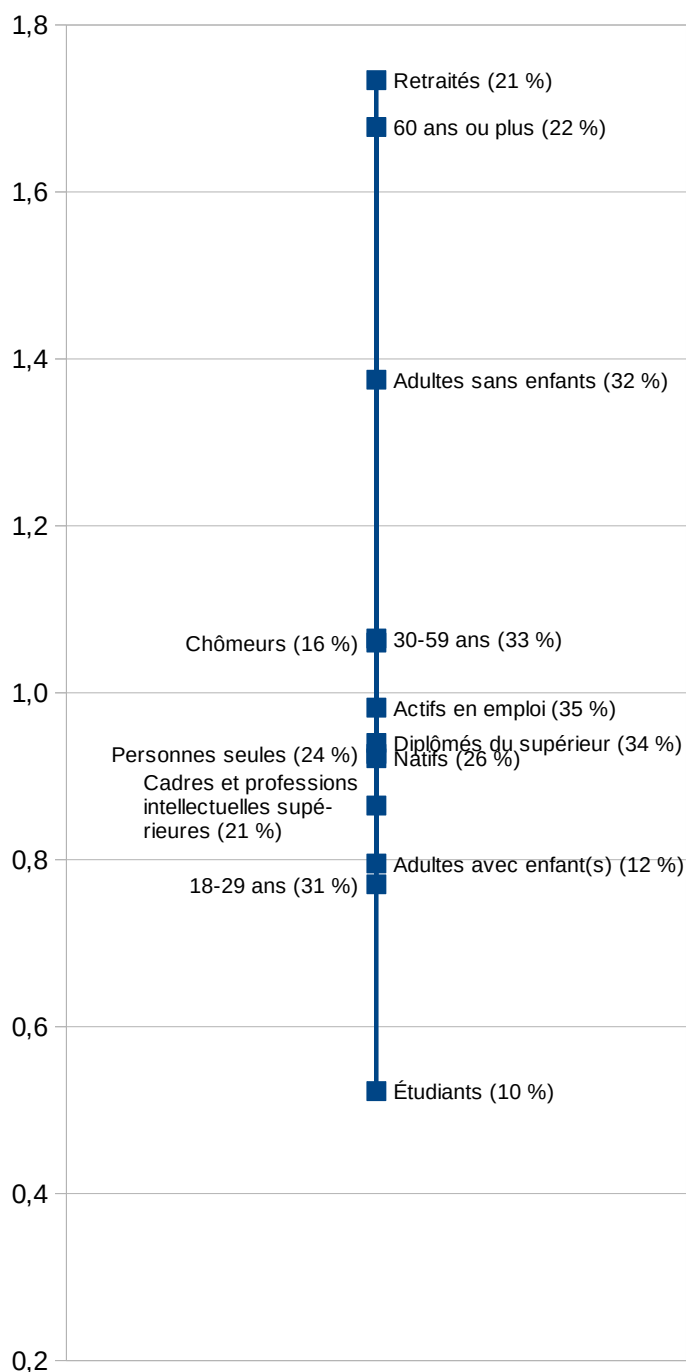
Dans le même temps, parmi les 5 100 personnes qui quittent le Lot en 2016, la moitié restent en Occitanie (47 %, soit le 7^e rang des départements de la région).

Dans 4 cas sur 10, les sortants sont âgés de 18 à 29 ans. Mais les retraités ou préretraités représentent tout de même 12 % des sortants, contre seulement 9 % des sortants d'Occitanie.

Lecture du graphique : la part des retraités parmi les arrivants dans le Lot est supérieure de 73 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rapport égal à 1,73). Les retraités représentent 21 % de l'ensemble des nouveaux arrivants dans le Lot.

Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger.

Source : Insee, recensement de la population 2017



De plus, 2 600 Lotois changent d'EPCI de résidence

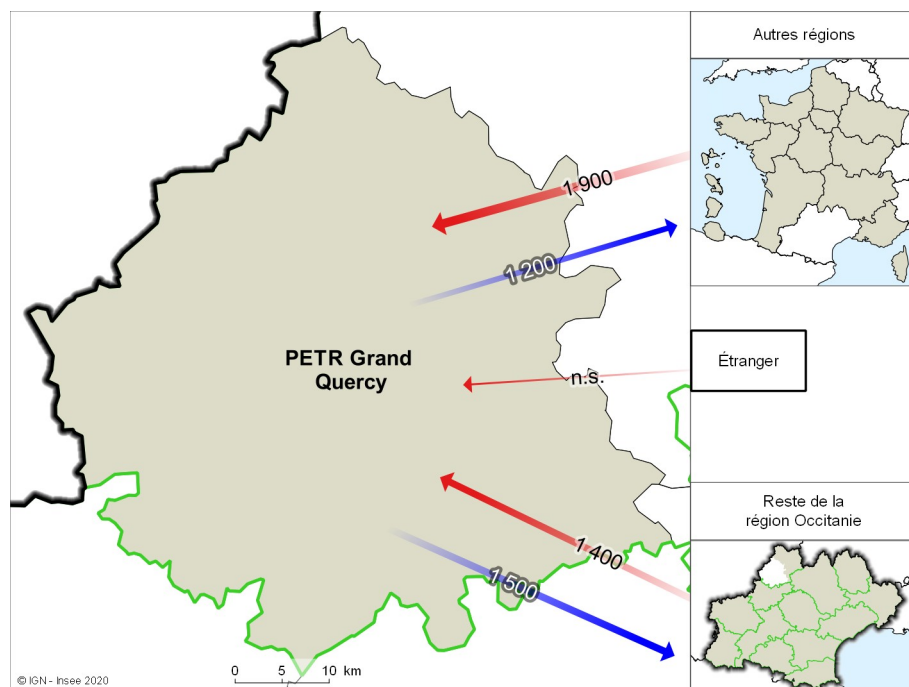
Les mobilités résidentielles au sein du Lot sont également importantes. En 2016, 2 600 habitants déménagent au sein du département du Lot en changeant d'EPCI de résidence. Cela représente 18 % de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées dans le Lot, départs du Lot ou déménagements au sein du Lot avec changement d'EPCI).

Le département du Lot comprend trois territoires de projet (hors parc naturel régional) : le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Grand Quercy au sein duquel se trouve la CA du Grand Cahors et le PETR de Figeac, Quercy, Vallée de la Dordogne. Les principaux échanges internes au département se font entre la CA du Grand Cahors et le reste du PETR du Grand Quercy, avec un solde positif en faveur de la CA du Grand Cahors.

Annexe cartographique : bilan des migrations résidentielles 2016 dans les territoires de projet qui incluent (en totalité ou en partie) dans le département du Lot

Ne figurent que les territoires de projet où au moins un tiers de la population habite dans le département et où le flux de nouveaux arrivants externes est au moins égal à 1 000 personnes.

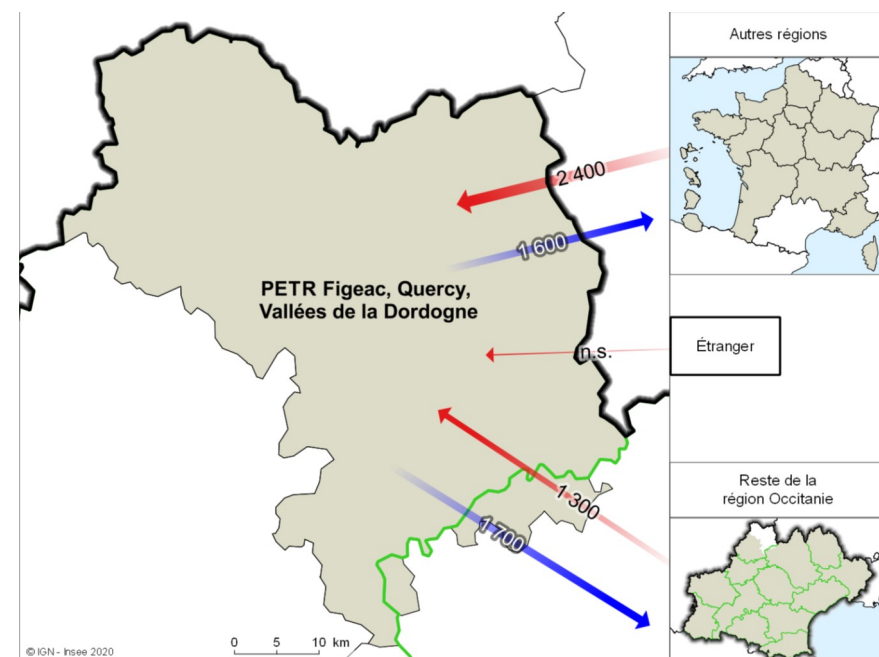
Figure 1 – Flux résidentiels entre le PETR Grand Quercy, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



n.s. : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Figure 2 – Flux résidentiels entre le PETR Figeac, Quercy, Vallées de la Dordogne, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



n.s. : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Les migrations résidentielles dans le département de la LOZÈRE (48)

- Plus d'arrivées en Lozère que de départs
- Six entrants sur dix viennent d'une autre région ou de l'étranger
- Un département très attractif pour les seniors et les natifs d'Occitanie
- Un nouvel arrivant sur cinq s'installe dans la communauté de communes Cœur de Lozère
- Peu de mobilités résidentielles entre EPCI au sein du département

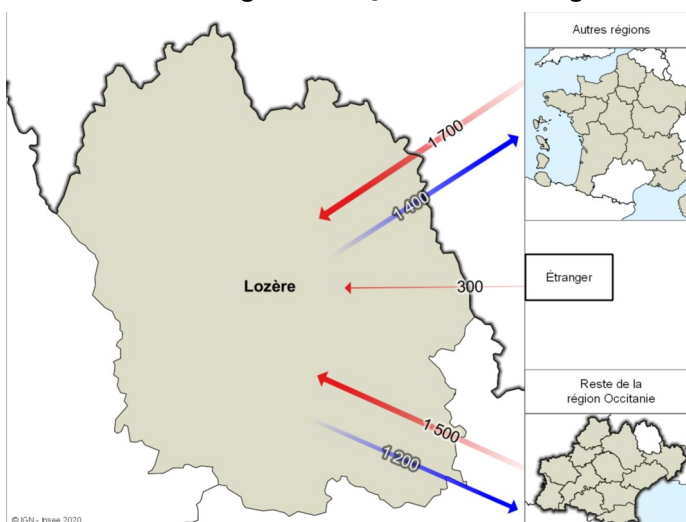
Un solde migratoire certes faible mais important au regard de la population départementale

Durant l'année 2016, 3 600 personnes viennent s'installer en Lozère, dont moins de 300 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapportés à la population moyenne du département, soit 75 300 personnes) s'élève à 44 habitants pour 1 000, le taux le plus élevé de la région.

Dans le même temps, 2 600 habitants quittent le département, soit 34 pour 1 000 (1^{er} rang de la région).

Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est donc positif, à hauteur de 700 personnes. Un volume assez faible, mais qui rapporté à la population moyenne du département place la Lozère au 1^{er} rang des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (9,5 pour 1 000).

Flux résidentiels entre le département de la Lozère, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee, recensement de la population 2017

Quatre entrants sur dix viennent d'Occitanie

Parmi les entrants, 1 500 sont en provenance d'un autre département de la région, principalement du Gard et de l'Hérault (à hauteur chacun de 500 personnes). Cela représente 44 % des entrants, une proportion assez forte parmi les départements de la région, mais derrière celles de l'Ariège et du Tarn-et-Garonne. 15 % des entrants résidaient auparavant en Auvergne-Rhône-Alpes et 10 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Un nouvel arrivant sur cinq s'installe dans la communauté de communes (CC) Cœur de Lozère, les autres EPCI accueillent chacune moins de 500 nouveaux habitants.

Destination des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants en Lozère, selon l'EPCI d'installation		
CC Cœur de Lozère	700	21 %
Autres EPCI de Lozère	2 800	79 %
Ensemble	3 500	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Un département attractif pour les seniors et les natifs

Les arrivants en Lozère sont plus âgés que les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie. Si les actifs en emploi demeurent nombreux parmi les 3 500 nouvellement installés (31 %), 16 % des arrivants se déclarent retraités au moment du recensement. Plus globalement, c'est l'ensemble des personnes de 60 ans ou plus qui sont les plus nombreux parmi les arrivants.

Autre spécificité, plus du tiers des entrants en Lozère sont natifs de la région, soit 1,3 fois ce qui est observé dans l'ensemble des départements d'Occitanie. À l'inverse, seuls 13 % des arrivants en emploi sont cadres ou professions intellectuelles supérieures, proportion la plus faible observée en Occitanie.

La moitié des partants restent en Occitanie

Dans le même temps, parmi les 2 600 personnes qui quittent le département de la Lozère en 2016, seuls 46 % restent en Occitanie, une part comparable à la moyenne observée dans l'ensemble des départements d'Occitanie.

Avec 44 % des partants, les actifs en emploi représentent une part plus importante des sortants que dans les autres départements, et les chômeurs (15 %) y sont aussi surreprésentés.

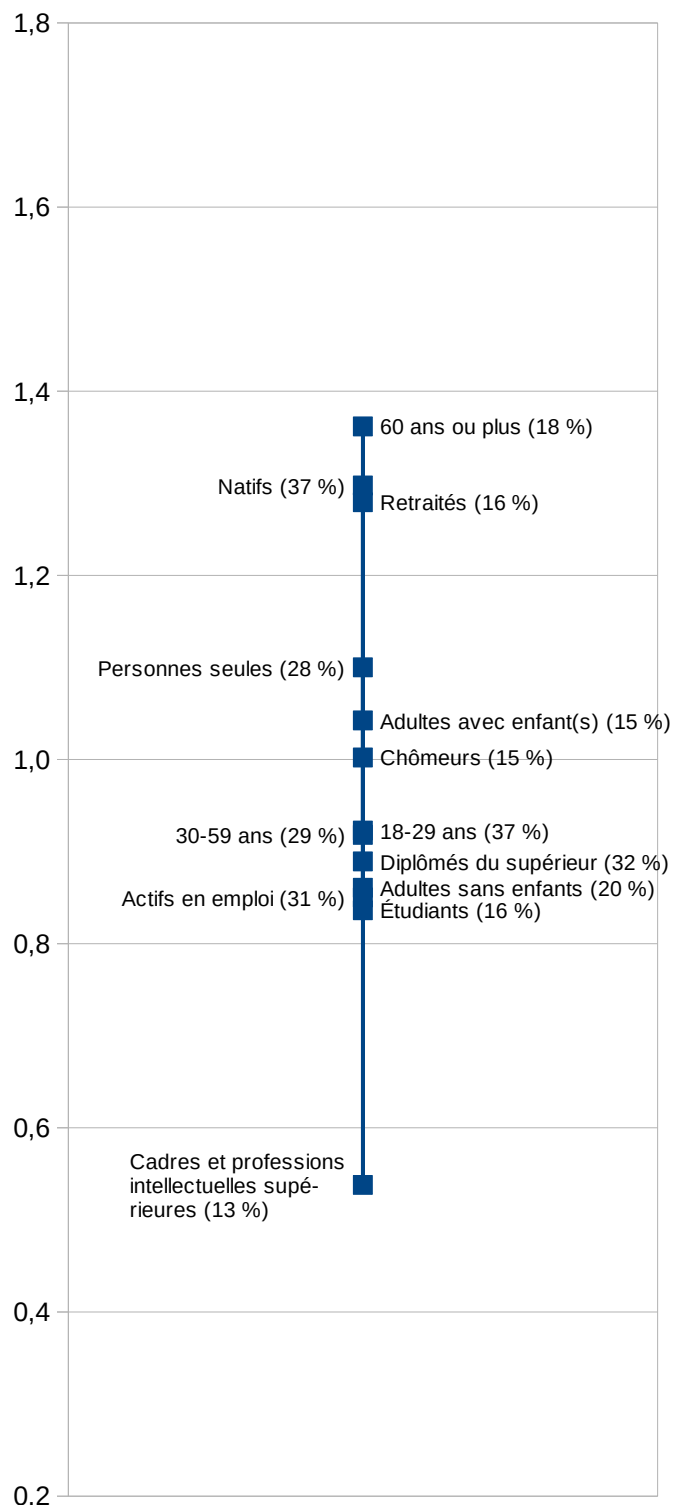
En revanche, seuls 11 % des actifs qui quittent le département sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure, une part plus faible que celle observée dans l'ensemble des départements d'Occitanie.

Lecture du graphique : la part des retraités parmi les arrivants en Lozère est supérieure de 28 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rapport égal à 1,3). Les retraités représentent 16 % de l'ensemble des nouveaux arrivants en Lozère.

Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger.

Source : Insee, recensement de la population 2017

Profils comparés des nouveaux arrivants en Lozère et dans l'ensemble des départements d'Occitanie



De plus, 1 400 Lozériens changent d'EPCI de résidence

Les mobilités résidentielles au sein de la Lozère restent mesurées. En 2016, 1 400 habitants déménagent dans le département en changeant d'EPCI de résidence. Cela représente moins de 20 % de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées en Lozère, départs de Lozère ou déménagements au sein du département avec changement d'EPCI).

Le département de la Lozère comprend trois territoires de projet (hors parc naturel régional) qui couvrent la totalité du département : le PETR du Pays Gévaudan Lozère, l'Association Territoriale Terres de vie en Lozère et le PETR Sud Lozère. Les échanges internes entre ces espaces sont peu nombreux.

Pas d'annexe cartographique, car les flux de nouveaux arrivants externes sont inférieurs à 1 000 personnes dans chacun des territoires de projet.

Retrouvez-nous sur :



Service presse :

05 61 36 62 85 -
medias-occitanie@insee.fr

Les migrations résidentielles dans le département des Hautes-Pyrénées (65)

- Le solde migratoire le moins élevé de la région
- Deux tiers des entrants viennent d'une autre région ou de l'étranger
- Un département où les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont peu présents parmi les nouveaux arrivants
- Six entrants sur dix s'installent dans la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées
- Peu de mobilités résidentielles entre EPCI au sein du département

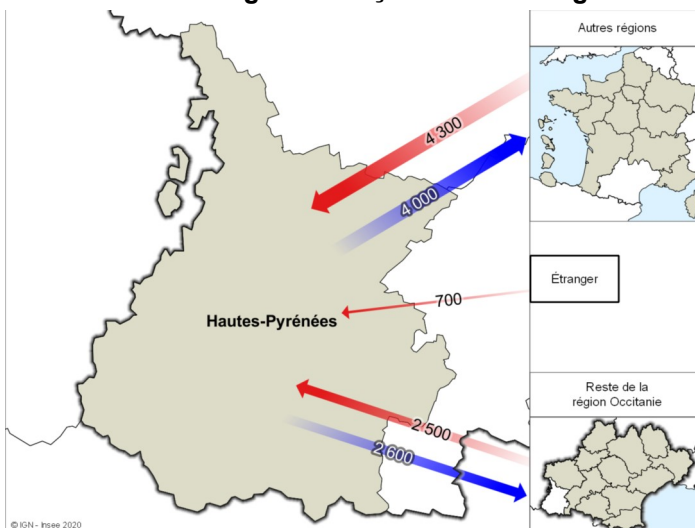
Un solde migratoire à peine positif

Durant l'année 2016, 7 500 personnes viennent s'installer dans les Hautes-Pyrénées, dont environ 700 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapportés à la population moyenne du département, soit 225 700 personnes) s'élève à 30 habitants pour 1 000, un des taux les moins élevés de la région.

Dans le même temps, 6 600 habitants quittent le département, soit 29 pour 1 000 (6^e rang de la région).

Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est à peine positif, à hauteur d'environ 200 personnes. C'est le moins élevé de la région, et rapporté à la population moyenne du département, cela place les Hautes-Pyrénées au dernier rang des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (1,1 pour 1 000).

Flux résidentiels entre le département des Hautes-Pyrénées, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Un tiers des entrants viennent d'Occitanie

Parmi les entrants, 2 500 sont en provenance d'un autre département de la région, dont 1 500 depuis la Haute-Garonne. Cela représente un tiers des entrants, une proportion plutôt faible par rapport à celles observées dans les autres départements de la région. Presque autant (29 % des entrants) viennent de Nouvelle-Aquitaine.

Origine des nouveaux arrivants

Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans les Hautes-Pyrénées, selon le territoire de provenance

Occitanie	2 500	33 %
Nouvelle-Aquitaine	2 200	29 %
Ailleurs en France (hors Mayotte)	2 100	29 %
Étranger	700	9 %
Ensemble	7 500	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Six nouveaux arrivants sur dix s'installent dans la communauté d'agglomération (CA) Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Destination des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants en Lozère, selon l'EPCI d'installation		
CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées	4 400	58 %
CC du Plateau de Lannemezan	700	9 %
CC Adour Madiran	600	8 %
Autres EPCI des Hautes-Pyrénées	1 800	25 %
Ensemble	7 500	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Peu de cadres parmi les nouveaux arrivants

Un tiers des arrivants dans les Hautes-Pyrénées sont natifs de la région. C'est 1,2 fois ce qui est observé dans l'ensemble des départements de la région.

Si les actifs en emploi sont bien plus nombreux parmi les entrants que les autres catégories de population (36 % contre par exemple 17 % d'étudiants ou 13 % de retraités), peu d'entre eux sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure. En effet, ils ne sont que 17 % parmi les actifs en emploi arrivant dans les Hautes-Pyrénées, soit près d'un tiers de moins que dans l'ensemble des départements de la région.

Quatre partants sur dix restent en Occitanie

Dans le même temps, parmi les 6 600 personnes qui quittent le département des Hautes-Pyrénées en 2016, seuls 40 % restent en Occitanie, une part parmi les moins élevées de la région.

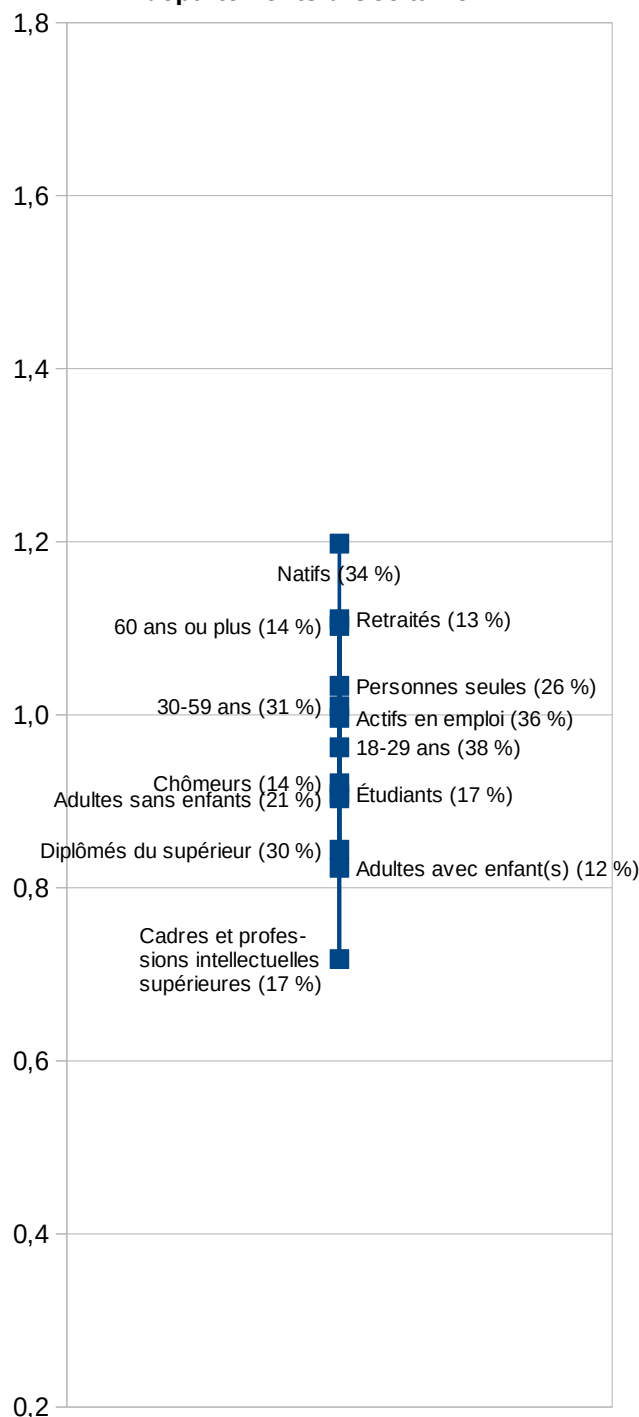
Parmi les actifs en emploi (42 % des sortants), 16 % sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure : une part peu élevée comparée à celle observée dans l'ensemble des départements d'Occitanie. Les étudiants (22 % des sortants) et les personnes seules (31 %) sont un peu plus nombreux à quitter les Hautes-Pyrénées, que dans les autres départements d'Occitanie.

Lecture du graphique : la part des natifs parmi les arrivants dans les Hautes-Pyrénées est supérieure de 20 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rapport égal à 1,2). Les natifs représentent 34 % de l'ensemble des nouveaux arrivants dans les Hautes-Pyrénées.

Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger

Source : Insee, recensement de la population 2017

Profils comparés des nouveaux arrivants dans les Hautes-Pyrénées et dans l'ensemble des départements d'Occitanie



De plus, 2 900 Hauts-Pyrénéens changent d'EPCI de résidence

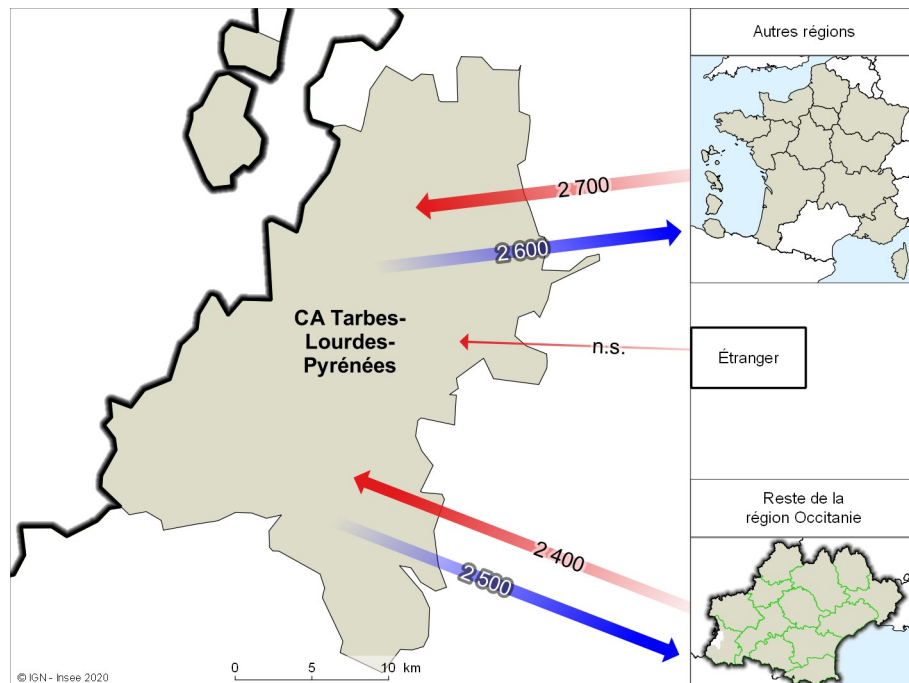
Les mobilités résidentielles au sein des Hautes-Pyrénées restent mesurées. En 2016, 2 900 habitants déménagent dans le département en changeant d'EPCI de résidence. Cela représente moins de 20 % de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées dans les Hautes-Pyrénées, départs des Hautes-Pyrénées ou déménagements au sein du département avec changement d'EPCI). C'est la part la moins élevée observée dans les départements de la région, à égalité avec l'Aude.

Le département des Hautes-Pyrénées comprend six territoires de projet : le PETR Cœur de Bigorre, le PETR du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves, le PETR du Pays des Coteaux, le PETR du Pays des Nestes et une partie du PETR du Val d'Adour. Autre territoire de projet, la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées est en partie incluse dans les deux premiers PETR. Les flux internes entre ces espaces sont faibles.

Annexe cartographique : bilan des migrations résidentielles 2016 dans les territoires de projet inclus (en totalité ou en partie) dans le département des Hautes-Pyrénées

Ne figurent que les territoires de projet où au moins un tiers de la population habite dans le département et où le flux de nouveaux arrivants externes est au moins égal à 1 000 personnes.

Figure 1 – Flux résidentiels entre la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Les migrations résidentielles dans le département des PYRÉNÉES-ORIENTALES (66)

- Plus d'arrivées que de départs dans les Pyrénées-Orientales, mais en flux limités par rapport à la population
- Deux entrants sur trois viennent d'une autre région ou de l'étranger
- Un département attractif pour les retraités
- Six nouveaux arrivants sur dix s'installent sur Perpignan Méditerranée Métropole
- D'importantes mobilités résidentielles internes au département : le Pays Pyrénées Méditerranée gagne en particulier des habitants dans ses échanges avec Perpignan Méditerranée Métropole

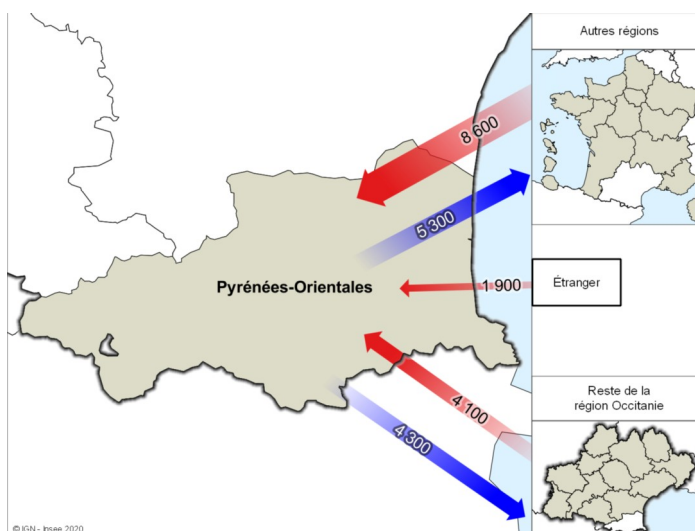
Les taux d'entrants et de sortants les plus faibles de la région

Durant l'année 2016, 14 600 personnes viennent s'installer dans les Pyrénées-Orientales, dont 1 900 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapportés à la population moyenne du département, soit 465 700 personnes) est de 27 habitants pour 1 000, le taux le plus bas de la région.

Dans le même temps, 9 600 habitants quittent le département. C'est également le taux le plus faible de l'ensemble des départements de la région avec 21 habitants pour 1 000.

Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est donc positif, à hauteur de 3 100 personnes. C'est un des volumes les plus bas de la région, mais rapporté à la population moyenne du département, les Pyrénées-Orientales sont au 5^e rang des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (6,6 pour 1 000).

Flux résidentiels entre le département des Pyrénées-Orientales, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee, recensement de la population 2017

Moins d'un entrant sur trois résidait auparavant en Occitanie

Parmi les entrants, 4 100 proviennent d'un autre département de la région, principalement l'Hérault et la Haute-Garonne. Ils représentent 28 % des entrants, une proportion parmi les plus faibles des départements de la région. La majorité des entrants résidaient auparavant dans une autre région (59 %) ou à l'étranger (13 %).

Près de six nouveaux arrivants sur dix s'installent dans la communauté urbaine (CU) de Perpignan Méditerranée Métropole et un arrivant sur dix dans la communauté de communes (CC) des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Ille de France.

Origine des nouveaux arrivants			Origine des nouveaux arrivants en provenance d'Occitanie		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans les Pyrénées-Orientales, selon le territoire de provenance			Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans les Pyrénées-Orientales, selon le département de provenance		
Occitanie	4 100	28 %	Hérault	1 100	27 %
Île-de-France	1 900	13 %	Haute-Garonne	1 000	24 %
Hauts-de-France	1 200	8 %	Autres départements	2 000	49 %
Auvergne-Rhône-Alpes	1 100	8 %	Occitanie	4 100	100 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 000	7 %			
Ailleurs en France (hors Mayotte)	3 400	23 %			
Étranger	1 900	13 %			
Ensemble	14 600	100 %			

Source : Insee, recensement de la population 2017

Destination des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans les Pyrénées-Orientales, selon l'EPCI d'installation		
CU Perpignan Méditerranée Métropole	8 400	58 %
CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobès	1 800	12 %
Autres EPCI des Pyrénées-Orientales	4 400	30 %
Ensemble	14 600	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Un département attractif pour les retraités

Les arrivants dans les Pyrénées-Orientales sont plus âgés que les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie. Ainsi, 21 % des 14 600 nouveaux arrivants dans le département se déclarent en retraite, une part voisine de celle des actifs en emploi (27 %), mais 1,7 fois ce qui est observé parmi les retraités arrivants dans l'ensemble des départements de la région.

En revanche, les Pyrénées-Orientales attirent peu de jeunes, étudiants ou non : 27 % des arrivants ont entre 18 et 29 ans et 10 % sont étudiants : c'est presque deux fois moins que dans l'ensemble des départements de la région.

Près de la moitié des partants restent en Occitanie

Dans le même temps, parmi les 9 600 personnes qui quittent le département des Pyrénées-Orientales en 2016, près de la moitié restent en Occitanie, comme en moyenne dans les départements de la région.

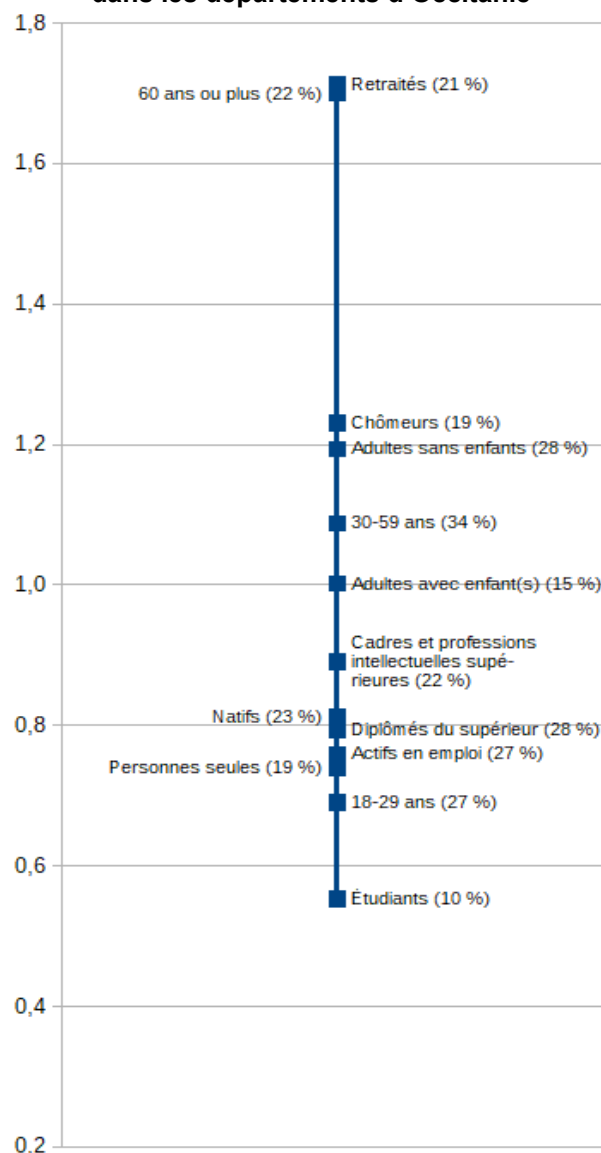
Comme dans l'ensemble des départements, plus de quatre sortants sur dix sont âgés de 18 à 29 ans. Mais les personnes âgées de 60 ou plus, retraités ou non, représentent tout de même 15 % des sortants dans les Pyrénées-Orientales, contre seulement 11 % dans l'ensemble des départements de la région Occitanie.

Lecture du graphique : la part des retraités parmi les arrivants dans les Pyrénées-Orientales est supérieure de 70 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rapport égal à 1,7). Les retraités représentent 21 % de l'ensemble des nouveaux arrivants dans les Pyrénées-Orientales.

Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger

Source : Insee, recensement de la population 2017

Caractéristiques comparées des arrivants dans les Pyrénées-Orientales et dans les départements d'Occitanie



De plus, 10 300 habitants des Pyrénées-Orientales changent d'EPCI de résidence

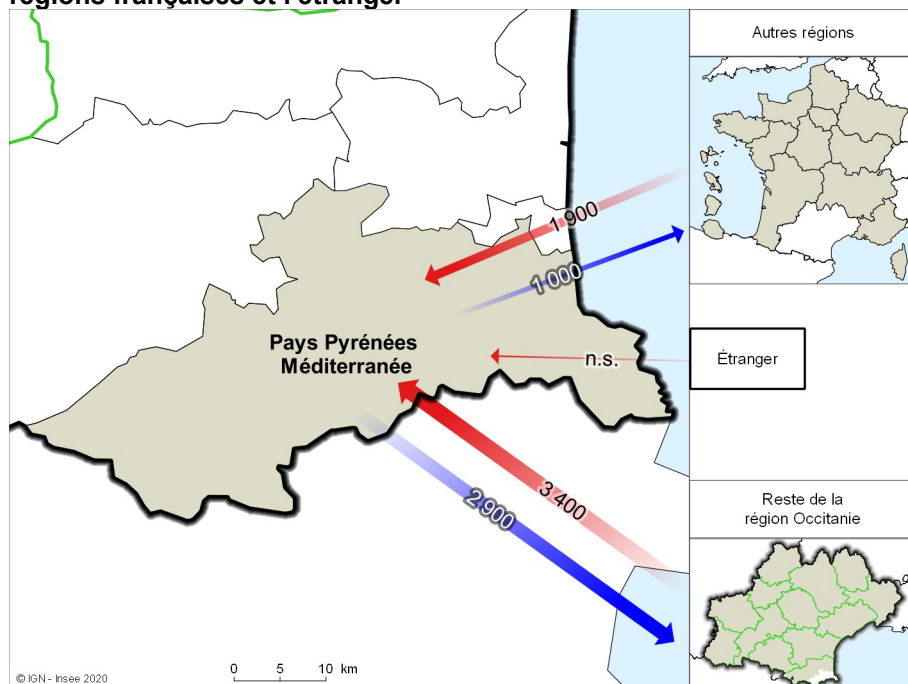
Les mobilités résidentielles au sein du département des Pyrénées-Orientales sont importantes. En 2016, 10 300 habitants déménagent au sein des Pyrénées-Orientales en changeant d'EPCI de résidence. Cela représente 30 % de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées dans les Pyrénées-Orientales, départs des Pyrénées-Orientales ou déménagements au sein du département avec changement d'EPCI). C'est la part la plus élevée des départements de la région

Le département des Pyrénées-Orientales comprend trois territoires de projet (hors parc naturel régional) : le Pays Pyrénées Méditerranée, le Pays de la Vallée de l'Agly et la communauté urbaine (CU) de Perpignan Méditerranée Métropole qui le recouvre en partie. Les principaux échanges internes au département se font avec la CU de Perpignan Méditerranée Métropole qui perd globalement des habitants dans ses échanges avec le Pays Pyrénées Méditerranée, alors que les échanges sont plus équilibrés avec le Pays de la Vallée de l'Agly.

Annexe cartographique : bilan des migrations résidentielles 2016 dans les territoires de projet inclus (en totalité ou en partie) dans le département des Pyrénées-Orientales

Ne figurent que les territoires de projet où au moins un tiers de la population habite dans le département et où le flux de nouveaux arrivants externes est au moins égal à 1 000 personnes.

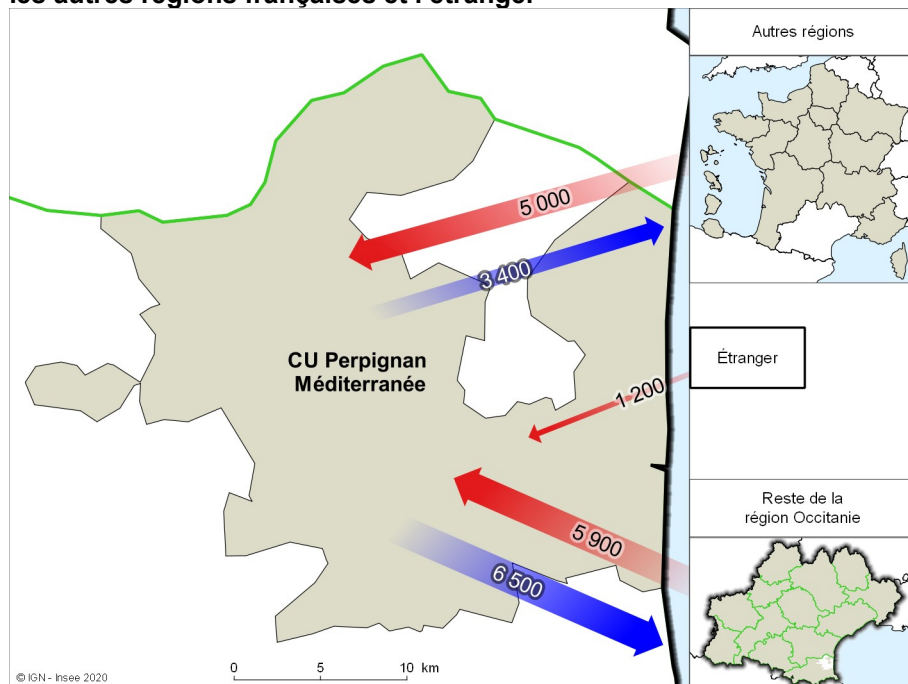
Figure 1 – Flux résidentiels entre le Pays Pyrénées Méditerranée, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



n.s. : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Figure 2 – Flux résidentiels entre la CU de Perpignan Méditerranée Métropole, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



n.s. : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Les migrations résidentielles dans le département du TARN (81)

- Des flux d'arrivants et de partants peu élevés
- Un entrant sur deux vient d'Occitanie
- Un département très attractif pour les natifs de la région Occitanie
- Un arrivant sur quatre s'installe dans la communauté d'agglomération (CA) de l'Albigeois
- Les mobilités résidentielles internes bénéficient surtout aux communautés d'agglomération de l'Albigeois et de Gaillac-Graulhet.

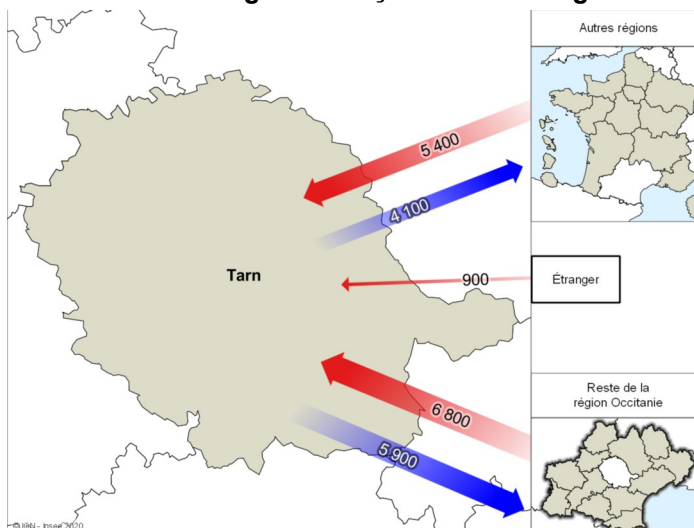
Des flux d'arrivants et de partants mesurés pour la taille du département

Durant l'année 2016, 13 100 personnes viennent s'installer dans le Tarn, dont 900 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapportés à la population moyenne du département, soit 382 400 personnes) s'élève à 32 habitants pour 1 000, un taux assez faible dans la région (9^e rang).

Dans le même temps, 10 000 habitants quittent le département, soit 26 pour 1 000 (11^e rang de la région).

Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est donc positif, à hauteur de 2 100 personnes. Rapporté à la population moyenne du département, cela place le Tarn au 9^e rang des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (5,5 pour 1 000).

Flux résidentiels entre le département du Tarn, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee, recensement de la population 2017

La moitié des entrants viennent d'Occitanie

Parmi les entrants, 6 800 sont en provenance d'Occitanie, loin devant les autres régions. Cela représente un entrant sur deux, dont la majorité provient de Haute-Garonne. C'est la proportion d'arrivants d'Occitanie la deuxième plus élevée des départements de la région, derrière l'Ariège.

Origine des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans le Tarn, selon le territoire de provenance		
Occitanie	6 800	52 %
Île-de-France	1 100	8 %
Ailleurs en France (hors Mayotte)	4 300	33 %
Étranger	900	7 %
Ensemble	13 100	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Origine des nouveaux arrivants en provenance d'Occitanie		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans le Tarn, selon le département de provenance		
Haute-Garonne	3 800	56 %
Autres départements	3 000	44 %
Occitanie	6 800	100 %

Un arrivant sur quatre s'installe dans la communauté d'agglomération (CA) de l'Albigeois (C2A). La CA de Castres Mazamet en accueille un sur cinq.

Destination des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans le Tarn, selon l'EPCI d'installation		
CA de l'Albigeois (C2A)	3 500	27 %
CA de Castres-Mazamet	2 600	20 %
CA Gaillac-Graulhet	2 000	15 %
CC Tarn-Agout	1 300	10 %
Autres EPCI du Tarn	3 700	28 %
Ensemble	13 100	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Beaucoup de personnes nées en Occitanie parmi les arrivants

Le département du Tarn attire beaucoup de natifs : 41 % des nouveaux arrivants sont nés en Occitanie, contre seulement 29 % dans l'ensemble des départements d'Occitanie.

Comme dans l'ensemble des départements d'Occitanie, l'essentiel des arrivants dans le Tarn sont en emploi (36 %). Peu d'entre eux sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure : ils sont 19 % soit 0,8 fois la part observée dans l'ensemble des départements de la région. Mais ce sont surtout les étudiants qui sont les moins représentés parmi les entrants dans le département (14 %).

Six partants sur dix restent en Occitanie

Dans le même temps, parmi les 10 000 personnes qui quittent le Tarn en 2016, six sur dix restent en Occitanie, soit l'un des taux les plus élevés de la région, derrière l'Ariège.

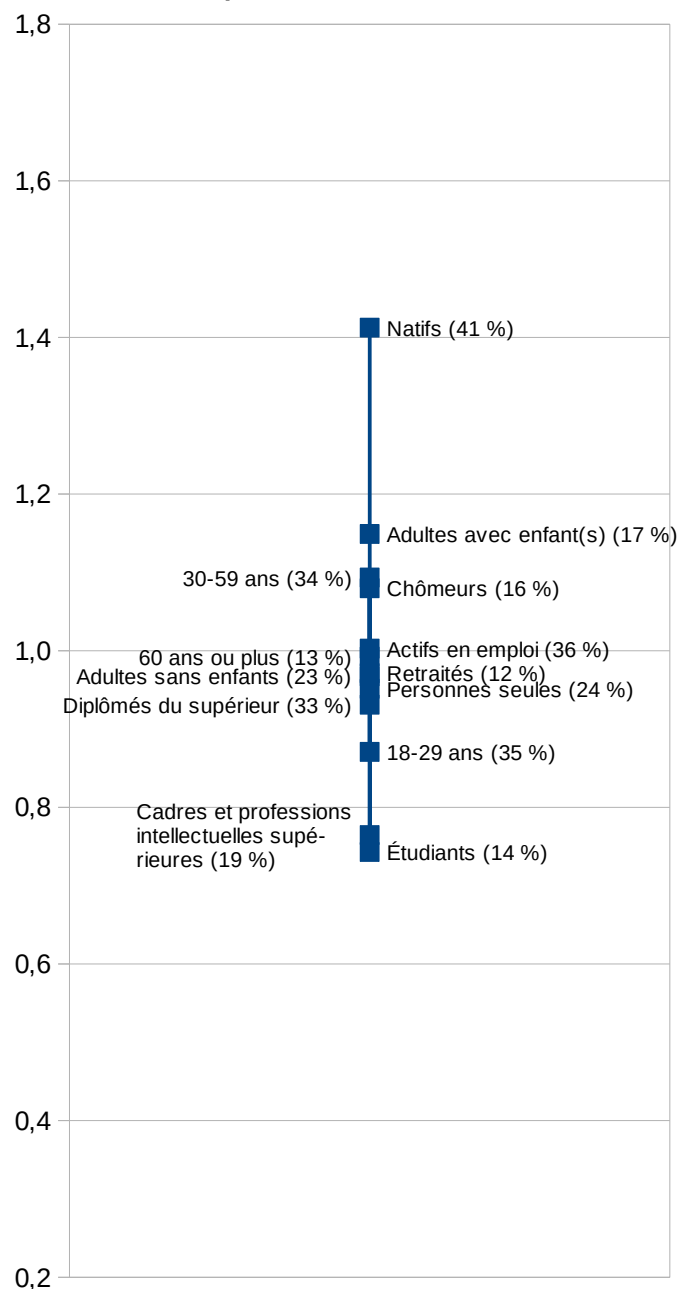
Comme dans l'ensemble des départements de la région, près de la moitié des sortants sont âgés de 18 à 29 ans. Par ailleurs un quart des sortants sont des étudiants.

Lecture du graphique : la part des natifs (personnes nées en Occitanie) parmi les arrivants dans le Tarn est supérieure de 40 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rapport égal à 1,4). Les natifs représentent 41 % de l'ensemble des nouveaux arrivants dans le Tarn.

Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger

Source : Insee, recensement de la population 2017

Caractéristiques comparées des arrivants dans le Tarn et dans l'ensemble des départements d'Occitanie



De plus, 8 700 Tarnais changent d'EPCI de résidence

Les mobilités résidentielles au sein du département du Tarn sont également importantes. En 2016, 8 700 habitants déménagent au sein du Tarn en changeant d'EPCI de résidence. Cela représente 27 % de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées dans le Tarn, départs du Tarn ou déménagements au sein du département avec changement d'EPCI).

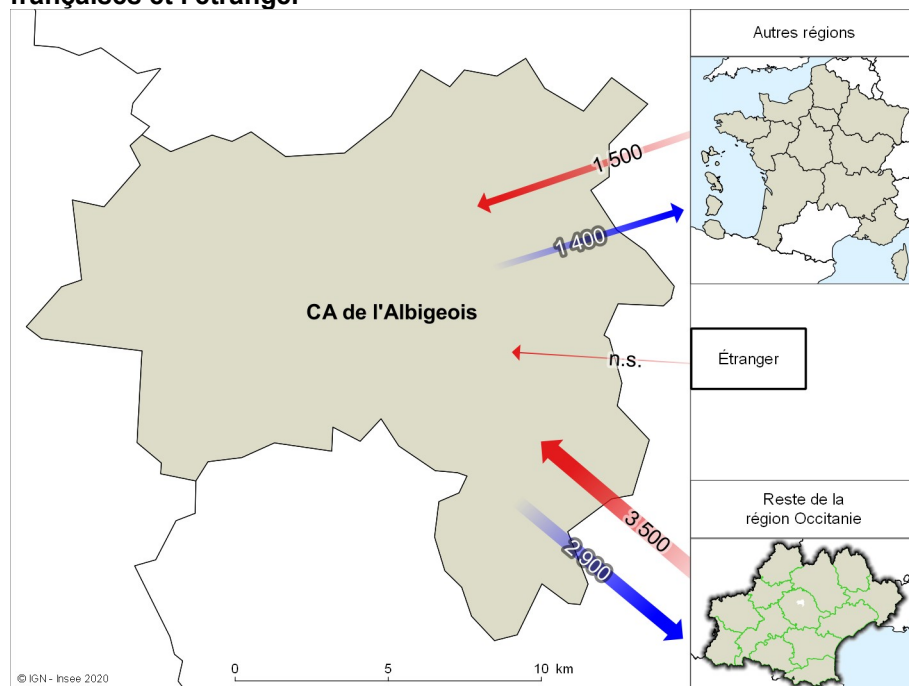
Le département du Tarn est couvert essentiellement par six territoires de projet (hors parc naturel) : la communauté d'agglomération (CA) de Castres-Mazamet, la CA de l'Albigeois, la CA Gaillac-Graulhet, le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) de l'Albigeois et des Bastides, le PETR du Pays de Cocagne (qui comprend une commune hors département), le PETR Hautes-Terres d'Oc (qui comprend six communes hors département). De plus, le PETR du Pays Lauragais compte quelques communes tarnaises. Et enfin, une commune du Tarn appartient au PETR Pays Midi-Quercy.

Les flux internes au département entre ces territoires sont assez nombreux. Les territoires du PETR du Pays de Cocagne et dans une moindre mesure de la CA de Castres-Mazamet perdent des habitants au bénéfice des communautés d'agglomération de l'Albigeois et de Gaillac-Graulhet.

Annexe cartographique : bilan des migrations résidentielles 2016 dans les territoires de projet inclus (en totalité ou en partie) dans le département du Tarn

Ne figurent que les territoires de projet où au moins un tiers de la population habite dans le département et où le flux de nouveaux arrivants externes est au moins égal à 1 000 personnes.

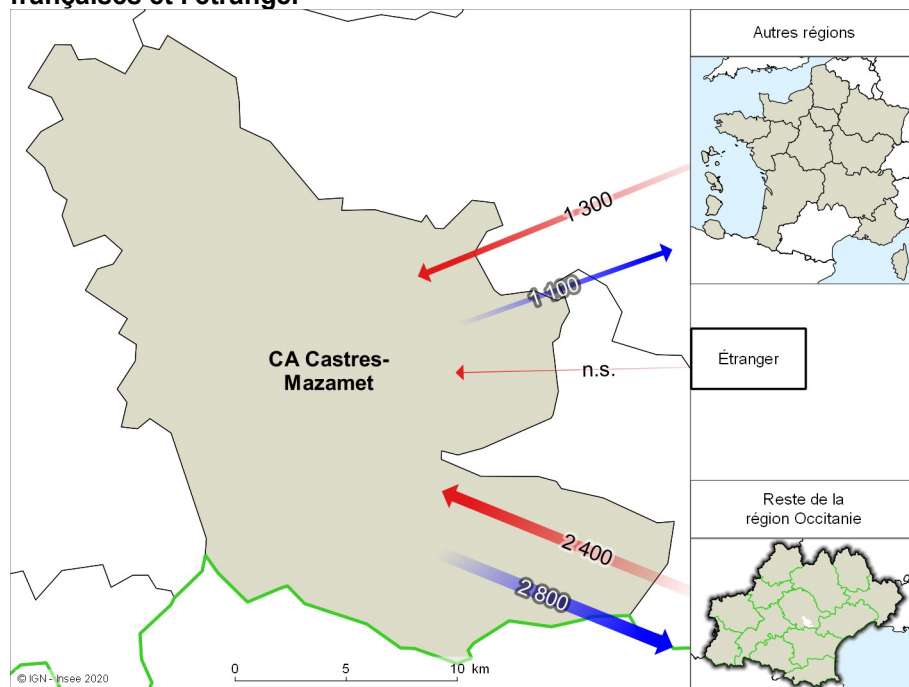
Figure 1 – Flux résidentiels entre la CA de l'Albigeois, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



n.s. : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Figure 2 – Flux résidentiels entre la CA de Castres-Mazamet, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



n.s. : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Les migrations résidentielles dans le département du TARN-ET-GARONNE (82)

- Un des taux annuels de migration nette les moins élevés d'Occitanie
- Près de la moitié des entrants viennent d'Occitanie
- Un département très attractif pour les familles avec enfants
- Les mobilités résidentielles internes au département : des flux importants de la CA du Grand Montauban vers les territoires voisins

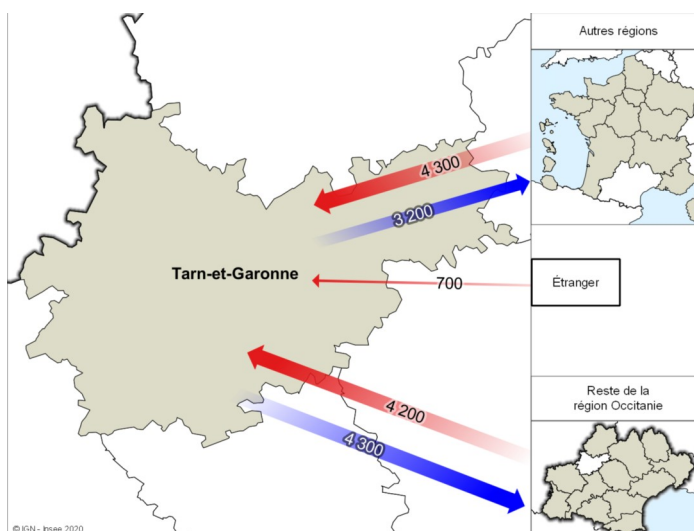
Un très faible excédent migratoire

Durant l'année 2016, 9 200 personnes viennent s'installer dans le Tarn-et-Garonne, dont 700 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapportés à la population moyenne du département, soit 254 400 personnes) s'élève à 33 habitants pour 1 000, un taux faible dans la région (8^e rang).

Dans le même temps, 7 500 habitants quittent le département, soit 29 pour 1 000 (5^e rang de la région).

Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est donc positif, à hauteur de 1 000 personnes. En volume, c'est l'un des plus bas de la région, et rapporté à la population moyenne du département, le Tarn-et-Garonne est au 11^e rang des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (3,8 pour 1 000).

Flux résidentiels entre le département du Tarn-et-Garonne, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee - recensement de la population 2017

Près de la moitié des entrants viennent d'Occitanie

Parmi les entrants, 4 200 proviennent d'un autre département de la région, principalement la Haute-Garonne. Ils représentent 45 % des entrants, une proportion assez forte parmi les départements de la région, mais derrière celles de l'Ariège et du Tarn. Par ailleurs, 13 % des nouveaux arrivants résidaient auparavant en Nouvelle-Aquitaine.

Origine des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans le Tarn-et-Garonne, selon le territoire de provenance		
Occitanie	4 200	45 %
Nouvelle-Aquitaine	1 200	13 %
Ailleurs en France (hors Mayotte)	3 100	34 %
Étranger	700	8 %
Ensemble	9 200	100 %

Origine des nouveaux arrivants en provenance d'Occitanie		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans le Tarn-et-Garonne, selon le département de provenance		
Haute-Garonne	2 800	67 %
Autres départements	1 400	33 %
Occitanie	4 200	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Trois nouveaux arrivants sur dix s'installent dans la communauté d'agglomération (CA) du Grand Montauban. La communauté de communes (CC) Grand Sud Tarn et Garonne en accueille deux sur dix.

Destination des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans le Tarn-et-Garonne, selon l'EPCI d'installation		
CA Grand Montauban	2 700	30 %
CC Grand Sud Tarn et Garonne	1 900	21 %
CC Terres des Confluences	1 300	13 %
Autres EPCI du Tarn-et-Garonne	3 300	36 %
Ensemble	9 200	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Un département attractif pour les familles avec enfants

Comparativement aux autres départements de la région, le Tarn-et-Garonne attire beaucoup de familles avec des enfants : 20 % des nouveaux arrivants contre 15 %.

Par ailleurs, 36 % des nouveaux arrivants dans le Tarn-et-Garonne sont nés en Occitanie, c'est 1,2 fois ce qui est observé dans l'ensemble des départements de la région.

Parmi les 3 700 actifs en emploi (40 % des nouveaux arrivants), les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont peu nombreux (16 % des arrivants en emploi contre 24 % dans l'ensemble des départements d'Occitanie).

En l'absence de pôles universitaires d'importance, due en partie à la proximité avec les formations offertes dans la métropole toulousaine, seulement 5 % des nouveaux arrivants sont étudiants.

Près de six partants sur dix restent en Occitanie

Dans le même temps, parmi les 7 500 personnes qui quittent le département du Tarn-et-Garonne en 2016, près de six sur dix restent en Occitanie, soit l'un des taux les plus élevés de la région.

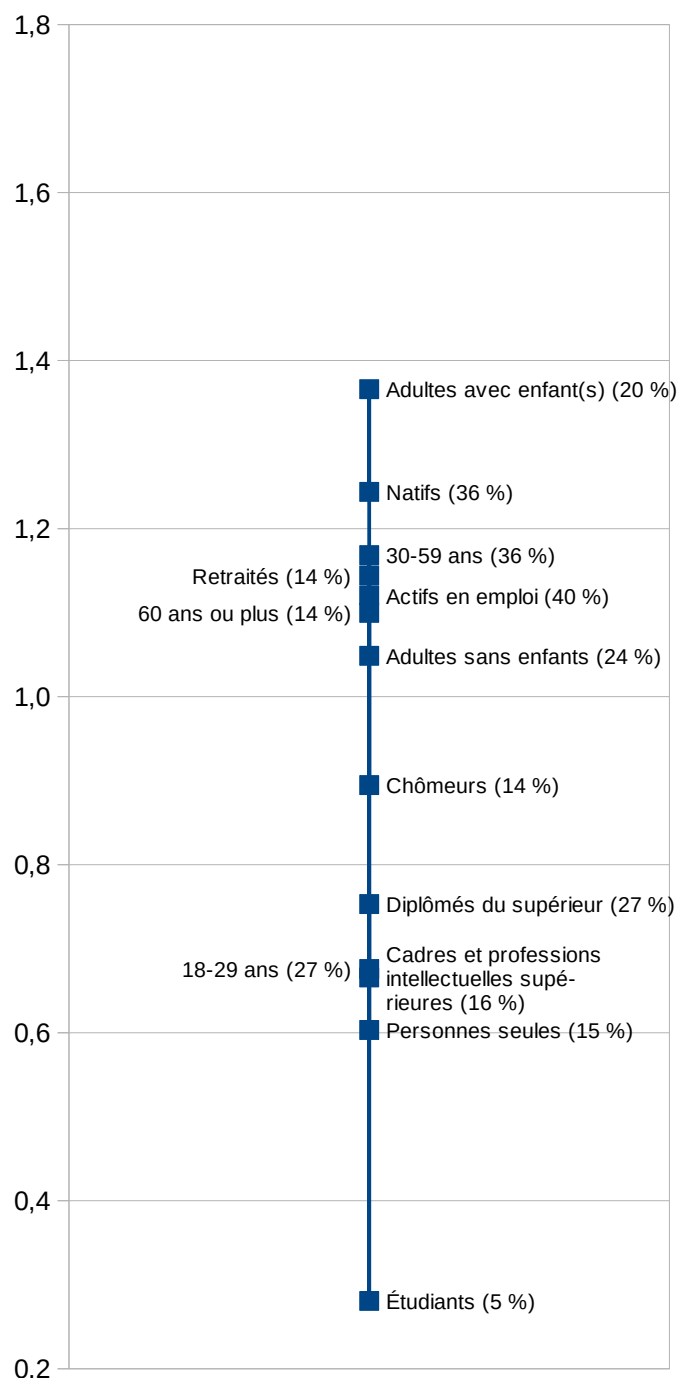
Près de 20 % des sortants sont étudiants. Globalement les étudiants ayant quitté le Tarn-et-Garonne au cours de l'année sont près de 3 fois plus nombreux que les entrants.

Lecture du graphique : la part des adultes avec enfants parmi les arrivants dans le Tarn-et-Garonne est supérieure de 37 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rapport presque égal à 1,4). Les adultes avec enfants représentent 20 % de l'ensemble des nouveaux arrivants dans le Tarn-et-Garonne.

Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger

Source : Insee, recensement de la population 2017

Caractéristiques comparées des arrivants dans le Tarn-et-Garonne et dans les départements d'Occitanie



De plus, 5 400 Tarn-et-Garonnais changent d'EPCI de résidence

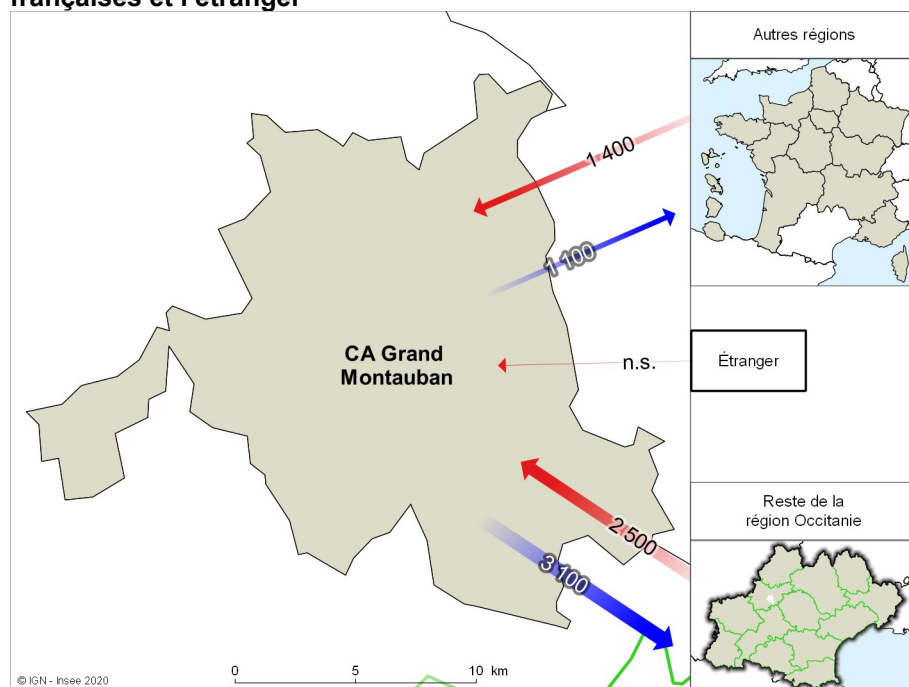
Les mobilités résidentielles au sein du Tarn-et-Garonne sont assez importantes. En 2016, 5 400 habitants déménagent au sein du département en changeant d'EPCI de résidence. Cela représente le quart de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées dans le Tarn-et-Garonne, départs du Tarn-et-Garonne ou déménagements au sein du département avec changement d'EPCI).

Le département du Tarn-et-Garonne comprend trois territoires de projet : la communauté d'agglomération (CA) du Grand Montauban, la fraction régionale du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Garonne Quercy Gascogne et le PETR du Pays Midi-Quercy. Les principaux échanges internes au département se font avec la CA du Grand Montauban qui perd globalement des habitants dans ses échanges, notamment avec le PETR du Pays Midi-Quercy, territoire situé au sud de l'agglomération montalbanaise.

Annexe cartographique : bilan des migrations résidentielles 2016 dans les territoires de projet inclus (en totalité ou en partie) dans le département du Tarn-et-Garonne

Ne figurent que les territoires de projet où au moins un tiers de la population habite dans le département et où le flux de nouveaux arrivants externes est au moins égal à 1 000 personnes.

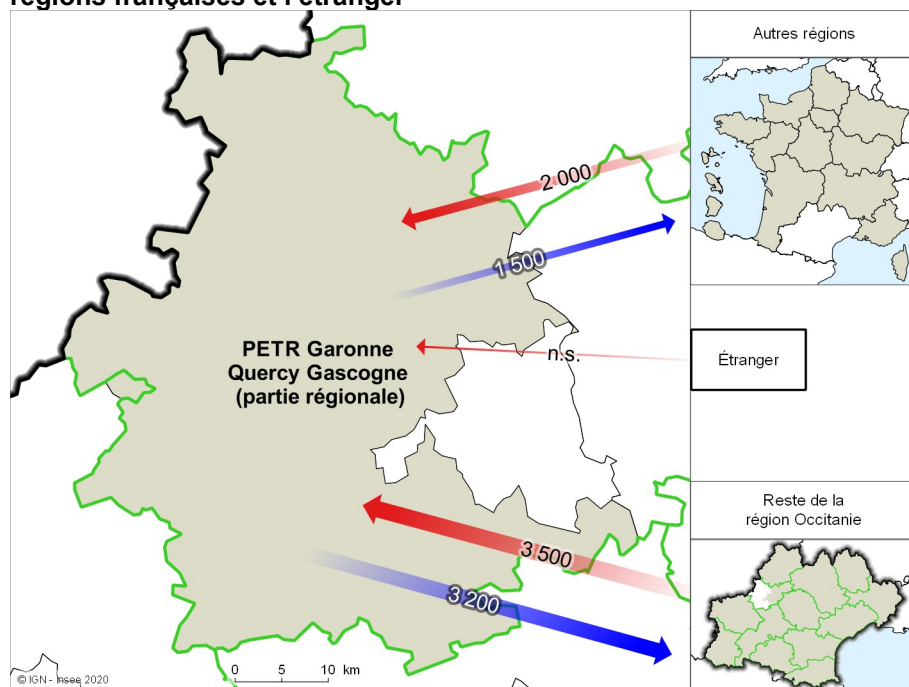
Figure 1 – Flux résidentiels entre la CA du Grand Montauban, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

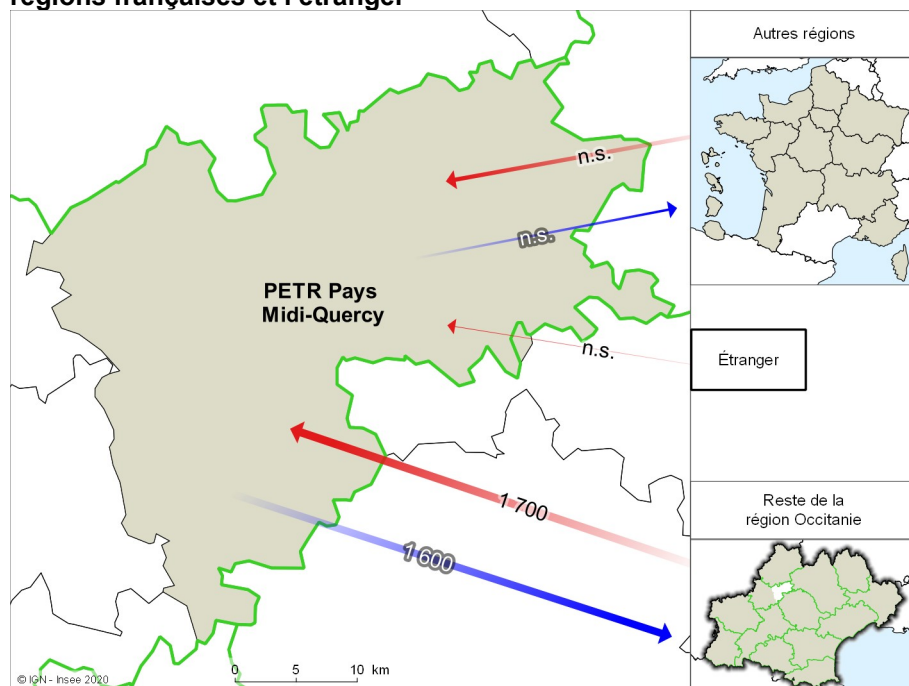
Figure 2 – Flux résidentiels entre le PETR Garonne Quercy Gascogne, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Figure 3 – Flux résidentiels entre le PETR du Pays Midi-Quercy, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Source et définitions

La principale source utilisée dans cette étude est le recensement de la population 2017.

Le fichier démographique des logements et des individus (Fidéli) est également utilisé afin d'analyser les caractéristiques des nouveaux arrivants et de leur logement avant et après la migration dans la région Occitanie.

Territoire de projet : territoire organisé (PETR, Pays, communauté d'agglomération, urbaine ou métropole) avec lequel la Région contractualise sur la base de projets visant à agir pour l'attractivité, la cohésion sociale, la croissance et l'emploi. Sont exclus de cette analyse les parcs naturels régionaux.

Un arrivant (entrant) ou un partant (sortant) est une personne qui ne résidait pas dans la même zone (région ou territoire de projet infra-régional) un an auparavant. Le **taux d'entrants** (respectivement de sortants) est le rapport du nombre d'entrants (respectivement sortants) dans la zone à la **population moyenne** de la zone. Il est exprimé en nombre pour 1 000 habitants.

Dans l'étude, un arrivant externe (ou nouvel arrivant) est une personne qui habitait dans une autre région française ou à l'étranger un an auparavant. Un arrivant interne habitait déjà en Occitanie, mais dans un territoire de projet différent.

La population dite stable est la population qui déclare habiter dans le même territoire de projet qu'un an auparavant. La population moyenne d'une zone géographique est égale à la population stable plus la demi-somme des arrivants dans la zone et des partants depuis cette zone (hors flux depuis/vers l'étranger).

Les flux depuis et vers Mayotte et les collectivités d'outre-mer sont exclus de cette analyse. Par ailleurs, l'absence de statistiques sur les sorties vers l'étranger oblige à exclure les flux internationaux des taux de sortants et, par souci de cohérence, conduit à les exclure des taux d'arrivants, afin d'évaluer correctement, sur un même champ, les migrations nettes.

Les étudiants sont les personnes âgées de 16 à 29 ans titulaires d'un diplôme de niveau Bac ou plus et inscrites dans un établissement d'enseignement.

Pour en savoir plus

- « [Le système métropolitain toulousain vu à travers les migrations et les parcours résidentiels](#) », *Insee Flash Occitanie* n° 93, octobre 2019
- « [SCoT du Sud Gard – Davantage de départs que d'arrivées, principalement du fait des étudiants](#) », *Insee Analyses Occitanie* n° 74, juin 2019
- « [Migrations résidentielles – L'Occitanie, une région attractive mais que l'on quitte aussi](#) », *Insee Analyses Occitanie* n° 46, juin 2017

Migrations résidentielles en Occitanie

L'Occitanie figure parmi les régions les plus attractives de France. 145 000 nouveaux habitants sont arrivés d'une autre région ou d'un pays étranger au cours de l'année 2016, soit 2,5 % de la population régionale, la part la plus élevée de France métropolitaine. Qui sont-ils ? Où s'installent-ils ? Comment ces flux de nouveaux arrivants interfèrent-ils avec les migrations internes à la région ?

Cette étude réalisée en partenariat par l'Insee et la Région Occitanie dresse dans une première partie en quatre pages le portrait de ceux qui ont choisi notre région, et présente l'impact différencié de ces migrations sur les dynamiques démographiques des principaux territoires de projet régionaux.

À l'échelle des treize départements, on note que nombre de nouveaux arrivants proviennent des autres départements d'Occitanie. Une fiche présente pour chacun des départements de façon synthétique et illustrée les flux migratoires externes et internes au département et les profils des nouveaux arrivants.

Insee Dossier n°10
Décembre 2020

ISSN : 2552-7371

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 TOULOUSE Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline JAMET

Rédactrice en chef :
Michèle EVEN

© Insee 2020



web